

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université Chadli Bendjedid  
Faculté des Lettres et des Langues  
Département de Lettres et Langue françaises



## MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDE DE MASTER 2

Présenté en vue de l'obtention d'un Diplôme de Master Académique  
« Sciences du langage »

### THÈME

**L'absorption lexicale dans le discours journalistique cas de  
propagande électorale**

**Présenté Par :**

**Mademoiselle Redjati Samia**

**Soutenu le : SEPTEMBRE 2019**

*Directeur de recherche M. TACHERFIOUT Samir*

**Devant le jury composé de :**

Présidente : Mme. BOUSSAHA Nadjla

Université Chadli Bendjedid El-Tarf.

Examineur : M. DZIRI Ahmed

Université Chadli Bendjedid El-Tarf.

Rapporteur : M. Tacherfiout Samir

Université Chadli Bendjedid El-Tarf.

Année universitaire 2018-2019

# Remerciements

Un grand merci à Monsieur *TACHERFIOUT Samir*,  
professeur à l'université d'El-tarf qui a bien voulu  
assurer la direction de cette recherche.

Merci également à Monsieur *BESSATI Samir* et à tous  
les enseignants du département de français, qui ont  
veillé à nous former.

Merci pour tout ce que vous m'avez donné et tout ce  
que vous m'avez appris.

# Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

A mes très chers **parents**.

« Que dieu me les garde »

A mes chers **frères** et mes chères **sœurs**.

Et à toutes les personnes qui m'aiment et que j'aime.

# Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Introduction

1- Présentation du sujet .....	01
2- Motivation du choix .....	02
3- Objet de la recherche .....	02
4- Problématique .....	02
5- Hypothèses .....	03
6- Méthodologies du travail .....	03

## **CHAPITRE 01 : CONCEPTS DE BASE**

Introduction .....	04
1- La lexicologie .....	06
2-1- Le mot .....	06
2-2- Le signe linguistique .....	07
2-3- La lexie .....	08
2-4- L'occurrence .....	08
2-5- Relations syntagmatiques .....	08
2-6- Relations paradigmatiques .....	09
3- Le lexique .....	09
4- La Sémantique lexicale .....	10
5- La syntaxe .....	11
6- Les concepts de la syntaxe .....	12
6-1- Le syntagme .....	12
6-1-1- Le syntagme nominal .....	12
6-1-1-1- L'expansion nominale .....	12

6-1-1-1-1- Nom +adjectif .....	13
6-1-1-1-2- Nom+ Complément du nom .....	13
6-1-1-1-3- Nom +Proposition subordonnée relative .....	13
6-1-2- Le syntagme verbal .....	13
6-1-3- Le syntagme adjectival .....	13
6-1-4- Le syntagme prépositionnel .....	14
6-1-5- Le syntagme adverbial .....	14
7- L'analyse sémique .....	14
8- Le contexte .....	15
9- Le champ .....	15
9-1- Le champ sémantique .....	16
9-2- Le champ lexical .....	16
10- L'analyse du discours .....	16
11- Les changements sémantiques .....	17
a- Les facteurs internes .....	17
b- Les facteurs externes .....	17
11-1- Changement d'ordre onomasiologique .....	18
11-2- Changement d'ordre séméiologique .....	18
a- La similarité .....	20
b- Le contraste .....	20
c- La contiguïté .....	20
12- L'absorption lexicale .....	21
Conclusion .....	22

## **CHAPITRE 02 : L'ABSORPTION LEXICALE**

Introduction .....	25
1- Présentation du corpus .....	26
1-1- Le Soir d'Algérie .....	27

<b>1-2- Les rubrique</b> .....	<b>27</b>
<b>1-2-1- Actualité</b> .....	<b>27</b>
<b>1-2-2- Evénement</b> .....	<b>27</b>
<b>1-2-3- Régions</b> .....	<b>27</b>
<b>1-3- Justification du choix du corpus</b> .....	<b>27</b>
<b>1-4- Les articles</b> .....	<b>27</b>
<b>1-4-1- Tableau des articles relevés dans « le soir d’Algérie »</b> .....	<b>28</b>
<b>2- 1- Traitement du corpus</b> .....	<b>35</b>
<b>2-2- Délimitation du corpus</b> .....	<b>35</b>
<b>2-3- Relevé des occurrences</b> .....	<b>35</b>
<b>3- Les statistiques lexicales des occurrences de mots</b> .....	<b>35</b>
<b>3-1- Le Tableau</b> .....	<b>35</b>
<b>3- 1-1- La première colonne</b> .....	<b>35</b>
<b>3-1-2- La Deuxième colonne</b> .....	<b>35</b>
<b>3-1-3- La Troisième colonne</b> .....	<b>36</b>
<b>3-2-Tableau des occurrences de mots relevées dans ‘le Soir d’Algérie’.....</b>	<b>36</b>
<b>4- La grille d’analyse</b> .....	<b>36</b>
<b>4-1- L’occurrence</b> .....	<b>36</b>
<b>4-2- l’expansion nominale</b> .....	<b>37</b>
<b>4-2-1- Adjectif</b> .....	<b>37</b>
<b>4-2-1-1- L’adjectif qualificatif en fonction épithète</b> .....	<b>37</b>
<b>4-2-2- Complément du nom</b> .....	<b>37</b>
<b>4-2-2-1- Le complément du nom</b> .....	<b>37</b>
<b>4-2-2-2- L’apposition</b> .....	<b>37</b>
<b>4-2-3- La subordonnée relative</b> .....	<b>38</b>
<b>4-2-3-1- Déterminative</b> .....	<b>38</b>
<b>4-2-3-2- Explicative</b> .....	<b>38</b>
<b>4-3- La lexie seule</b> .....	<b>38</b>

<b>4-4- La fréquence totale .....</b>	<b>38</b>
<b>5- Analyse des contextes de lexies .....</b>	<b>39</b>
<b>6- L'absorption dans « le Soir d'Algérie » Synthèse .....</b>	<b>47</b>
<b>6-2 - Les types d'absorption lexicale .....</b>	<b>49</b>
<b>6-2-1- L'absorption simple .....</b>	<b>49</b>
<b>6-2-2- L'absorption complexe .....</b>	<b>50</b>
<b>6-2-3- L'absorption double .....</b>	<b>50</b>
<b>6-3- L'absorption lexicalisée et nom lexicalisée .....</b>	<b>51</b>
<b>6-4- Les relations sémantiques .....</b>	<b>51</b>
<b>6-4-1- L'hyponymie et l'hyponymie .....</b>	<b>51</b>
<b>6-4-2- L'antonymie .....</b>	<b>52</b>
<b>6-4-3- La synonymie .....</b>	<b>53</b>
<b>7- Les procédés de changement sémantiques .....</b>	<b>53</b>
<b>7-1- L'absorption lexicale et le glissement sémantique .....</b>	<b>53</b>
<b>7-2- L'absorption lexicale et la métonymie .....</b>	<b>54</b>
<b>8- L'innovation sémantique .....</b>	<b>55</b>
<b>9- changements « occasionnels » et changements « lexicalisés » .....</b>	<b>56</b>
<b>10- La lexicalisation .....</b>	<b>57</b>
<b>11- L'absorption lexicale et l'anaphore .....</b>	<b>57</b>
<b>12- L'absorption lexicale et l'ellipse .....</b>	<b>57</b>
<b>13- Comment se réalise l'absorption lexicale .....</b>	<b>58</b>
<b>14- Les causes de la réalisation de l'absorption lexicale .....</b>	<b>59</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>61</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>62</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>64</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>90</b>

## Résumé

Cette étude se porte sur l'absorption lexicale dans la presse écrite : « le Soir d'Algérie ». Elle se situe au carrefour de deux disciplines linguistiques ( la lexico-sémantique et la syntaxe): elle tient de la lexico-sémantique en ce qu'elle est une étude de statistiques lexicales et de changements sémantiques ; elle tient de la syntaxe en ce qu'elle est une étude de lexies au sein du syntagme. Il s'agit précisément du syntagme nominal qui se compose du nom noyau et ses expansions : le complément de nom, l'adjectif qualificatif, la proposition subordonnée relative.

Le lien que nous pouvons faire entre ces deux disciplines linguistiques est le fait qu'un mot (lexie) ne peut pas avoir de sens ou encore se disposer anarchiquement dans une phrase, car même le sens, d'un mot dépend de son contexte. C'est pourquoi la lexico-sémantique entretient un rapport étroit avec la syntaxe et c'est la raison pour laquelle nous ne pouvons pas réaliser cette étude en dehors de ce lien.

### *Mots clés :*

L'absorption lexicale, La lexico-sémantique, La syntaxe - la lexie (le mot), Le contexte.

## **Abstract :**

This study focuses on lexical absorption in the written press: “le Soir d’Algérie”. It is located at the crossroads of two linguistic disciplines (lexico-semantic and syntax): it is similar to lexico-semantic in that it is a study of lexical statistics and semantic changes; it is related to syntax in that it is a study of lexies within the syntagm. This is precisely the noun phrase which is made up of the core noun and its expansions: the noun complement, the qualifying adjective, the relative subordinate clause.

The link that we can make between these two linguistic disciplines is the fact that a word (lexia) cannot have meaning or be arranged anarchically in a sentence, because even the meaning of a word depends on its context. This is why lexico-semantic has a close relationship with syntax and this is the reason why we cannot carry out this study outside of this link.

### **Keywords :**

Lexical absorption, Lexico-semantic, Syntax - lexia (the word), Context.

## الملخص:

تركز هذه الدراسة على الامتصاص المعجمي في الصحافة المكتوبة: « Le Soir d'Algérie » وهي تقع على مفترق طرق بين فرعين من التخصصات اللغوية (الدلالات المعجمية والنحوية): وهو يشبه الدلالات المعجمية من حيث أنه دراسة للإحصائيات المعجمية والتغيرات الدلالية؛ إنه مرتبط ببناء الجملة من حيث أنه دراسة للمعجمات داخل التركيب النحوي. وهذه هي بالضبط الجملة الاسمية التي تتكون من الاسم الأساسي وامتداداته: الاسم المكمل، والصفة المؤهلة، والجملة التابعة النسبية .

والرابط الذي يمكننا أن نقيمه بين هذين التخصصين اللغويين هو حقيقة أن الكلمة (Lexie) لا يمكن أن يكون لها معنى أو يمكن ترتيبها بشكل فوضوي في الجملة، لأنه حتى معنى الكلمة يعتمد على سياقها. ولهذا السبب ترتبط الدلالات المعجمية ارتباطاً وثيقاً ببناء الجملة، وهذا هو السبب وراء عدم قدرتنا على إجراء هذه الدراسة خارج هذا الارتباط.

## الكلمات الدالة:

الامتصاص المعجمي، الدلالات المعجمية، بناء الجملة - الكلمة، السياق.

# **INTRODUCTION**

## **1- Présentation du sujet :**

L'absorption lexicale est un phénomène linguistique très courant dans la langue, notamment dans le discours.

Nous avons constaté ce phénomène au cours d'une lecture de plusieurs articles de presse écrite traitant de la politique (la campagne électorale).

Le mot "pouvoir", signifiant "pouvoir politique", constitue une absorption lexicale. En effet, la disparition de l'adjectif n'a pas affecté le sémantisme du syntagme. Nous avons constaté que le mot qui subsiste a absorbé la signification du mot disparu. Ainsi de même que le nom "pouvoir" présente plusieurs sens, il évoque presque toujours le sens du syntagme nominal "pouvoir politique".

Nous nous proposons d'étudier le phénomène de l'absorption lexicale dans la presse écrite d'expression française. L'absorption lexicale traditionnellement appelée ellipse, marque le syntagme car dans certains cas un syntagme se présente, dans un premier temps, comme un élément constitué de plusieurs unités, et dans un second temps, il se révèle court, c'est-à-dire que certaines de ses unités (lexies) disparaissent en laissant leurs traces sémantiques dans les lexies restantes. Il s'agit selon A.Blank et Ullmann d'un procédé de changement sémantique.

Pour Blank <sup>1</sup>: « L'innovation sémantique n'est qu'un mode parmi d'autres pour saisir linguistiquement le monde. Un autre mode est constitué par les formations des mots et les syntagmes lexicalisés [...] Or dans l'usage quotidien, ces syntagmes se révèlent bientôt trop long et peu commodes. Il se produit donc souvent ce qu'on appelle traditionnellement "ellipse" et que je préfère appeler "l'absorption lexicale", c'est-à-dire qu'un mot simple qui est partie d'un syntagme lexicalisé absorbe la signification de ce syntagme ».

Notre étude se porte sur l'absorption lexicale dans la presse écrite : "le soir d'Algérie". Elle se situe au carrefour de deux disciplines linguistiques (la lexico-sémantique et la syntaxe) : elle tient de la lexico-sémantique en ce qu'elle est une étude de statistiques lexicales et de changement sémantiques ; elle tient de la syntaxe en ce qu'elle est une étude de lexies au sein du syntagme. Il s'agit précisément du syntagme nominal qui se compose du nom noyau et ses

---

<sup>1</sup>- Blank A.,1999, « pour une approche cognitive du changement sémantique lexicale : aspect séméiologique », *In théories contemporaines du changement sémantique in Memoria de la société de paris, 2000, tome IX, Peeters, 69pages*

expansions : le complément de nom, l'adjectif qualificatif, la proposition subordonnée relative.

Le lien que nous pouvons faire entre ces deux disciplines linguistiques est le fait qu'un mot (lexie) ne peut pas avoir de sens ou encore se disposer anarchiquement dans une phrase, car même le sens d'un mot dépend de son contexte. C'est pourquoi la lexico-sémantique entretient un rapport étroit avec la syntaxe et c'est la raison pour laquelle nous ne pouvons pas réaliser cette étude en dehors de ce lien.

### **2- Motivation du choix du sujet :**

Dans un discours journalistique, notamment un discours journalistique à caractère politique (la campagne électorale) nous pouvons constater une fréquence d'un vocabulaire et d'un lexique un peu spécifique. Dans ce lexique, les lexies relatives à ce thème se trouvent, dans certains cas, employées dans un syntagme long, mais dans d'autres, employées seules tout en gardant le sens du syntagme initiale, c'est-à-dire qu'elles assument le sens des lexies disparues. Cela représente une sorte de changement sémantique dans la lexie restante.

Nous essayerons donc d'expliquer comment et pourquoi s'effectue ce changement sémantique. Nous tenterons aussi de relever les facteurs de sa réalisation et cela par une analyse lexico-sémantique et syntaxique du phénomène en question.

### **3- Objet de la recherche :**

Ce travail de recherche à pour objet la description et l'explication d'un type de changement sémantique de lexies relatives aux élections législatives du 04 Mai 2017. En terme théoriques, elle à pour objet la délimitation d'un type de changement sémantique lexical dans une perspective séméiologique, basée sur le principe de la contiguïté syntagmatique.

Nous procéderons à l'approche quantitative qui est le rassemblement d'une quantité d'articles de presse écrite extraits du quotidien algérien d'expression française : ''Le Soir d'Algérie''. Ces articles traitent du sujet ''des élections législatives du 04 Mai 2017''. Donc, il s'agit d'un thème politique.

### **4- Problématique :**

L'absorption lexicale est un phénomène linguistique très fréquent dans la langue, notamment dans le discours.

Elle se produit chaque fois qu'une lexie donnée dans un syntagme long vient, dans un second temps, seule et acquiert le sens de l'ensemble des lexies qui l'entourent dans son contexte.

Cela a pour résultat une acquisition de signifiés par un signifiant, mais comment et pourquoi s'effectue ce type de changement sémantique ?

Quel est son impact sur la langue ?

### **5- Hypothèses :**

A partir des questions posées précédemment, nous pouvons formuler les hypothèses suivantes :

1/ La langue est un moyen de communication et tout changement de sens répond à une économie linguistique, c'est-à-dire que le locuteur utilise une seule lexie pour reprendre le sens d'un ensemble de lexies dont elle fait partie.

C'est la tendance au moindre effort.

2/ Le lexique évolue dans une interaction constante entre langue et discours, c'est pourquoi il se produit des changements sémantiques, des innovations sémantiques et de l'absorption lexicale.

### **6- Méthodologie du travail :**

Ce travail de recherche sera organisé autour de deux chapitres.

Ils seront précédés par une introduction générale dans laquelle nous présenterons notre sujet de recherche, notre problématique, nos différentes hypothèses ainsi que notre méthodologie de travail.

Le premier chapitre met en lumière les notions fondamentales utilisées tout au long de cette recherche. Nous proposerons des définitions de différents concepts et nous délimiterons les disciplines qui nous permettront la réalisation de notre étude.

Le deuxième chapitre sera une description du corpus, il s'agit donc d'une description des articles dans lesquels nous relèverons les lexies à étudier et de faire une analyse des contextes de ces lexies. En sachant que ces lexies sont des noms noyaux de syntagmes nominaux. Donc, notre étude sera réalisée dans le cadre du syntagme nominal.

Enfin, nous terminons par une conclusion générale de tout le travail.

# **CHAPITRE I**

## ***Concept de base***

## Introduction :

La linguistique est considérée comme une science, son objet ou bien sa notion centrale est l'étude scientifique de la langue.

Cette dernière est définie par Jean. Dubois<sup>1</sup> comme : « un instrument de communication, un ensemble de signes vocaux, spécifique aux membres d'une même communauté ». Elle est aussi considérée comme un système, notamment par F. Saussure pour F. Saussure, la langue est un système qui fait l'objet scientifique de la linguistique, elle est prise pour elle-même. Il distingue la langue du langage et de la parole : « La langue ne se confond pas avec le langage, elle n'en est qu'une partie déterminée essentielle, c'est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social, pour permettre l'exercice de cette faculté chez l'individu ».<sup>2</sup>

Le système linguistique est aussi défini par J.Dubois<sup>3</sup> : «En linguistique, la langue est considérée comme un système, en ce sens qu'à un niveau donné (phonème, morphème, syntagme) ou dans une classe donnée, il est bien que si l'un des termes est modifié l'équilibre du système est affecté ».

Le terme système englobe donc l'ensemble de règles liées entre elles ou un groupe de termes associés entre eux.

Dubois définit la langue comme un système qui entreprend des relations entre les unités de linguistiques (phonème, morphème, syntagme), elle n'est pas figée car elle est conçue comme un système en perpétuel mouvement.

Donc, la langue est considérée comme un système qui englobe plusieurs autres systèmes telle que la lexicologie qui a pour but l'étude des unités lexicales qui constituent le lexique d'une langue. Selon Sioufi et VAN Raemdonck(2012) : « La lexicologie est définie comme discipline descriptive à deux objets : le lexique et le mot »<sup>4</sup>. Encore, elle ne s'attache pas seulement à l'étude du mot et du lexique, mais elle décrit aussi l'organisation de ce lexique à partir de la notion de « champ », en distinguant deux types de champs :

---

<sup>1</sup> -J.Dubois et al,1973, *dictionnaire de la linguistique*, Larousse, Paris, P.280.

<sup>2</sup> - De Saussure F, 1994, *Cours de linguistique générale*, ENAG, Alger, P.23.

<sup>3</sup> - Dubois :P.280.

<sup>4</sup> -Siouffi.G, VAN. Raemdonck D, 2012, *100 fiches pour comprendre la linguistique. La Sémantique*, Breal,P.48.

« Champ lexical » et « champ sémantique ». Le premier, est défini comme l'ensemble de mots qui se rapportent à la même idée. Le deuxième rassemble les différents sens possible d'un mot.

Pour la lexicologie, il est important de faire la distinction entre lexique et vocabulaire ; le lexique est une réalité de la langue à laquelle nous ne pouvons accéder que par la connaissance des vocabulaires particuliers qui sont une réalité des discours. Parmi ces système, il y a aussi la lexicographie qui étudie les dictionnaires de langue, la syntaxe qui étudie la combinaison des unités linguistique en fonction des règles de la langue pour former des énoncés ; la sémantique lexicale qui étudie la signification des unités composant le lexique d'une langue et leurs relations.

Dans notre étude, nous allons nous baser sur les statistiques lexicales pour pouvoir étudier la lexico-sémantique et la syntaxe des lexies que nous relèverons, car nous ferons une analyse lexico-sémantique d'un type de changement sémantique qui est l'absorption lexicale. Cela, en faisant intervenir la syntaxe parce que cette étude ne peut s'effectuer qu'au sein du syntagme nominal qui se compose d'un nom noyau et ses expansions (l'adjectif qualificatif, le complément du nom, la proposition subordonnée relative).

Nous précisons que notre démarche relève de l'analyse structurale du discours : c'est l'analyse de discours de Z.Harris, appelée analyse de discours harrisienne.

Donc, dans ce chapitre nous commencerons par la définition des concepts de base nécessaires à une étude lexico-sémantique. Nous évoquerons certains domaines desquels notre étude dépend comme : la lexicologie, l'analyse du discours, la sémantique lexicale, et la syntaxe (en ce qui concerne le syntagme). Enfin, d'autres concepts qui seront utilisés tout au long de notre étude.

## **1-Définition des concepts de base :**

### **1.La lexicologie :**

La lexicologie est une science relativement récente, qui étudie les unités lexicales, les mots et les syntagmes figés d'une langue. Elle a pour objet l'étude scientifique du lexique. D'après MEL'CUK et al. (2002)<sup>1</sup>, « la lexicologie est une discipline théorique qui a pour objet l'étude générale du lexique ». En effet, nous pouvons distinguer la lexicologie au sens restreint et au sens plus large :

Dans le sens restreint, la lexicologie est considérée comme une branche de la sémantique structurale, c'est-à-dire qu'elle a une relation avec la sémantique qui a pour objet l'étude du sens des unités lexicales. En revanche dans le sens plus large, elle s'intéresse également à la forme des unités lexicales et même aux relations existantes entre le lexique et la syntaxe. cependant, le lexique est situé au croisement des autres parties de la linguistique et la phonologie et la morphologie pour la forme des mots, la sémantique pour leur signification.

La lexicologie a pour tâche d'inventorier les unités qui constituent le lexique, et de décrire les relations entre ces unités. Elle ne s'attache pas seulement à l'unité de mot, elle s'efforce de décrire également l'organisation du lexique. Rappelons que le lexique peut être défini en tant qu'ensemble de mots et de locutions figées d'une langue.

Selon Alain Polguer<sup>2</sup> la lexicologie est définie comme : « branche de la linguistique qui étudie les propriétés des unités lexicales de la langue, appelées, lexie ». La lexie est une unité lexicale de base de la lexicologie, élément de base de la connaissance lexicale.

### **2-1- Le mot :**

Le concept de mot marque un nombre de définitions qui diffèrent d'un domaine linguistique à un autre : La sémantique la définit comme une unité linguistique douée de sens. La lexicographie le considère comme étant une unité linguistique qui se limite entre deux espaces blancs. C'est donc un ensemble de graphème réunis au sein d'un espace limité.

---

<sup>1</sup> - MEL'CUK I.Clas A, polguer A, 2002, "introduction à la lexicologie explicative et combinatoire-URL : <http://Google.com> consulté le 03/04/2019.

<sup>2</sup>- Polguer A, 2001, « Notion de base en lexicologie observatoire de linguistique sens - texte », Montréal (Québec). Canada, P 29.

Nous tenterons de concevoir le terme “mot ” d’un point de vue lexicologique.

Selon Lehmann et Françoise Martin Berthet dans leur ouvrage “Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie (2013) : « le mot correspond à l’unité lexicale ».

Pour le définir ils se sont référés au linguiste Antoine Meillet qui le conçoit comme : « un résultat de l’association d’un sens donné à un ensemble de sens donné susceptible d’un emploi grammatical donné ».<sup>1</sup> Le mot lexical ou lexème, est celui qui fournit l’entrée du dictionnaire. Il apparaît comme la forme basique du mot graphique, dépourvue de toutes les variations formelles possible.

Nous citons aussi un autre point de vue différent, il s’agit de la définition de F.Saussure qui, à la place de mot parle de la notion de “signe” que nous allons définir.

## **2-2 Le signe linguistique :**

Ce concept est défini comme l’union d’ « un concept » et d’ « une image. Cette dernière n’est pas le son matériel, chose purement physique de ce son, la représentation que nous donne le témoignage de nos sens, elle est sensorielle (...)»<sup>2</sup>, il s’agit de l’image acoustique ».

Le concept et l’image acoustique sont remplacés par le signifié et le signifiant : deux termes toujours associés et difficile à concevoir l’un sans l’autre. On parle également d’une troisième entité, le référent qui est la chose.

La linguistique contemporaine à son tour, et à la suite de F. Saussure, définit le signe linguistique par l’union d’un signifiant et d’un signifié, il a une double fonction : dénominateur et descriptive. Il sert à indiquer des objets ou à décrire des choses observables dans la réalité. Lorsqu’un sujet parlant (au énonciateur) s’exprime, il n’emploie pas le terme “signe” à propos de mots ou de groupes de mots, mais plutôt le terme “mot”.

Le concept de “signe” peut désigner autre chose que le “mot”, le cas de la sémiologie ou tout signe est susceptible d’être interprété comme signifiant quelque chose. Ce qui fait que le signe n’est pas toujours linguistique, tel le code de la route : une image sur un panneau routier est un signe de quelque chose.

---

<sup>1</sup>- Meillet A, *linguistique historique et linguistique générale*, In Alise Lehmann et Françoise Martin-Berthet *Introduction à la lexicologie*, Paris, Nathan, 2002, P 01.

<sup>2</sup>- De Saussure F, *CLG*, Ed, 2002, P 101.

La Linguistique contemporaine à son tour, et à la suite de F.Saussure, définit le signe linguistique par l'union d'un signifiant et d'un signifié, il a une double fonction : dénominative et descriptive, il sert à indiquer des objets ou à décrire des choses observables dans la réalité lorsqu'un sujet parlant (ou énonciateur) s'exprime, il n'emploie pas le terme «Signe» à propos de mots ou de groupes de mots, mais plutôt le terme « mot ».

Le concept de « Signe » peut désigner autre chose que le « Mot », Le cas de la sémiologie ou tout signifié est susceptible d'être interprété comme signifiant quelque chose, ce qui fait que le signe n'est pas toujours linguistique, tel le code de la route : une image sur un panneau routier est un signe de quelque chose.

### **2-3- La lexie :**

Selon Jean Dubois(1994), la lexie est définie comme : « L'unité fonctionnelle significative du discours, contrairement au lexème, unité abstraite appartenant à la langue. La lexie simple peut être un mot. La lexie composée peut être contenir plusieurs, mots en voie d'intégration ou intégrés. La lexie complexe est une séquence figée »<sup>1</sup>. La lexie est considérée comme une unité de base de lexicologie. Nous pouvons affirmer que la notion de 'lexie' est similaire à celle de mot la lexie peut être simple ou composée qui veut dire un mot simple ou composé de deux lexies ou mots, comme elle peut se trouver sous forme de séquence figée.

### **2-4- L'occurrence :**

Selon Gorge Mounin dans son dictionnaire de linguistique (2003) : « l'occurrence d'une unité linguistique qui étant réalisée dans le discours, et observable dans ses particularités dénombrables dans un corpus »<sup>2</sup>. C'est-à-dire la fréquence d'apparition d'un mot dans un corpus.

### **2-5- Relations syntagmatiques :**

Le mot syntagmatique vient du syntagme, c'est -à-dire une suite de mots qui peuvent former une phrase, F. Saussure<sup>3</sup> définit le rapport syntagmatique

---

<sup>1</sup>- Dubois J , 1994, *dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, P 282.

<sup>2</sup>- Mounin G, 2003, URL, <https://www.Puf.com/content/Divtionnaire de la linguistique> (consulte le 03/04/2019).

<sup>3</sup>-Saussure F, 1994, *Cours de linguistique générale ENAG*, Alger, P 198.

comme suite : « Le rapport syntagmatique est in proesentia, il repose sur deux ou plusieurs termes également présents dans une série effective ».

## **2-6 Relations paradigmaticues :**

Ce rapport est présenté par F. Saussure <sup>1</sup> comme un rapport d'association, il confirme : « Au contraire le rapport associatif unit des termes in absentia dans une mnémonique Virtuelle ».

Ce rapport consiste en la substitution des éléments de la phrase, c'est-à-dire le remplacement d'un mot par un autre. Ce rapport est exprimé surtout dans la synonymie.

## **3-Le lexique :**

Le lexique est l'ensemble des mots qu'une langue met à la disposition des locuteurs. Selon Jean Dubois<sup>2</sup> dans son dictionnaire linguistique et sciences du langage (1994) le mot lexique, désigne : « l'ensemble des unités formant le vocabulaire, la langue d'une communauté, d'une activité humaine, d'un locuteur, etc. A ce titre le lexique entre dans divers systèmes d'opposition selon la façon dont est envisagé le concept ».<sup>3</sup>

Alise Lehmann et Françoise Martin-Berthet (2013) désigne sous le terme "lexique" : « l'ensemble des mots d'une langue constitue son lexique ». Cet ensemble est structuré par des relations entre ses unités, il se diversifie selon un certain nombre de variable ».<sup>4</sup>

La lexicologie prend en charge la classification des unités qui constituent le lexique et la description des relations entre ces unités. En effet, le lexique n'est pas seulement une simple liste que nous ordonnons par ordre alphabétique, mais il s'organise aussi sur deux plans, le sens et la forme.

Dans notre étude, nous n'aborderons que la sémantique lexicale. Celle-ci étudie l'organisation sémantique du lexique tandis que la morphologie lexicale étudie l'organisation formelle du lexique.

---

<sup>1</sup>-Saussure F.P.198.

<sup>2</sup>- Dubois J.1994, , Paris, P282.

<sup>3</sup>- Dubois J.1994, , Paris, P282.

<sup>4</sup>- Lehmann. A, et Martin Berthet F, 2013, *Introduction ç la lexicologie sémantique, morphologie, lexicographie, Armand Colin, Paris, P19.*

#### **4-La Sémantique lexicale :**

D'une manière générale la sémantique est une branche de la linguistique qui étudie les signifiés. Ce mot a été inventé à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle par le linguiste français Michel Bréal, auteur du premier traité sémantique. Dans l'ouvrage de Siouffi et Raemndonck intitulé 100 fiches pour comprendre la linguistique, (2012) nous parlons de la sémantique lexicale « ... lorsque la sémantique s'attache à définir le sens d'un mot. La sémantique peut ainsi considérer que le sens d'un mot est composé de plusieurs unités de sens qu'on appelle sèmes. On parle alors de sémantique componentielle ».<sup>1</sup>

La sémantique lexicale est donc une partie de la sémantique qui a pour objet l'étude du sens. La sémantique en linguistique recouvre de façon non complète : l'étude du sens lexical. Les méthodes mises en oeuvre pour cela utilisent le plus souvent : les proximités lexicales comme l'hyponymie et l'hyponymie, la décomposition des mots en traits sémantiques (sème et sémèmes) et l'étude du sens des combinaisons de mots, des phrases ou des textes.

La sémantique lexicale est définie comme l'étude du sens des mots ou plutôt des morphèmes d'une langue c'est-à-dire de la petite unité dans laquelle nous pouvons reconnaître une expression ou un contenu. D'après Christoph Schwarz(2001) : « la sémantique lexicale est l'étude linguistique du sens des mots ».<sup>2</sup>

La sémantique lexicale travaille en coopération avec la lexicologie. Cette dernière s'intéresse aux mots et à ce vaste ensemble en constante mutation. Les unités du lexique sont les lexies. La lexicologie est l'étude scientifique du lexique. Une discipline proche à la sémantique lexicale. Celle-ci a pour objet l'étude du sens des unités lexicales, qui s'adonne à la description de la signification et de la classification des mots de la langue.

---

<sup>1</sup>- Siouffi G, Raemndonck VAND, P 48.

<sup>2</sup>- Schwarz C, 2001, « Introduction à la sémantique lexicale », URL : <http://Google.com> (consulté le 20/05/2019).

## 5-La syntaxe :

« On appelle syntaxe la partie de la grammaire décrivant les règles par lesquels on combine, en phrases, les unités significatives ».<sup>1</sup>

Aussi, « La syntaxe est à l'origine, la branche de la linguistique qui étudie la façon dont les mots se combinent pour former des phrases ou des énoncés dans une langue ».

- (<https://fr.wikipedia.org/wiki/syntaxe>[consulté le 23/04/2019]).

Donc, en générale, la syntaxe est l'ensemble des notions et techniques mis en œuvre pour étudier les combinaisons des mots qui sont porteuses de sens dans une langue.

Selon l'article Syntaxe et Sémantique du Français de A. Rousseau : « La syntaxe est la partie de la linguistique qui s'intéresse à l'étude des règles qui servent à expliquer, d'une part, l'ordre des mots dans la phrase et d'autre part, les relations qui existent entre les éléments qui la composent ». La syntaxe étudie la construction d'une phrase, elle explicite les règles de combinaison des unités minimales qui sont les mots. Ces derniers se combinent en respectant des règles systématiques pour former une autre unité plus grande (syntagme et phrase), A.Rousseau, spécialiste de la syntaxe générale et historique insiste sur l'importance de la dimension syntaxique dans l'évolution et le changement sémantique de mots (lexies). Il dit : « En effet, la construction sous-jacente à tout énoncé est bien celle qui est représentée par un modèle ou schème syntaxique, composé d'un prédicat, noyau de l'énoncé et de plusieurs places d'arguments, représentés par des variables de statut divers( groupes nominaux, groupes propositionnels, ou subordonnés) [...]. Considérer uniquement une unité lexicale hors contexte conduirait souvent à une aberration ; on n'arrive jamais à expliquer ainsi le changement ou renversement totale du sens de certains mots qui résistent depuis toujours à des approches atomisantes ».<sup>2</sup>

Le mot ne peut y avoir d'évolution ou changement de sens de mot en dehors du discours et du contexte. Par la, nous pouvons dire que la fonction syntaxique exerce une influence sur l'évolution sémantique d'une lexie (mot),

---

<sup>1</sup>- Dubois.J, et autres (1994) : *Dictionnaire de linguistique et des sciences de langue*, Larousse, Paris, p 468.

<sup>2</sup>-Rousseau. A, 2000, *Evolution lexico-sémantique: Explications traditionnelles et propositions nouvelles* ».in *Théories contemporaines du changement sémantiques in Mémoire de la société de linguistique de Paris, 2000, tome IX, Peeters, P : 180.*

Le rapport qu'entretient cette théorie de A.Rousseau (ou la syntaxe de manière plus générale) avec notre étude "l'absorption lexicale" est le fait que la syntaxe a une grande part dans les changements sémantiques d'une lexie ; c'est pourquoi nous ne pouvons pas faire une étude de l'absorption lexicale en dehors de la syntaxe, car une lexie ne peut disparaître et céder son sens à une autre lexie que dans une relation syntagmatique étroite au sein du syntagme, notamment, le syntagme nominal, régit par la syntaxe.

## **6- Les concepts de la syntaxe :**

### **6-1- Le syntagme :**

J.Dubois<sup>1</sup> définit le syntagme, il dit : « F.De Saussure appelle syntagme toute combinaison dans la chaîne parlée. Cette définition a été maintenue par certains linguistes ; ainsi, pour Martinet, 'on désigne sous le nom de syntagme toute combinaison de monèmes' ».

Il existe plusieurs types de syntagme que nous allons définir.

#### **6-1-1- Le syntagme nominal :**

Dans Introduction à la méthodologie en linguistique, le syntagme nominal est défini comme suite : « Il s'agit d'un syntagme constitué d'un déterminant d'un part et d'un nom commun de l'autre(...). En effet, le sens lexical de ce syntagme est véhiculé par la catégorie nominale, tandis que le déterminant apporte seulement des instructions grammaticales telles que le genre et le nombre du nom ».

Le syntagme nominal se constitue d'un nom noyau et d'un déterminant qui détermine le genre (féminin / masculin), le nombre (singulier/pluriel) de ce nom.

Le nom ou le groupe nominal a souvent besoin d'être précisé et cela par des expansions.

##### **6-1-1-1- L'expansion nominale :**

Le nom peut recevoir un élargissement, c'est-à-dire une ou des informations qui s'ajoutent au nom et le complètent.

---

<sup>1</sup> -P :478.

**6-1-1-1-1- Nom +adjectif :**

Le nom ou le groupe nominal s'enrichit par une expansion, il s'agit de l'adjectif qualificatif épithète qui qualifie le nom noyau et qui peut se placer soit avant ou après ce nom sans l'intermédiaire d'un verbe. L'adjectif qualificatif épithète s'accorde en genre et en nombre avec le nom noyau.

**6-1-1-1-2-Nom+ Complément du nom :**

Le complément du nom vient compléter le nom en apportant une précision à ce nom. Il est généralement introduit par une préposition.

**6-1-1-1-3- Nom +Proposition subordonnée relative :**

L'expansion du nom qui comporte un verbe est une proposition subordonnée relative, introduite souvent par un pronom relatif. Elle complète le sens du nom noyau et lui ajoute des informations. Il existe deux types de propositions subordonnées relatives : explicative et déterminative.

**6-1-2- Le syntagme verbal :**

Selon Introduction à la méthodologie en linguistique<sup>1</sup> : « Un syntagme verbal est constitué soit d'un verbe transitif et de son (ou ses) compléments(s), soit d'un verbe attributif et de son attribut. Le noyau de ce syntagme est le verbe, étant donné que les compléments sont sélectionnés par ce dernier ».

**6-1-3- Le syntagme adjectival :**

Selon Introduction à la méthodologie en linguistique<sup>2</sup> : « Un syntagme dont le nom noyau est un adjectif est appelé syntagme adjectival. Il peut constituer d'un adjectif et de son complément et/ou d'un adverbe modificateur (...). Nous rappelons que les adverbes employés comme modificateurs d'un adjectif marquent le degré d'intensité ».

---

<sup>1</sup>-P :194.

<sup>2</sup>-P :194.

### **6-1-4- Le syntagme prépositionnel :**

Dans Introduction à la méthodologie en linguistique<sup>1</sup> : « Un syntagme introduit par une préposition (ou une locution prépositive) appelé syntagme prépositionnel. Contrairement aux autres types de syntagme, le noyau de ce syntagme n'est pas une catégorie lexicale mais une catégorie grammaticale ou fonctionnelle ».

### **6-1-5- Le syntagme adverbial :**

Dans Introduction à la méthodologie en linguistique<sup>2</sup> : « Un syntagme adverbial peut être formé soit de l'adverbe noyau suivi de son complément, soit de l'adverbe noyau précède d'un modificateur (...).

Les adverbes qui constituent le noyau d'un syntagme adverbial représentent la manière ou la quantité, et non le degré ».

## **7- L'analyse sémique :**

L'analyse sémique ou componentielle est : « l'une des analyses structurale des unités lexicales. Elle porte sur un secteur particulier du lexique, ne retiennent que les oppositions et les différenciations, en se basant sur une analyse des points communs et des points de différences du contenu des mots menée à travers la décomposition du sens en unités minimales »<sup>3</sup>. D'ailleurs, elle est considérée comme une des applications systématiques de décomposition du sens d'un mot en unité de sens élémentaires. Dans cette théorie l'unité minimale de signification est appelée un sème, également component ou trait.

L'ensemble structuré de sèmes correspondant à un lexème est sémèmes. Un sème est un trait sémantique minimal dont les seules valeurs possibles sont positif (+) ou négatif(-), qui viennent de la comparaison de la signification des mots du champ étudié avec eux.

Les mots qui portent un (ou des) sème (s) positifs en commun appartiennent au même champ sémantique. Mais aussi, ils ont une fonction distinctive puisqu'ils rendent explicite ce qui fait de la différence entre chaque

---

<sup>1</sup> -P :195.

<sup>2</sup> -P :195.

<sup>3</sup>-URL : <http://linguistique.com/mots/lexique.html>(consulté le 04/04/2019).

deux mots. Ils peuvent servir à caractériser les différents sens possibles de mots ambigus.

### **8- Le contexte :**

Le contexte est l'environnement des mots ou des unités linguistiques, c'est ce qui précède ou suit une unité lexicale, autrement dit, c'est le syntagme, la phrase, la suite de phrases ou l'énoncé. Il constitue un élément très important dans les études de la sémantique des mots, car beaucoup de mots possèdent des significations différentes et sans le contexte il est difficile de savoir de quel sens il s'agit.

Pour déterminer le sens d'un mot, il faut le mettre dans son contexte. S.Ullmann dit dans son Précis de sémantique Française : « (...) le mot n'existe pas en dehors de contextes, qu'il n'a de sens que dans des situations déterminées, à l'intérieur d'un énoncé concret ». Il ajoute : « C'est toujours à l'intérieur d'un contexte donné que s'actualisent les éléments virtuels de la langue ». Le contexte énonciatif d'une lexie est essentiel pour la délimitation et la compréhension de son sens, ainsi que la compréhension des changements sémantiques, des évolutions sémantiques et même lexicales qu'elles peuvent subir.

Dans notre relevé des occurrences, nous avons privilégié les unités de sens aux unités formelles. De ce fait, nous avons deux types de contexte : le contexte linguistique proprement dit, c'est le contexte immédiat de l'unité examinée; le contexte non immédiat, c'est le contexte sémantique de l'unité relevée dans l'emploi des synonymes et des substituts lexicaux.

### **9- Le champ :**

Il est essentiel de signaler que le concept de 'champ' peut couvrir des choses très différentes. En linguistique, le fait de déterminer un champ veut dire chercher à dégager la structure d'un domaine donné.

L'ensemble de diverses significations d'un même mot forme son champ sémantique.

## **9-1- Le champ sémantique :**

Il est défini comme : « l'ensemble des significations que peut prendre un mot ou un groupe de mots dans des contextes différents »<sup>1</sup>.

Généralement, nous entendrons par champ sémantique une série de termes (mots ou expressions) que recouvre tel ou tel concepts. Alors, le champ sémantique est l'association d'un ensemble de termes spécifiques et d'un terme génériques.

En vue de la constitution d'un champ sémantique, il faut d'abord, délimiter le champ conceptuel (terme générique plus les termes du champ lexical), ensuite, faire la collecte des termes du champ lexical.

## **9-2- Le champ lexical :**

Les champs lexicaux sont des groupes de mots ou un ensemble de mots liés par similitude, qui se rapportent à une même idée ou un même thème. Ainsi, ils peuvent être constitués de mots de la même famille. Comme, ils peuvent être formés de synonymes, de terme ou d'expression ayant un sens commun, qui ont un rapport étroit avec le thème. De plus, ils sont composés de mots n'appartenant pas toujours à la même classe de mots.

L'étude des champs lexicaux nous aide à comprendre les idées présentées dans un texte ou un discours dégager le champ lexical d'un texte aide et facilite beaucoup à son analyse.

## **10- L'analyse du discours :**

La problématique du discours a toujours occupé une place dans l'étude du langage. La grande extension du concept discours le rend difficile à appréhender. D'abord, elle est définie selon F.Saussure comme équivalent de la parole et comme énoncé supérieur à la phrase ; nous citons la définition du J.Dubois<sup>2</sup> : « Dans son acception linguistique moderne, le terme de discours désigne tout énoncé supérieur à la phrase, considère du point de vue des règles d'enchaînement des suites de phrases ».

---

<sup>1</sup>-URL : [http://Google.com/champ\\_sémantique, connotation et dénotation \(consulté le 23/04/2019\)](http://Google.com/champ_sémantique,_connotation_et_dénotation_(consulté_le_23/04/2019)).

<sup>2</sup>-J.Dubois, P : 161.

Dans le dictionnaire linguistique, le discours est le langage mis en action, la langue assumée par le sujet parlant. En rhétorique, le discours est une suite de développements oratoires destinés à persuader ou à émouvoir et structurés selon des règles précises.

Pour faire notre étude de l'absorption lexicale dans la presse écrite, nous préconisons l'approche structurale qui considère la langue comme étant un système. Nous allons nous inspirer de la méthode d'analyse du discours de Z.Harris, qui se base sur la méthode structurale qui, à son tour, repose d'abord sur le besoin de la notion système et qui travail sur des corpus.

La méthode d'analyse du discours harrisienne s'intéresse à la manière du dire dans un texte ou discours. Harris étudie la fréquence des mots dans un même texte et leurs occurrences. Cette méthode d'analyse va nous permettre de faire des statistiques lexicales pris d'étudier les cooccurrences des lexies qui se trouvent dans les syntagmes nominaux fréquents dans le discours ; c'est ce qui fait appel à la syntaxe en passant par la sémantique de ces occurrences fréquentes, afin de pouvoir relever toute absorption lexicale.

### **11-Les changements sémantiques :**

La langue évolue à travers le temps, l'espace et la société. Ces éléments sont le point de départ de tout changement linguistique ou sémantique, qui peut s'effectuer lentement ou rapidement, selon les facteurs qui la réalisent. Nous pouvons sélectionner deux différents facteurs.

#### **a/Les facteurs internes :**

Il existe des variabilités dans l'utilisation d'une même langue à un moment donné, comme le recours à l'économie linguistique ou le locuteur tend à raccourcir les mots et les phrases et utilise les mots polysémiques qui englobent plusieurs sens pour expliquer, persuader, séduire... son interlocuteur. Cela se fait aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

#### **b/Les facteurs externes :**

Nous citons deux facteurs externes qui sont les changements sociaux qui ont un impact sur la langue et les contacts de langues (les interférences, les emprunts, les calques..... etc.)

De manière générale, un changement linguistique peut concerner la phonétique, la morphologie, la structure syntaxique et la sémantique d'un mot ou d'une phrase. Selon A.Martinet<sup>1</sup> : « tout peut changer dans une langue : la forme et la valeur des monèmes, c'est-à-dire la morphologie et le lexique ; l'agencement des monèmes dans l'emploi des unités distinctives, c'est-à-dire la phonologie ».

Le changement linguistique est un résultat indirect des interactions langagières humaines.

Un changement affecte le signe linguistique, c'est-à-dire, le signifiant et le signifié, comme le renouvellement des signifiants et de signifiés.

### **11-1- Changement d'ordre onomasiologique :**

Ce changement de sens consiste le renouvellement des signifiants pour un signifié, c'est-à-dire un changement de désignation, c'est-à-dire qu'un groupe de signifiants ou de mots renvoient à un seul signifié ou référent. Dans cette perspective cognitive, le changement de sens indique un changement de désignation.

Selon cette perspective, le changement sémantique est, en premier lieu, l'existence d'un concept ou d'un référent. Ensuite, il est le fait de répertorier l'ensemble des expressions qui servent à désigner ce concept.

Donc, il s'agit du champ lexical qui est l'ensemble de mots qui se rapportent à une même idée.

### **11-2- Changement d'ordre sémasiologique:**

Il s'agit d'avoir un signifiant pour plusieurs signifiés. Nous allons nous concentrer sur la perspective de A.Blank : « pour une approche cognitive du changement sémantique lexical : Aspect séméiologique » où émerge l'absorption lexicale que nous pouvons expliquer en terme de contigüité syntagmatique.

Contrairement à l'approche onomasiologique, l'approche sémasiologique définit le changement sémantique : comme le renouvellement des signifiés pour

---

<sup>1</sup>-Martinet.A, 1998, *Eléments de linguistique générale*. Armand Colin. P :173.

un signifiant, c'est-à-dire avoir plusieurs signifiés pour un seul signifiant. A.Blank se base sur trois principes pour délimiter et définir cet aspect.

Il s'agit des trois principes d'associations : la similarité, le contraste et la contiguïté que nous allons définir.

Depuis les débuts de la sémantique lexicale traditionnelle avec Reisch (1839/1972), les différents types de changement de sens auquel s'inscrit notre étude ont fait l'objet de nombreuses théories sémantiques, sachant que les changements sémantiques reposent sur les principes d'associations notamment en ce qui concerne la similarité et la contiguïté (A.Blank 1997). Mais, c'est le sémanticien Ullmann (1957.1962) qui s'est occupé de l'élaboration d'une version de cette théorie, a marqué jusqu'à une époque récente, la sémantique diachronique.

Le schéma proposé par Ullmann est basé sur une distinction entre le changement de sens par similarité, entre signifiants (étymologie populaire) et signifiés (métaphore) et par contiguïté entre signifiant (ellipse) et signifiés (métonymie). Cependant, le manque d'une définition précise du signe linguistique a empêché Ullmann et ses prédécesseurs (Darmesteter 1887 ; Breal 1897) de développer une théorie cohérente du changement sémantique.

L'avènement de la linguistique cognitive a marqué un renouveau de questions de psychologie et a souligné l'importance de considérer le rôle de l'association dans la compréhension du langage humain. Les origines des principes associatifs remontent à Aristote qui, dans son traité de *mémoria et reminixentia* (Aristoteles 1967) a évoqué trois principes d'association : la contiguïté, la similarité et le contraste. Ce dernier principe qui ne jouerait aucun rôle dans la sémantique traditionnelle, a été développé plus tard par Raible (1983).

Considérant les recherches effectuées dans ce domaine et empruntant la perspective sémasiologique de A.Blank : « Pour une approche cognitive du changement sémantique lexical : Aspect sémiologique » ; nous montrerons dans cette étude comment ce principe (la contiguïté) est susceptible de s'appliquer, dans le but de déterminer la façon dont deux entités linguistiques sont liées. Nous analyserons ce principe, notamment la contiguïté syntagmatique, qui constitue le fondement de l'absorption lexicale, en tant que type de changement de sens, ainsi que les raisons, qui la motivent.

Nous rappelons, encore une fois, que ces sémanticiens se basent sur les trois principes cités ci-dessus, pour délimiter et définir les changements sémantiques. Il s'agit des trois principes d'associations : la similarité, le contraste et la contiguïté.

**a) La similarité:**

Le principe de la similarité met en évidence la ressemblance de deux concepts. Ce principe englobe différents types de changement sémantique.

**b) Le contraste :**

Contrairement à la similarité, le contraste est l'opposé de deux concepts, ce qui veut dire un mot et son contraire.

**c) La contiguïté :**

A.Blank a illustré le rapport de contiguïté par une frame où il explique une relation converse entre "vendeur" et "acheteur", c'est la contiguïté conceptuelle. Il dit<sup>1</sup> : « Le principe de la contiguïté comprend tous les rapports des entités qui forment un "frame" (en fr. cadre) ou un "Scénario" (cf. Fillmore 1977) ; Schank/Abel Son 1977), comme par exemple, les relations spatiales et temporelles, les rapports de Cause/Effet, Acteur/Action, Partie/tout etc... ». Blank distingue deux types de contiguïté : conceptuel et syntagmatique.

Il a démontré le fonctionnement de ces trois principes à travers un modèle sémiotique complexe. Il a mis en rapport un domaine linguistique et un domaine extralinguistique où il y a le signe linguistique (tel qu'il est défini par Saussure) qui représente des informations lexicales avec ses deux faces, le signifiant qui est une information phonologique (l'image acoustique) et le signifié qui est un trait sémantique distinctif. Le signifiant renvoie à l'énonciation et le signifié à un domaine extralinguistique : il s'agit du "concept" qui se classe dans un niveau virtuel mais possédant un référent.

---

<sup>1</sup> -P :63.

## **12-L'absorption lexicale :**

Cette notion représente un procédé de changement sémantique qui est évoqué pour la première fois par le sémanticien Bréal en terme de "contagion". A.Blank<sup>1</sup> affirme qu' : « Elle se rattache étroitement aux théories de Bréal qui parle de "contagion" (Bréal 1899, 221) ».

Cette notion a évolué et a été redéfinie par un autre sémanticien, c'est S.Ullmann qui, dans son précis de sémantique Française<sup>2</sup> dit : « Des mots qui sont régulièrement en contact l'un avec l'autre à l'intérieur de la phrase peuvent s'influencer réciproquement de plusieurs façons. Nous connaissons déjà le phénomène de "contagion" dont la négation offre en français un exemple classique. Mais la forme par excellence que revêtent ces influences syntagmatiques est l'ellipse : l'un des deux mots s'efface en léguant sa signification à son voisin. Au point de vue synchronique, beaucoup d'ellipses sont toujours perçues comme telles ».

La notion d'ellipse est reprise et développée, encore une fois, par A.Blank<sup>3</sup> mais sous une autre appellation, il s'agit de l'absorption lexicale dont il dit qu' « Elle se rattache étroitement aux théories de Bréal (...) et Nyrop à qui je dois le terme « d'absorption » (cf.Nyrop 1913,53) ». Il précise que : « Le principe de l'absorption lexicale présenté ici est plus compliqué que celui de l'ellipse qu'on trouve, p.ex, dans Ullmann. Si l'on veut cependant ranger ce type de changement lexical sous le domaine du changement sémantique, cette interprétation s'impose ». Il ajoute aussi : « L'absorption comprend aussi toutes les informations lexicales du syntagme, comme le genre et la catégorie syntaxique ».

Pour faire cette étude de l'absorption lexicale dans la presse écrite algérienne d'expression française, nous préconisons l'approche structurale de l'étude de la langue, à savoir l'étude de celle-ci comme un système qui se suffit à lui-même. A travers cette étude nous tenterons d'expliquer comment et pour quelles raisons se réalise ce phénomène linguistique.

---

<sup>1</sup> -P : 69.

<sup>2</sup> - Ullmann.S, 1952, *Précis de sémantique Française*, Berne, A.Franck. P289

<sup>3</sup> -P :70.

**Conclusion :**

Dans ce chapitre, nous avons défini les principaux domaines et concepts de base que nous utilisons tout au cours de cette étude et qui nous permettra d'effectuer notre étude.

# **CHAPITRE II**

## ***L'absorption Lexicale***

**Introduction:**

Dans ce chapitre, nous allons faire la description du corpus. Nous présenterons dans un premier temps, notre corpus qui se compose d'un ensemble d'articles de presse écrite relevés dans le quotidien algérien. Ensuite, nous présenterons ce quotidien et les rubriques dans lesquelles nous avons relevés ces différents articles. Ces derniers traitent de la question des élections législatives du 04 Mai 2017 en Algérie.

Afin de réaliser une description minutieuse, nous allons faire un tableau qui précise les intitulés des articles et leurs sources (le journal, le numéro d'édition et le numéro de la page).

Nous allons expliquer le traitement de ce corpus par des statistiques lexicales, et nous allons classer les lexies relevées dans un tableau. Notons bien que ces lexies renvoient au champ lexical des élections législatives du 04 Mai 2017.

De ce fait, nous précisons que notre étude de l'absorption lexicale ne se fait pas au niveau de la lexie ; elle se réalise plutôt dans le cadre du syntagme nominal. Nous ajoutons aussi que ces lexies ne sont prises que parce qu'elles font référence à un champ lexical, celui des élections législatives citée-ci-dessus, aussi parce qu'elles sont des constituants de syntagmes nominaux que nous allons étudier.

Dans un second temps, nous allons faire l'analyse des contextes des lexies relevées dans le quotidien algérien « Le Soir d'Algérie ». Ces contextes seront limités dans le cadre du syntagme nominal, autrement dit, nous allons étudier les lexies qui sont des noms noyaux de syntagmes nominaux, ce qui implique une relation avec les expansions nominales qui forment, bien évidemment, le contexte de chaque lexie. En effet, celles-ci se trouvent en relation syntagmatique avec d'autres. Certaines de ces lexies, que nous allons traiter, sont caractérisées par leur emploi, dans un premier temps, en combinaison « étroite » avec d'autres lexies, constituant un syntagme et dans un second temps, elles sont utilisées seules.

Ce qui nous intéresse en cela, c'est que quand elles sont utilisées seules, elles gardent le sens dans lequel elles sont en combinaison avec les autres lexies. Par là, nous allons d'abord, réaliser une grille d'analyse qui définit le déroulement de cette analyse. Puis, nous allons faire des tableaux d'analyse qui la concrétisent. Notons bien que grâce à cette démarche, nous ferons l'étude de l'absorption lexicale.

## **1- présentation du corpus :**

Notre travail de recherche a comme corpus un ensemble d'articles de presse écrite d'expression française. Ces articles sont relevés dans le quotidien algérien indépendant. Ces articles traitent un thème politique, il s'agit des élections législatives du 04 Mai 2017. Les élections en question permettent d'élire des députés à l'assemblée populaire nationale (APN) afin d'élire 462 députés.

Comme pour toute élection, les législatives du 04 Mai 2017 sont précédées d'une campagne électorale où les candidats présentés au scrutin font leurs meetings dans les différentes wilayas du pays (Algérie), afin d'être élus députés. C'est pour cette raison que nous trouvons une multitude d'articles. En sachant que ces articles relevés n'ont pas tous la même longueur.

Nous insistons sur le fait que ces articles relèvent du discours journalistique à tendance politique. Donc, il est remarquable qu'une interdiscursivité traverse ces articles qui constituent notre corpus. En effet, c'est entre le discours journalistique et le discours politique que réside cet interdiscours.

Nous précisons qu'au sens restrictif, l'interdiscours est les relations implicites ou explicites qu'un discours entretient avec d'autre discours. Autrement dit, chaque discours est pris dans un inter discours, il ne prend sens qu'à l'intérieur d'un univers d'autres discours. Nous rappelons, encore une fois, que ce discours ne constitue pas notre objet d'étude en soi, mais plutôt l'absorption lexicale dans ce discours.

Dans ces articles relevés, se manifeste une fréquence d'un lexique spécifique au thème traité (les élections législatives du 04 Mai 2017), donc il s'agit d'un lexique politique, ou du moins, qui fait référence à cet événement politique.

Nous allons faire des statistiques lexicales pour quantifier les lexies qui renvoient au thème traité. Puis, nous allons étudier l'environnement lexical de chaque lexie relevée dans le syntagme nominal et cela, pour pouvoir étudier l'absorption lexicale.

### **1-1- le soir d'Algérie :**

C'est un quotidien algérien d'expression française fondé en 1990. Il se caractérise par le traitement de différents sujets dans différents domaines : social, économique, culturel, politique ou autres et dans différentes rubriques. Ce journal est édité à Alger et distribué sur tout le territoire national algérien.

### **1 2- les rubriques :**

#### **1-2-1- Actualité :**

Cette rubrique est consacrée à toutes les actualités du pays, qu'elles soient politiques ou autres.

#### **1-2-2- Événement :**

Cette rubrique est diffusée de temps à autre, elle n'est diffusée que lorsqu'il y a un événement important qui pourrait être politique (les élections), culturel ou autre.

#### **1-2-3- Régions « Est, Ouest, Centre » :**

Cette rubrique des régions donne le maximum d'informations concernant les trois différentes régions du pays, l'Est, l'Ouest et le Centre.

### **1-3- Justification du choix du corpus :**

Notre étude de l'absorption lexicale est une étude d'un type de changement sémantique qui se produit au sein du syntagme, c'est la raison pour laquelle nous avons choisi un corpus écrit. Il s'agit d'articles de presse écrits du quotidien algérien indépendant « le soir d'Algérie ».

### **1-4- les articles :**

Nous avons essayé de relever tous les articles qui traitent de l'événement en question, par exemple, nous pouvons citer des meetings de représentant de chaque parti politique. Nous avons relevé ces articles dans ce quotidien « Le soir d'Algérie, ces articles sont limités à une période précise du 25/04/2017 jusqu'au 07/05/2017. A travers le tableau ci-dessous, nous allons voir les titres de chaque

article recueilli, sa date, le numéro de la page dont il figure, ainsi que le numéro d'édition du journal.

**1-4-1- Tableau des articles relevés dans « le Soir d'Algérie » :**

N <sup>o</sup>	Titre de l'article	La date	N <sup>o</sup> d'édition	La page
01	Abdelwahab Derbal l'affirme : la loi et la législation « respectées dans leur intégralité » durant la campagne électorale.	25/04/2017	8085	04
02	Ouled Abbés a Tlemcen : « notre programme est celui de président »	25/04/2017	8085	04
03	Moussa Touati à Boumerdès, « Défendre les intérêts du peuple par la force de la loi »	25/04/2017	8085	04
04	Compagne pour la participation aux législatives	25/04/2017	8085	05
05	<u>Le ministre de l'intérieur a fait son constat</u> : « la partie est de la wilaya de Boumerdès doit être boostée pour sa mise à niveau ».	25/04/2017	8085	06

<b>06</b>	Législatives 2017 : les enseignements d'une compagne.	26/04/2017	8086	03
<b>07</b>	En meeting à Guelma	26/04/2017	8086	03
<b>08</b>	Elle maintient son discours critique	26/04/2017	8086	03
<b>09</b>	A partir de Bejaia Ouyahia s'en prend du MAK et plaide pour la décentralisation de la décision	27/04/2017	8086	04
<b>10</b>	Affaires des candidats « sans visage ». Derbal accuse la presse	27/04/2017	8086	04
<b>11</b>	Louisa Hanoune à Bejaïa : « la politique d'austérité met le pays dans une impasse politique grave »	27/04/2017	8086	04
<b>12</b>	En vue de la nouvelle législature. Le siège de l'APN fait peau neuve.	27/04/2017	8086	04
<b>13</b>	Situation précaire des personnes handicapées. Les candidats aux législatives interpellés	27/04/2017	8086	05
<b>14</b>	Mila. Le siège du parti			

	TAJ à Ferdjioua saccagé	27/04/2017	8086	06
<b>15</b>	Les algériens d'Europe votent à partir d'aujourd'hui	28/04/2017	8088	03
<b>16</b>	En meeting à Alger	28.29/04/2017	8088	04
<b>17</b>	En compagnie à Ain Defla	28.29/04/2017	8088	04
<b>18</b>	Bejaïa. Abderrazak Mokri plaide pour « une entente politique et culturelle ».	28.29/04/2017	8088	04
<b>19</b>	Ouled Abbés réplique à Saâdani : « Aidez nous par votre silence ».	28.29/04/2017	8088	05
<b>20</b>	Louisa Hanoune à Tizi-Ouzou : « un fort taux d'abstention ? Le gouvernement, le FLN et le RND en assumeront la responsabilité »	28.29/04/2017	8088	05
<b>21</b>	Législatives du 04 Mai 2017 La sortie de crise, selon le FFS	28.29/04/2017	8088	05
<b>22</b>	Transparence des élections. Hanaine averti les walis	30/04/2017	8089	03

<p><b>23</b></p>	<p><u>Crédibilité des élections.</u> Le gouvernement tente de convaincre</p>	<p>30/04/2017</p>	<p>8089</p>	<p>03</p>
<p><b>24</b></p>	<p><u>Début hier du vote de la communauté Algérienne à l'étranger.</u> Près d'un million inscrits sur les listes électorales.</p>	<p>30/04/2017</p>	<p>8089</p>	<p>03</p>
<p><b>25</b></p>	<p>M. Amokrane Chérif, membre du présidium du FFS : « le pouvoir est prêt à faire n'importe qu'elle concession aux puissances étrangères pour rester en place »</p>	<p>30/04/2017</p>	<p>8089</p>	<p>04</p>
<p><b>26</b></p>	<p>Mohcen Belabbas à Tlemcen : » l'incompétence et la médiocrité sont la cause du désespoir »</p>	<p>30/04/2017</p>	<p>8089</p>	<p>04</p>
<p><b>27</b></p>	<p>Mascara. Le MPA veut rééditer l'exploit de 2012</p>	<p>30/04/2017</p>	<p>8089</p>	<p>04</p>
<p><b>28</b></p>	<p>En meeting à Alger : Ouyahia veut une amnistie fiscale</p>	<p>30/04/2017</p>	<p>8089</p>	<p>05</p>
<p><b>29</b></p>	<p>Sellal à partir de Médéa : « l'état n'a plus les moyens de construire</p>	<p>30/04/2017</p>	<p>8089</p>	<p>05</p>

	comme avants ».			
<b>30</b>	Il appréhende une forte abstention. Touati soupçonne le pouvoir de vouloir aller vers une période transitoire.	02/05/2017	8090	05
<b>31</b>	Clôture de la campagne électorale	02/05/2017	8090	05
<b>32</b>	Le DGSN prépare les législatives	02/05/2017	8090	03
<b>33</b>	A. J. 1 du rendez-vous électoral. Législatives l'enjeu de la participation	03/05/2017	8091	03
<b>34</b>	Législatives du 04 Mai Bedoui promet la neutralité de l'administration.	03/05/2017	8091	03
<b>35</b>	Les algériens appelés aux urnes aujourd'hui. Place à la 7 <sup>ème</sup> législature.	04/05/2017	8092	05
<b>36</b>	Législatives 2017 62 ,75% d'abstention	05.06/05/2017	8093	02
<b>37</b>	Un scrutin en chiffres	05.06/05/2017	8093	02

<b>38</b>	Il exprime une forte insatisfaction par rapport à l'offre politique.  Le nombre des bulletins nuls bat tous les records.	05.06/05/2017	8093	03
<b>39</b>	Djamel Ouled Abbas (FLN) : « nous restons la première force politique ».	05.06/05/2017	8093	03
<b>40</b>	Naâma 02 sièges pour le FLN, 01 HMS, 01 RND, et 01 indépendant.	05.06/05/2017	8093	04
<b>41</b>	Alors que Tizi-Ouzou a enregistré le plus bas taux de participation du pays.  Le RCD et le FFS limitent la casse.	05.06/05/2017	8093	04
<b>42</b>	Ambiance terme chez les partis	05.06/05/2017	8093	07
<b>43</b>	Bouira. Chronique d'une élection...  Comme les autres	05.06/05/2017	8093	09
<b>44</b>	Législatives 2017 le jour d'après	07/05/2017	8094	03
<b>45</b>	Le PT conteste les résultats des législatives du 04 Mai Hanoune dénonce une « fraude	07/05/2017	8094	03

	massive et généralisée ».			
<b>46</b>	Amar Ghoul : « nous sommes la quatrième force politique du pays ».	07/05/2017	8094	04
<b>47</b>	Mokri répond à Soltani : « la place du MSP est toujours dans l'opposition » .	07/05/2017	8094	04
<b>48</b>	Boumerdès : l'échec des démocraties était prévisible.	07/05/2017	8094	04
<b>49</b>	Il a obtenu 14 sièges le satisfecit du Frond EL Moustakbel	07/05/2017	8094	05
<b>50</b>	Amar Ben Younes : « le prochain gouvernement sera composé du FLN et du RND ».	07/05/2017	8094	05
<b>51</b>	Les partis au lendemain. Des législatives de Bouira.	07/05/2017	8094	05
<b>52</b>	Il récuse le taux officiel avancé par Bedoui. Le RCD évoque un taux de participation de 25%	07/05/2017	8094	05

## **2- Traitement du corpus :**

Pour étudier le phénomène de l'absorption lexicale dans notre corpus, nous allons compter les occurrences des mots, leurs fréquences, et le contexte de chaque mot.

### **2-2- Délimitation du corpus :**

Après le recensement des lexies récurrentes, nous allons classer ces lexies relevées dans un tableau, selon leurs fréquences numériques, en partant de la fréquence la plus élevée, c'est-à-dire en ordre décroissant.

### **2-3- Relevé des occurrences:**

Concernant le relevé des occurrences de mots, nous n'avons pris en considération que les noms parce que nous allons étudier l'absorption lexicale dans les syntagmes nominaux. Ces occurrences de mots relevées seront classées dans un tableau de trois colonnes : une pour le rang, une pour l'occurrence et la dernière pour la fréquence numérique de ces occurrences.

## **3- Les statistiques lexicales des occurrences de mots :**

### **3-1- Le tableau :**

A partir de notre corpus, nous avons obtenu le tableau ci-dessous. C'est ce qui nous permettra de faire l'étude de l'absorption lexicale dans le quotidien « le soir d'Algérie ». Nous allons, d'abord, définir chaque colonne de ce tableau.

#### **3-1-1 La première colonne :**

Elle est consacré au range

#### **3-1-2 La deuxième colonne :**

Elle est consacrée à l'ensemble des occurrences de mots répétées (l'occurrence), ainsi celle-ci est définie comme une unité linguistique (phonologique, grammaticale ou lexicale) qui apparait dans un corpus.

**3-1-3 la Troisième colonne :**

Cette colonne est consacré à la fréquence numérique de chaque lexie, qui veut dire combien de fois une lexie se présente dans chaque article.

**3-2- Tableau des occurrences de mots relevées dans le « soir d'Algérie » :**

<b>Le range</b>	<b>L'occurrence</b>	<b>La fréquence</b>
<b>01</b>	Election	75
<b>02</b>	Compagne	150
<b>03</b>	Candidat	125
<b>04</b>	Législative	80
<b>05</b>	Discours	40
<b>06</b>	Taux	53
<b>07</b>	Pouvoir	120
<b>08</b>	Bulletin	57
<b>09</b>	Scrutin	151
<b>10</b>	Fraude	070

Nous rappelons que ces lexies renvoient au vocabulaire politique (les élections législatives du 04 Mai 2017), et nous allons étudier ces lexies dans un syntagme nominal. Afin d'expliquer comment et pour quelle raison le phénomène de l'absorption se réalise dans ce discours.

Ainsi l'impact de celle-ci sur la langue.

**4- La drille d'analyse :**

Cette grille d'analyse nous permettra de définir l'analyse des contextes des lexies relevées. Elle est réalisée dans le but de pouvoir déterminer chaque absorption lexicale.

**4-1- L'occurrence :**

Selon Gorge Mounim dans son dictionnaire de la linguistique (2003) : « l'occurrence d'une unité linguistique qui, étant réalisée dans le discours, et observable dans ses particularités dénombrables dans un corpus » C'est-à-dire la fréquence d'apparition d'un mot dans un corpus.

**4-2- L'expansion nominale :**

Le nom peut être complété par une expansion, c'est-à-dire une ou des informations qui s'ajoutent au nom et les complètent.

Il existe trois expansions du nom :

**4-2-1- Adjectifs :****4-2-1-1- l'adjectif qualificatif en fonction épithète :**

L'adjectif qualificatif est un mot variable qui exprime une qualité, une manière d'être de l'objet ou de la personne citée.

Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie.

Un adjectif qualificatif est épithète lorsqu'il placé directement à coté du nom qu'il qualifie.

**4-2-2 Complément du nom :****4-2-2-1- le complément du nom :**

Il est une expansion du nom qui sert à compléter et préciser le sens du nom noyau. Le plus souvent, il se joint au nom par une préposition (de, du, d')

**4-2-2-2- L'opposition :**

L'opposition est un groupe nominal ou un infinitif placé à coté du nom qu'elle complète. Elle est séparée du nom par une virgule et désigne la même réalité que le nom.

### **4-2-3- Les subordonnées relatives :**

L'expansion du nom qui comporte un verbe est une proposition subordonnée relative, introduite souvent par un pronom relatif (qui, que, dont..). Elle complète le sens du nom noyau et lui ajoute des informations.

Il existe deux types de propositions subordonnées relatives : déterminative et explicative.

#### **4-2-3-1- La proposition subordonnée relative déterminative :**

Essentielle à la compréhension de la phrase. On ne peut pas la supprimer car le sens de la phrase va être modifié.

#### **4-2-3-2- la proposition subordonne explicative :**

Contrairement à la déterminative, peut être supprimé, car elle ne fait qu'apporter des précisions au nom qu'elle complète.

### **4-3- la lexie seule :**

La colonne consacrée à la lexie seule détermine le nombre de fois que celle-ci revient toute seule dans un corpus. Cela est dans le but de délimiter sa sémantique lorsqu'elle est employée seule,

Ainsi que le phénomène linguistique en question (l'absorption lexicale).

### **4-4- la fréquence totale :**

La colonne consacrée à la fréquence totale détermine le nombre de fois que l'occurrence revient dans tout le corpus.

**5- Analyse des contextes de lexies :****5-1- Tableau 1 :**

nom	Les expansions du nom				seule	totale
	CN		Sub relatives			
oc	GN	appo	Déter	Expli		
<b>Election</b>	<b>25</b>	<b>02</b>	<b>07</b>	<b>11</b>	<b>40</b>	<b>75</b>

**Commentaire :**

La lexie « élection » apparaît 75 au sein de ce corpus. Elle est employée 40 fois avec différents adjectifs qualificatifs dont 32 fois avec un même adjectif, il s'agit de l'adjectif « législative ».

Ce qui s'avère important, c'est que la lexie employée seule 75 fois désigne ce sens là, autrement dit, la lexie « élection » signifie tout au long de ce corpus « élection législative ». Cela s'explique par le fait que cette occurrence a absorbé la signification de son expansion la plus répandue.

Elle est utilisée aussi 18 fois avec des subordonnées relatives explicatives et déterminatives. Elle revient 25 fois avec des compléments de nom dont 13 fois le complément :( du 04 Mai 2017).

Ce qui est de même important à mentionner, c'est que lorsque cette lexie est employée seule, elle emporte le sens de cette deuxième expansion. Par là, nous pouvons noter la présence d'une absorption lexicale c'est-à-dire que l'occurrence « élection » employée seule dans ce corpus désigne « les élections législatives du 04 Mai 2017 ».

Ce qu'est notable encore, c'est le fait que dans certains syntagmes, ce nom noyau « élection » disparaît et cède son sens à son expansion la plus répandue : l'adjectif « législative ». l'absorption dans ce cas là va dans deux sens, c'est-à-dire que c'est, parfois, le nom qui absorbe le sens de son expansion et dans d'autres fois c'est l'inverse.

**5-2- Tableau 2 :**

Nom	les expansion du nom					seule	totale
	CN		Sub relatives		Adj		
OC	CN	appo	Déter	Expli			
Législative	17	02	23	14	25	45	80

**Commentaire :**

Dans ce tableau, nous faisons l'analyse de la lexie « législative » qui a la fréquence totale de 80fois. Elle est utilisée 25 fois avec de différents adjectifs épithètes, 02 fois avec des appositions, 37 fois avec des subordonnées relatives, 17 fois avec des compléments de noms.

Ce qui est important à mentionner, c'est que cette occurrence surgit 74 fois en tant qu'adjectif d'un autre nom noyau, il s'agit pertinemment du nom « élection »qui, parfois, disparaît et cède son sens à son adjectif. Cela nous permet de signaler une absorption lexicale, autrement dit, l'adjectif « législative » devient un nom qui désigne « les élections », c'est un rapport de synonyme qui s'installe entre ces deux lexies.

Enfin, nous précisons que la plus part des compléments de nom qui accompagnent cette occurrence renvoient dans leur plus grande majorité au jour des élections.

**5-3- Tableau3 :**

Nom	Les expansions du nom					seule	totale
	CN		Sub relatives		Adj		
OC	CN	appo	Déter	Expli			
<b>Compagne</b>	<b>07</b>	<b>00</b>	<b>02</b>	<b>01</b>	<b>23</b>	<b>36</b>	<b>105</b>

**Commentaire :**

Ce tableau nous présente les emplois de la lexie « compagne » au sein du syntagme nominale. Cette occurrence revient 105 fois dans tout ce corpus. Elle est utilisée 23 fois avec de différents adjectifs qualificatifs dont 17 fois avec un même adjectifs, il s'agit de l'adjectif « électorale » que l'on trouve même lors de son emploi toute seule, c'est-à-dire que la lexie « compagne » employée seule signifie au sein de ce corpus « compagne électorale ». Cela résulte de l'absorption lexicale.

D'autre part, l'occurrence est employée 03 fois avec des subordonnées relatives qui déterminent, en partie, qu'il est question d'une « compagne électorale ». Elle est, notamment, employée 07 fois avec des compléments de nom qui précisent, dans l'ensemble, qu'il s'agit de parti, tel des partis. L'occurrence « compagnie » revient 36 fois toute seule en gardant le sens de ses expansions les plus répandues, c'est « compagne électorale de parti politique ». Cela donne lieu à une absorption lexicale.

**5-4- Tableau4 :**

nom	Les expansions du nom					seule	totale
	CN		Sub relatives		adj		
oc	CN	appo	Déter	Expli			
<b>candidat</b>	<b>26</b>	<b>01</b>	<b>03</b>	<b>04</b>	<b>45</b>	<b>37</b>	<b>125</b>

**Commentaire :**

Candidat est un lexie qui apparait 125 fois dans ce corpus.

Elle est employée 45 fois avec des adjectifs qualificatifs. Elle revient 07 fois avec des subordinées relatives (déterminatives et explicatives). l'occurrence « candidat » revient 26 fois avec différents compléments de nom: « aux élections », "du parti politique", "aux législatives"...

Ce qui est important à mentionner, c'est que le nombre de fois ou cette occurrence revient toute seule (37 fois) le sens de la grande majorité de ses expansions relevées il s'agit assurément de «candidat aux élections législatives».

**5-5- Tableau5 :**

nom	Les expansions du nom					seule	totale
	CN		Sub relatives		adj		
OC	CN	appo	Déter	Expli			
<b>Discours</b>	<b>05</b>	<b>00</b>	<b>03</b>	<b>01</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	<b>40</b>

**Commentaire :**

L'occurrence « discours » a la fréquence totale de 40 fois. Elle est employée avec différentes expansions : 10 fois avec des adjectifs dont 07 fois

avec l'adjectif « politique ». L'occurrence est employée 05 fois avec des compléments de nom : "des partis", "de compagne", "de compagne électorale" qui déterminent en partie son sens employée seule 17 fois. La lexie « discours » signifie « discours politique de compagne électorale ». En sachant bien que « discours » désigne selon le dictionnaire Larousse : « développement oratoire, allocution prononcés en publique ».

**5-6- Tableau 6 :**

nom	Les expansions du nom				adj	seule	totale
	CN		Sub relatives				
OCC	CN	appo	Déter	Expli			
Taux	27	00	04	03	37	33	53

**Commentaire :**

L'occurrence « taux » apparaît 53 fois tout au long du corpus. Elle est employée 37 fois avec des adjectifs qualificatifs et 27 fois avec des compléments de nom. Ces 27 compléments de nom se répartissent en deux : 13 fois « taux d'abstention » et 14 fois « taux de participation ».

Cette lexie absorbe deux significations totalement antonymes. Lorsque cette lexie est employée seule (33 fois) signifie : parfois, le premier sens absorbé (taux d'abstention) et dans d'autre fois, le deuxième sens absorbé (taux de participation).

Ces deux sens absorbés se limitent dans un cadre très restreint au sein du corpus, il s'agit de l'article de presse. Les deux sens que cette lexie a absorbé donnent naissance à une relation, c'est l'antonyme. Bien que la lexie « taux » signifie dans le dictionnaire Larousse : « grandeur exprimée en pourcentage ».

**5-7- Tableau 7 :**

nom	les expansion du nom					seule	totale
	CN		Sub relatives		Adj		
OC	CN	appo	Déter	Expli			
<b>POUVOIR</b>	<b>07</b>	<b>00</b>	<b>01</b>	<b>02</b>	<b>15</b>	<b>77</b>	<b>120</b>

**Commentaire :**

« Pouvoir » est une occurrence qui est employée 120 fois dans ce corpus. Sur ce nombre de fois, elle est utilisée 15 fois avec de différents adjectifs qualificatifs.

Elle revient 03 fois avec des subordonnées relatives. Elle revient aussi 07 fois avec des compléments de nom. Ce qui est constatable à travers l'analyse de cette lexie, c'est le sens des expansions assumé par la lexie employée seule (77 fois), il s'agit de « pouvoir politique ». Cela dit que la lexie « pouvoir » a absorbé le sens « pouvoir politique ».

**5-8- Tableau 8 :**

nom	Les expansions du nom					seule	totale
	CN		Sub relatives		Adj		
OC	CN	appo	Déter	Expli			
<b>Bulletin</b>	<b>17</b>	<b>00</b>	<b>02</b>	<b>01</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>57</b>

**Commentaire :**

L'occurrence « bulletin » est employée (57 fois) dans tout ce corpus. Elle est utilisée (15 fois) avec des adjectifs. Elle surgit (03 fois) avec des subordonnées relatives. Cette occurrence est, aussi, employée (17 fois) avec des

compléments de nom qui se résument, dans leur plus grande majorité, dans « de vote ». La lexie « bulletin » seule assume le sens de ses expansions : le complément du nom, elle signifie donc « bulletin de vote ».

**5-9- Tableau 9 :**

nom	Les expansions du nom					seule	totale
	CN		Sub relatives		Adj		
OC	CN	appo	Déter	Expli			
Scrutin	13	01	02	01	17	101	151

**Commentaire :**

L'occurrence « scrutin » revient 151 fois dans tout ce corpus. Elle est employée 17 fois avec de différents adjectifs qualificatifs dont 11 fois avec l'adjectif « législatif ».

Elle est utilisée 03 fois avec des propositions subordonnées relatives.

Elle est utilisée aussi 13 fois avec des compléments de nom dont 10 fois avec un même complément de nom : « du 04 Mai 2017 ». Cette lexie apparaît (11fois) seule tout en gardant le sens de ses deux différentes expansions, qui renvoient au « scrutin législatif du 04 Mai 2017 ». De ce fait, l'occurrence « scrutin » a absorbé le sens de ses expansions. Cela résulte de l'absorption lexicale.

**5-10- Tableau 10 :**

nom	Les expansions du nom					seule	totale
	CN		Sub relatives		Adj		
OC	CN	appo	Déter	Expli			
Fraude	07	00	01	02	13	30	70

**Commentaire :**

L'occurrence « fraude » est employée 70 fois dans tout ce corpus. Elle est utilisée 13 fois avec de différents adjectifs, dont 09 fois avec l'adjectif « électorale ». Elle est utilisée 03 fois avec des propositions subordonnées relatives.

Le sens de la lexie « fraude » employée seule, tout au long de ce corpus, assume celui des expansions là-cites la dessus. Elle signifie donc « fraude électorale ».

**5-11- Tableau 11 :**

nom	Les expansions du nom				seule	totale	
	CN		Sub relatives				Adj
OC	CN	appo	Déter	Expli			
Parlement	00	00	00	01	01	13	31
Vote	05	00	02	03	01	09	101
Voix	00	00	01	01	02	13	50
Urne	00	00	00	01	01	17	33
Députation	01	00	00	00	01	05	09
Démocratie	01	01	00	01	07	13	21
Affaire	02	00	00	00	03	05	23
Elu	02	00	00	00	06	05	43
Corruption	00	00	00	01	04	11	27
commission	05	00	00	00	07	19	32

**Commentaire :**

Ce grand nombre de lexies classées dans le tableau ci-dessus, représentent toutes les occurrences qui n'ont pas connu d'absorption lexicale. Cela résulte de différentes causes : soit la lexie en question n'a pas autant d'expansions qui suffisent pour qu'il y ait de l'absorption lexicale, ou bien parce qu'elle est elle-même une expansion d'autres noms noyaux dans des syntagmes nominaux. Nous ajoutons, notamment, que certaines lexies ne peuvent pas subir d'absorption lexicale lorsqu'elles sont accompagnées de différents adjectifs qui précisent, à chaque fois son sens.

**6- l'absorption dans « le soir d'Algérie » :****6-1- le sens absorbé :**

<b>L'occurrence</b>	<b>Sa fréquence</b>	<b>Le sens absorbé</b>
<b>Election</b>	<b>75</b>	<b>Législative</b>
<b>Législative</b>	<b>80</b>	<b>Du 04 Mai 2017</b>
<b>Compagne</b>	<b>150</b>	<b>électorale</b>
<b>Candidat</b>	<b>125</b>	<b>Aux élections législatives</b>
<b>Discours</b>	<b>40</b>	<b>Politique de campagne</b>
<b>Taux</b>	<b>53</b>	<b>D'abstention/ de participation</b>
<b>Pouvoir</b>	<b>120</b>	<b>Politique</b>
<b>Bulletins</b>	<b>57</b>	<b>De vote</b>
<b>Scrutin</b>	<b>151</b>	<b>Législative du 04 Mai 2017</b>
<b>fraude</b>	<b>70</b>	<b>Electorale</b>

**6-2- commentaire :**

Dans ce tableau, nous avons classé les lexies qui ont connu une absorption lexicale. Nous constatons que sur 21 occurrences ; il n'y a que 11 occurrences qui ont subi des absorptions lexicales et cela résulte de différentes causes que nous allons voir dans la synthèse ci-dessus. Nous constatons que certaines lexies

ont absorbé presque un même sens, elles reprennent, en réalité le sens de leurs expansions qui sont des hyponymes de l'hyperonyme : « politique ».

### **6-1 Synthèse:**

A travers cette délimitation des lexies qui ont absorbé le sens de leurs expansions, nous constatons que sur 23 occurrences il n'y a que 13 occurrences dans « le soir d'Algérie » qui ont subi une absorption lexicale.

A partir de cette analyse, nous avons pu identifier plusieurs cas d'absorption lexicale, c'est -à- dire que certaines lexies ont absorbé de manière simple le sens de leurs adjectifs qualificatifs, telle la lexie (élection), et d'autres ont absorbé le sens de leurs compléments de nom, telle la lexie (bulletin), (taux), etc. Ce qui figure encore à travers l'absorption lexicale de certaines lexies, c'est qu'elles ont assumé le sens de leurs différentes expansions, cas des occurrences (politique, taux...)

A présent, ce que nous pouvons dire, c'est qu'une lexie peut absorber le sens de ses différentes expansions : des adjectifs, des compléments de nom, ou tout de même des subordonnées relatives.

Sur ce point, l'occurrence qui a absorbé, le plus, le sens des subordonnées relatives est la lexie (pouvoir) car le sens qu'elle a absorbé semble lui appartenir.

Ce qui est constatable aussi, c'est que certaines absorptions deviennent plus complexes, cas de l'occurrence (législative) qui revient (62 fois) en tant qu'adjectif d'un autre nom noyau, il s'agit pertinemment du nom (élection) qui parfois, disparaît et cède son sens à son adjectif, autrement dit, l'adjectif (législative) devient un nom qui désigne (les élections), c'est un rapport de synonymie qui s'installe entre ces deux lexies.

De ce fait, nous comprenons que l'absorption lexicale va dans deux sens, comme l'expansion peut céder son sens à son nom noyau, le nom noyau, lui aussi, peut céder son sens à son expansion qui devient à son tour, un nom noyau qui peut être suivi d'une autre expansion tel le syntagme suivant : « les législatives du 04 Mai 2017 ». Cela dit que l'absorption lexicale n'est pas limitée à un seul volet.

Nous précisons que ces sens là reviennent dans toutes les fois où l'occurrence revint seule dans le corpus : « le soir d'Algérie ». se manifeste à travers les lexies : « élection, législative, bulletin, part, pouvoir ».

Ce qui est aussi important à signaler, c'est que certaines autres absorptions lexicales se limitent dans un cadre très restreint et précis qui ne dépasse pas le cadre d'un texte où d'un article. Cela se manifeste à travers la lexie (taux) qui a absorbé deux significations totalement antonymes, la première c'est « taux d'abstention », la deuxième « taux de participation » les deux sens que cette lexie a absorbé donnent naissance à une relation sémantique : c'est l'antonymie.

En effet, nous pouvons relever quelques relations sémantiques qui dérivent de cette analyse, telle la relation citée ci-dessus « l'antonymie », l'hyponymie et même la synonymie.

Concernant les lexies qui n'ont pas subi d'absorptions lexicales, elles sont dans la plupart du temps, soit des expansions d'autres noms noyaux ou bien elles ont des expansions très différentes, c'est – à-dire qu'elles ne constituent pas des segments répétés, car pour que l'absorption lexicale se réalise, il faut que la lexie soit répandue tant de fois avec une même expansion, comme étant un syntagme répété.

D'autant plus que certaines lexies ne peuvent pas subir d'absorption lexicale, parce qu'elles ne sont pas accompagnées d'expansions.

## **6-2- Les types d'absorption lexicale :**

Partant de cette analyse, nous avons pu dégager plusieurs types d'absorption lexicale :

### **6-2-1- l'absorption simple:**

Une absorption est simple lorsqu'une lexie fréquente dans un syntagme nominal, absorbe le sens de son expansion la plus fréquente, la plus répandue, et la plus significative.

Nous pouvons illustrer ce type d'absorption simple par l'exemple suivant : la lexie (élection) qui revient dans le corpus « le soir d'Algérie »<sup>75</sup> fois dont 40 fois avec la même expansion, c'est l'adjectif « législative ». nous

précisons, encore une fois, que l'absorption lexicale se trouve dans les lexies employées seules.

Par là, nous pouvons dire que le présent exemple révèle que le signifiant acquiert de manière simple le sens d'un autre signifie (ce sens se limite à ce corpus)

### **6-2-2- l'absorption complexe :**

Ce type d'absorption se veut complexe pour le fait que certaines lexies peuvent absorber le sens de leurs différentes expansions, telle la lexie :

(Pouvoir) qui a pratiquement absorbé le sens de ses différentes expansions (des hyponymes) pour assumer le sens d'un hyperonyme (politique). L'absorption lexicale est dite aussi complexe lorsqu'il y a un changement de catégorie grammaticale : cas de la lexie « législative » qui se trouve pour un grand nombre de fois comme étant un adjectif du nom noyau (élection). L'absorption lexicale dans cet exemple va dans deux sens, c'est – à-dire que parfois c'est le nom noyau qui assume le sens de l'adjectif qualificatif et dans d'autres fois, c'est l'inverse, autrement dit, c'est le nom noyau « élection » qui disparaît et cède son sens à son expansion l'adjectif « législative » qui devient à son tour un nom « les législatives ».

### **6-2-3- l'absorption double :**

L'absorption est double, lorsqu'une lexie absorbe deux sens antonymes. Elle conquiert plusieurs significations nouvelles.

Nous pouvons illustrer ce type d'absorption double par les deux exemples suivants : Le premier est celui des lexies qui absorbent le sens de leurs adjectifs et complément du nom. Nous constatons cela à travers l'analyse de la lexie « compagne » qui signifie « compagne électorale de parti politique ». Le deuxième est celui des lexies qui assument deux sens antonymiques. Ainsi, la lexie « taux » révèle une double absorption, car elle assume deux sens tout à fait contraires de ses différents compléments de nom : « d'abstention, de participation ».

### **6-3- Absorption lexicalisée et non lexicalisée :**

Une absorption est dite lexicalisée lorsqu'une lexie emporte un sens qui semble lui appartenir, c'est-à-dire que le sens devient son propre sens. Une absorption lexicalisée est le fait qu'une lexie signifie le sens de l'une de ses expansions sans qu'elle revienne, tant de fois avec elle dans le discours. De plus, elle peut apparaître toutes les fois seule, sans expansion, mais le sens de celle-ci est présent en elle, et cela se manifeste à travers la lexie « pouvoir » qui signifie « pouvoir politique ». Une absorption est nom lexicalisée lorsque l'absorption lexicale se limite à un seul contexte, telle la grande majorité des absorptions que nous avons relevées, c'est-à-dire qu'elle n'assume ces sens là qu'au sein de ce corpus.

### **6-4- Les relations sémantiques :**

#### **6-4-1- l'hyponymie et l'hyperonymie :**

L'hyperonymie et l'hyponymie sont définies comme synonyme de superordonné :

« On appelle superordonné le terme dont le sens inclut le sens ou les sens d'un ou de plusieurs autre termes »<sup>1</sup>.

De même : « le terme d'hyponymie désigne un rapport d'inclusion appliqué non à la référence mais au signifié des unités lexicales concernées ».<sup>2</sup>

Donc, il existe une relation hiérarchique entre les unités de la langue, d'ordre et même d'inclusion.

Elles sont tout de même définies dans Introduction à la lexicologie et morphologie <sup>3</sup> : « la relation d'hyponymie est une relation hiérarchique qui unit un mot spécifique (sousordonné), l'hyponyme, à un mot plus général (super ordonné) nommé l'hyperonymie ».

---

<sup>1</sup>- Dubois J et al, 1973, *dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse<sup>2</sup>, Paris, p.469

<sup>2</sup>- p.247.

<sup>3</sup>- Berthet.F, 1998, *Introduction à la lexicologie et morphologie*, Nathan, Paris, p.49.50.

Cette relation hiérarchique est attesté dans les lexies analysées, ainsi l'analyse de la lexie (discours) qui revient 42 fois dans notre corpus « le soir d'Algérie », cette lexie seule signifie « discours politique » qui est l'hyponymie de plusieurs hyponymes : « de politique, de compagne, de parti, de compagne électorale ».

A présent, nous pouvons dire qu'il y a une relation d'inclusion entre ces lexies, c'est-à-dire que l'occurrence « discours » a absorbé le sens d'un mot qui englobe plusieurs sens des autres mots qui font parti de lui, c'est le mot « politique »

En guise de conclusion, nous pouvons dire que cette relation sémantique agit sur le type d'absorption lexicale, c'est-à-dire que quand une lexie vient avec un hyperonyme, ce sont les hyponymes de cet hyperonyme qui disparaissent. Cela dit que c'est le mot hyperonyme qui englobe plusieurs hyponymes qui restent et l'absorption se limite à ce stade.

#### **6-4-2 l'antonymie :**

Les antonymes sont définis comme des mots de sens contraire et, comme tels, ils paraissent opposé aux synonymes. Dubois dit (1973 :73) : « les antonymes sont des unités dont les sens sont contraire ». Cette relation sémantique se manifeste à travers l'analyse de la lexie « taux » .

Cette lexie a subi deux absorptions lexicales, l'une est « taux d'abstention » et l'autre est « taux de participation ».

Il s'agit pertinemment de deux expansions antonymes Selon le TFL<sup>1</sup> le mot « abstention » veut dire : « Acte ou attitude d'une personne, s'interdisant volontairement d'user de quelque chose, ou de faire quelque chose ». Contrairement au sens du mot « participation » qui, lui aussi, est défini, selon le TFL, comme étant le fait de « prendre part activement à quelque chose ».

Cette relation d'opposition entre les expansions de l'occurrence « taux » participe au fait que son absorption soit limitée dans un contexte bien restreint.

---

<sup>1</sup>- TFL, *trésor de la langue française*.

### **6-4-3- la synonymie :**

La synonymie est la relation d'équivalence sémantique entre deux ou plusieurs unités lexicales dont la forme diffère. Les synonymes ont un même signifié et des signifiants différents, M. Grevisse<sup>1</sup> dit : « les synonymes sont des mots qui présentent des analogies générale de sens, mais différents. entre eux par des nuances d'acception ».

Les synonymes sont substituables. les lexies qui sont en mesure de substituer dans tous les contextes de notre corpus, en précisant qu'elles résultent de l'absorption lexicale, sont les lexies « élection » et « législative », c'est-à-dire que dans un contexte bien déterminé ( les articles qui traitent du sujet des élections législatives du 04 Mai 2017), les deux lexies se substituent l'une l'autre. Elles manifestent une relation de synonymie.

En effet, les lexies « élection » et « législative » semble être des synonymes qui découlent de l'absorption lexicale.

### **7-Les procédés de changement sémantique :**

#### **7-1- l'absorption lexicale et le glissement de sens :**

Le glissement sémantique est un changement de sens où le signifiant se dote d'un nouveau signifié. C'est donc, l'association de la polysémie d'une lexie.

Dubois<sup>2</sup> précise : « le glissement « changement » de sens est considéré par CH. Bally comme un processus de dérivation implicite ». Ce changement peut être dû à des procédés comme la métaphore qui se constitue sur un principe de similarité. Ce procédé ne se rapproche pas de l'absorption lexicale autant que la métonymie, qui est contrairement à la métaphore, elle est établie selon une relation de voisinage, d'association ou encore de contiguïté entre deux référents, c'est-à-dire le terme utilisé de façon métonymique appartient au même champ sémantique du terme substitué.

---

<sup>1</sup>- Grevisse M, 1973, *précis de grammaire française*, Duculot, Paris, p.27.

<sup>2</sup>- Dubois J, 1973 *dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, p.233.

Donc, nous pouvons dire que le glissement de sens d'une lexie peut se réaliser par une contiguïté entre les éléments d'un discours.

Nous précisons que la métonymie se résume en une contiguïté conceptuelle et non syntagmatique néanmoins, elle représente un glissement de sens par un rapport de contiguïté.

La contiguïté syntagmatique représente une sorte de glissement de sens.

Eurritia confirme : « la disparition éventuelle de la concurrence est susceptible de favoriser glissement sémantique ».

### **7-2- l'absorption lexicale et la métonymie :**

A Blank<sup>1</sup> dit : « la métonymie est le deuxième des grands types de changement sémantique (...) par opposition à la métaphore, la métonymie présuppose un rapport conceptuel fort (...) comme la métaphore la métonymie connaît une organisation en schémas que nous appelons, par analogie, « les métonymies conceptuelles ».

Selon P. Lerat<sup>2</sup> : « l'association se fait par contiguïté, et non par ressemblance (...) plus généralement, la métonymie est une impropriété expressive résultant d'une contiguïté logique (ex, la cause pour l'effet) ou empirique (ex, le contenant pour le contenu) ».

Dans le cas de notre objet de recherche, l'absorption lexicale, le changement sémantique se fait par contiguïté. C'est un phénomène linguistique qui marque le syntagme. Cela s'explique par le fait que certains des éléments du syntagme (lexies) disparaissent, en laissant leurs traces sémantiques aux lexies restantes.

Donc, nous pouvons préciser que la métonymie et l'absorption lexicale sont toutes les deux des procédés de changements sémantiques, sauf que la première est une contiguïté conceptuelle et la deuxième, une contiguïté syntagmatique.

---

<sup>1</sup>- p.65

<sup>2</sup>- Lerat P, 1983, *sémantique : descriptive*, Hachette, Paris

## **8-L'innovation sémantique :**

Il s'agit de l'adaptation d'un sens nouveau pour une forme ancienne faisant partie de la néologie sémantique, qui est une création de nouveau mot par l'adjonction d'une nouvelle acception à une dénomination déjà existant. Selon Marie François Mortureux<sup>1</sup> : « la néologie sémantique consiste à : créer une nouvelle signification pour un mot existant ; elle crée une nouvelle association entre un signifiant existant et un sémème ».

A .Blank<sup>2</sup>. définit l'innovation sémantique, il dit : « l'innovation sémantique est due au fait qu'un locuteur veut exprimer un concept qui n'est pas encore lié à un signe ou bien qu'il veut exprimer d'une façon différente, un concept pour lequel il dispose déjà d'un mot, mais qui ne lui paraît pas convaincant ou adéquat dans un contexte pragmatique concret.

Quand notre locuteur associe à ce concept un autre signe ou un concept similaire, contraire ou contigu, il réalise une innovation sémantique qui, une fois acceptée par d'autres locuteurs, devient un changement sémantique lexicalisé ».

Cette innovation sémantique se réalise selon A. Blank, par trois principes qui sont des principes du changement sémantique des lexies.

Il s'agit pertinemment des principes : d'association, de transfert et de lexicalisation.

Nous citons aussi la définition de Dassi<sup>3</sup>, il dit : « la néologie de sens s'assimile à la resémantisation d'un signifiant existant dans la langue ».

L'absorption lexicale, comme étant un type de changement sémantique, contribue à l'innovation sémantique. M. Eurrutia<sup>4</sup> précise : « Moins fréquent, le principe de contiguïté syntagmatique peut contribuer à l'innovation lexicale. Un

---

<sup>1</sup>- Mortureux M. F, 2001, p.117, *la lexicologie entre langue et discours*, Paris. Armand. Colin.

<sup>2</sup>- p.66

<sup>3</sup>- Dassi, M. « *question de sémantique : de la néologie autour de la téléphonie au Cameroun* », in *sublangues (en ligne)*

URL : <http://www.sublangues.sn/IMG/Pdf/doc.41.Pdf>.

<sup>4</sup>- Eurrutia. M, 2006, « *Aspect sémasiologique du changement sémantique lexicale en français spécialement* ». (en ligne),

URL (<http://www.aelfe.org/document/Mercedes Eurrutia. Pdf>)

exemple représentatif est celui de l'absorption lexicale qui repose sur la formation des mots et des syntagmes lexicalisés ».

Eurrutia illustre ce qu'elle dit par un exemple de syntagme lexicalisé, il s'agit de « ordinateur portable » qui se réduit en un seul élément (lexie) tout en gardant le sens de tout le syntagme. En comparant avec l'analyse que nous avons effectuée : les syntagmes dans lesquels se trouvent les lexies analysées sont lexicalisés dans un contexte bien déterminé (dans ce corpus qui traite le sujet des élections du 04 Mai 2017)

Donc, l'ensemble des absorptions lexicales que nous avons dégagées se limite à ce corpus. Cependant, nous pouvons préciser que ce fait (la lexicalisation) se reflète à travers, les lexies « pouvoir » et « législative » qui emportent. Le sens de leurs syntagmes nominaux (les expansions), il est donc question de changements sémantiques lexicalisés.

### **9- Changements « occasionnels » et changements « lexicalisés » :**

Un changement sémantique occasionnel est le fait d'utiliser une seule lexie pour reprendre le sens d'un ensemble de lexie dont elle fait partie, C'est ce qui s'illustre à travers le changement sémantique par l'absorption lexicale.

Nous précisons que les changements sémantiques que nous avons dégagés sont des Changements occasionnels car ils se limitent à un contexte bien déterminé (les articles de presse écrite relevés dans le quotidien Algérien d'expression française, traitant de la question des élections législatives du 04 Mai 2017)

Si nous prenons le cas de la lexie (candidat) qui signifie au sein de tout ce corpus (candidat aux législatives), ainsi la lexie (bulletins) qui signifie (bulletins de vote), nous comprenons qu'elles signifient autre chose hors ce contexte.

Quand au changement lexicalisé, c'est l'aboutissement d'un changement occasionnel. Nous rappelons que les Changements occasionnels se réalise dans un discours, cas de notre discours.

Les changements lexicalisés affectent la langue et contribuent à l'enrichissement sémantique des lexies. Dans notre corpus, nous avons dégagé une seule lexie qui concrétise ce type de changement (lexicalisé), c'est la lexie (pouvoir) qui n'a

pratiquement pas d'expansions fréquentes (nous avons pu dégager une hypéronymie) qui désigne qu'il est question d'un pouvoir politique.

### **10-La lexicalisation :**

A.Blank<sup>1</sup> définit la lexicalisation, en précisant que : « Si l'innovation lexicale réussit à convaincre un groupe de locuteurs déterminés, l'innovation s'établit comme signification supplémentaire du mot en question et le changement sémantique est complet ».

### **11-L'absorption lexicale et l'anaphore :**

Nous allons d'abord définir ce qu'est l'anaphore. Elle est définie par J. Dubois<sup>2</sup>. Comme le « processus syntaxique consistant à reprendre par un segment, un pronom en particulier, un autre segment du discours, un syntagme nominal antérieur ».

Dans notre cas, c'est un segment qui reprend le sens de tout un syntagme. C'est la contiguïté syntagmatique.

Nous ajoutons que l'ensemble des résultats qui découlent de notre analyse détermine que les lexies analysées sont employées anaphoriquement par rapport à l'expression dont elles rapportent le sens, sachant que ces lexies sont des noms noyaux de syntagmes nominaux. Nous précisons encore, que celles-ci assument le sens de leurs cooccurrences après leur disparition. Prenons le cas de l'occurrence (élection) qui, durant toutes les fois où elle surgit seule dans ce corpus, signifie le sens du syntagme (élection législative).

### **12- L'absorption lexicale et l'ellipse :**

est un procédé grammatical qui consiste à omettre un ou plusieurs éléments en principe nécessaires à la compréhension du texte pour produire un effet de raccourci.

Dans notre cas, l'absorption lexicale, c'est l'omission d'un élément du syntagme nominal : (soit l'omission de l'adjectif qualificatif, des subordinées relatives ou des compléments de nom et parfois même du nom. Nous pouvons dire que l'absorption lexicale et l'ellipse se rapprochent l'une de l'autre. Elles

---

<sup>1</sup> - p.66

<sup>2</sup>- p.33

représentent toutes les deux des omissions d'élément de la phrase. Néanmoins, l'absorption lexicale se résume dans un cadre restreint, c'est le syntagme nominal. Autrement dit l'absorption lexicale ne peut se réaliser que dans une relation entre nom noyau et ses expansions.

### **13- Comment se réalise l'absorption lexicale :**

L'absorption lexicale est un phénomène linguistique qui marque le syntagme nominal. C'est le fait qu'un syntagme fréquent apparaît dans un premier temps long et peu commode revient dans un second temps court mais en gardant son premier sens (syntagme long), c'est-à-dire que certains de ses éléments (lexies) disparaissent en laissant leurs traces sémantiques aux éléments restants. Sachant bien que les lexies entretiennent entre elles des relations étroites sur le plan syntaxique et sémantique. D'après l'analyse que nous avons effectuée, nous pouvons dire que l'absorption lexicale se réalise dans un cadre bien limité : c'est le syntagme nominal. Dans ce dernier le nom noyau vient accompagner, dans un premier temps, d'expansions (qu'elles soient un adjectif, un complément de nom, une subordonnée relative ou bien plusieurs expansions à la fois), et vient dans un second temps seul en assumant leurs sens (les expansions). Nous précisons que dans certains cas c'est le nom noyau qui disparaît et cède son sens à son expansion, telle la lexie (législative). Nous rappelons que dans certains cas l'absorption lexicale peut se réaliser non seulement au niveau d'une expansion mais au niveau de plusieurs expansions, cas de la lexie (élection) qui a absorbé le sens de son adjectif qui indique qu'il est question d'élection législative et le sens de son complément de nom qui indique la date des élections.

Par là, la lexie (élection) signifie (élection du 04 Mai 2017).

Enfin, l'absorption lexicale se réalise lorsqu'il ya un syntagme qui se répète plusieurs fois dans un même discours.

Elle ne peut pas se réaliser si le nom en question n'a aucune expansion ou ses expansions réfèrent à des sens ou des idées différentes.

## **14- Les causes de la réalisation de l'absorption lexicale :**

### **14-1- l'économie linguistique :**

L'absorption lexicale est un type de changement sémantique qui se base sur la réduction du syntagme nominal. Nous rappelons qu'elle est régie non seulement par la longueur du syntagme mais aussi par la tendance au moindre effort qui s'explique par l'économie linguistique.

Celle-ci est définie par A. Martinet, il dit <sup>1</sup> : « l'évolution linguistique peut être conçue comme régie par l'antinomie permanente entre les besoins communicatifs de l'homme et sa tendance à réduire au minimum son activité mentale et physique. Ici, ou ailleurs, le comportement humain est soumis à la loi du moindre effort, selon laquelle l'homme ne se dépense que dans la mesure où il peut ainsi atteindre aux buts qu'il s'est fixés ».

Le syntagme nominal se constitue d'un nom noyau et de ses différentes expansions qui se composent soit d'un adjectif, un complément de nom, une opposition ou une subordonnée relative qui peut être déterminative ou explicative. Si dans un discours, notamment un article de presse, un syntagme nominal qui se révèle long, se trouve à chaque fois ainsi, avec toutes ses expansions, il ne pourra pas répondre au principe du moindre effort. Or, l'absorption lexicale est le fait, de ne pas employer ou reprendre à chaque fois un syntagme nominal avec toutes ses expansions. Il s'agit donc de ne reprendre que le nom noyau qui emporte le sens de toutes ses expansions disparues, c'est ce que nous pouvons comprendre à travers l'ensemble des lexies qui ont subi une absorption lexicale.

D'après cette étude, nous comprenons que l'absorption lexicale ne s'effectue pas au niveau du nom noyau seulement, c'est-à-dire que ce n'est pas le nom noyau seul qui absorbe la signification de ses expansions (élection), car même l'expansion peut absorber le sens de son nom noyau. Cela s'illustre à travers l'analyse de la lexie (législative) qui, dans certains cas, prend la place du nom noyau accompagné, lui aussi, d'expansions (les législatives du 04Mai 2017). Cette lexie toute seule reprend le sens de ses expansions. Cela répond à une économie linguistique, c'est-à-dire qu'au lieu de reprendre à chaque fois l'adjectif(1 élément) et le complément du nom du 04 Mai 2017 (04 éléments),

---

<sup>1</sup>- *Martinet A, 1998, Elément de linguistique générale. Armand Colin, p176.*

ou bien même des subordonnées relatives, nous reprenons un seul élément du syntagme qui absorbe le sens de toutes les autres éléments.

### **14- 2- la fréquence d'un syntagme :**

La fréquence élevée d'une lexie avec une autre lexie donnée participe à la réalisation de l'absorption lexicale, autrement dit, un syntagme nominal fréquent participe à la réalisation du phénomène en question.

**Conclusion:**

Dans le présent chapitre, nous avons d'abord effectué des statistiques lexicales au discours journalistique à caractère politique qui rapporte le déroulement et l'évolution des élections législatives du 04Mai 2017 en Algérie. En effet, nous avons réalisé des tableaux qui décrivent minutieusement notre corpus et des tableaux qui reflètent les résultats obtenus des statistiques réalisées.

Ensuite, nous avons fait l'analyse de chaque lexie relevée dans ses contextes (les syntagmes nominaux).

Enfin, nous avons expliqué comment se réalise ce phénomène linguistique en question : l'absorption lexicale et pour quelles raisons (l'économie linguistique).



**CONCLUSION  
GENERAL**

### **Conclusion générale :**

L'absorption lexicale est un phénomène linguistique très répandu dans la langue, notamment dans le discours. Elle représente une sorte de changement sémantique qui se base sur le principe de la contiguïté syntagmatique. C'est le fait qu'un syntagme fréquent qui s'avère, dans un premier temps, comme un élément constitué de plusieurs unités (lexies) et dans un second temps, il se révèle court en gardant son premier sens, c'est-à-dire que certaines de ses lexies disparaissent en laissant leurs traces sémantiques dans les lexies restantes. Nous rappelons donc que l'absorption lexicale se produit au sein du système nominal.

Nous avons commencé notre étude par la description du corpus. Il s'agit d'un ensemble d'articles de presse écrite tirés du quotidien algérien d'expression française 'Le Soir d'Algérie'. Ce corpus représente un discours journalistique à caractère politique : « Les élections législatives du 04 Mai 2017 ».

Nous avons relevé de ces articles de presse les lexies (noms noyaux) qui constituent le champ lexical des élections législatives du 04 Mai 2017. Cette démarche est réalisée à l'aide des statistiques lexicales.

Nous avons fait l'analyse des contextes de chacune des lexies dans différents syntagmes nominaux où elles apparaissent, ces derniers se composent d'un nom noyau et de ses différents expansions : l'adjectif qualificatifs, le complément du nom, et la subordonnée relative qui peut être explicative ou déterminative.

A travers cette analyse, nous avons pu répondre à certains questionnements concernant ce phénomène linguistique, l'absorption lexicale, en commençant par une explication syntaxique du processus de sa réalisation. Grâce à cette analyse, nous sommes parvenus à délimiter différents types d'absorption lexicale : l'absorption simple, double, complexe. Ainsi que deux autres types de ce phénomène, il s'agit de l'absorption lexicalisée et l'absorption non lexicalisée. D'autre part, nous avons défini certaines relations sémantiques qui agissent sur les types d'absorption lexicale il s'agit de l'hyponymie, l'hyponymie, la synonymie et l'antonymie.

Cette étude montre que l'absorption lexicale est un grand type de changement sémantique qui se rapproche de plusieurs autres changements sémantiques, nous avons cité la métonymie et le glissement sémantique.

## *Conclusion générale*

---

D'autant plus, qu'elle agit sur un autre type de changement sémantique très important : l'innovation sémantique qui se produit chaque fois qu'un changement de sens occasionnel devient un changement lexicalisé. De ce fait, nous pouvons dire que si une absorption est lexicalisée, elle finit par devenir une innovation sémantique.

L'absorption lexicale répond à deux causes : la première est l'économie linguistique ; la deuxième est l'évolution perpétuelle de la langue au sein du discours.

**ANNEXE.**

## AMAR GHOUL :

# «Nous sommes la quatrième force politique du pays»

Le parti TAJ de l'ancien ministre Amar Ghoul aura, incontestablement, été l'une des grosses surprises de ces législatives du 4 mai 2017. De récente création, en automne 2012 précisément, TAJ a surpris surtout par son classement final à l'issue du scrutin. Après avoir surpris par sa capacité à présenter des listes dans les 52 circonscriptions électorales. Avec 19 sièges d'obtenus, il pointe en effet à la quatrième place au hit-parade général.

**Kamel Amarni - Alger (Le Soir)** - Le parti de Amar Ghoul vient ainsi derrière les trois grands partis que sont le FLN, le RND et le MSP. «Ces élections du 4 mai 2017 constituent le véritable acte de naissance de notre parti», commentera d'ailleurs l'ancien ministre du Tourisme, à l'occasion d'une conférence de presse qu'il a animée hier au siège de son parti à Daly Ibrahim, à Alger. «TAJ a pu se faire une place respectable sur la scène politique nationale. Désormais, nous sommes la quatrième force politique nationale, et la troisième parmi les forces qui soutiennent le président de la République.»

Euphorique, Ghoul n'omettra pas de préciser que son parti a réussi à présenter des listes dans les 52 circonscriptions «et toutes à travers les collectes des signatures». Il ne cache pas non plus sa satisfaction d'avoir réussi un score meilleur que ceux des anciens partis créés dans les années quatre-vingt-dix et même avant. Il fait allusion, bien sûr, à des partis le FFS, le RCD, le PT, Abdallah Djeballah, etc. «Notre réussite n'est pas due au hasard. Nous n'avons pas constitué notre parti sur une base idéologique ou régionaliste. Et d'ailleurs, le scrutin de ce 4 mai a définitivement scellé le sort des partis bâtis sur des bases idéologiques.»

Plus loin, il ajoutera, toujours à ce même propos : «Contrairement à certains, TAJ n'est pas une épicerie électorale. Nous sommes un parti omniprésent et nos activités sont étalées sur toute l'année.»

Depuis qu'il a quitté le gouvernement, en été 2016, Ghoul a effectivement multiplié les activités et s'est complètement consacré à la préparation des élections législatives et locales de cette année

2017. Et avec le résultat obtenu jeudi dernier, Ghoul et son parti frappent de nouveau à la porte du gouvernement. A-t-il été approché déjà dans ce sens ? «Je vous répondrai au moment opportun. Cela relève des secrets de l'Etat pour le moment», nous dira l'ancien ministre en marge de la conférence de presse.

Accepterait-il de revenir au gouvernement, si on le lui demandait ? «La question ne se pose même pas», répondra encore Amar Ghoul.



Amar Ghoul, SG de TAJ.

Un retour au gouvernement qui est fort probable pour un parti qui soutient totalement Abdelaziz Bouteflika et ce, depuis sa création. Ghoul avait même fait partie du

directoire de campagne électorale du candidat Abdelaziz Bouteflika en 2014. «Notre ligne politique est très claire : c'est la fidélité absolue à Son Excellence, le président de la

République, et à son programme», tenait à répéter le conféré.

La nomination du gouvernement est du ressort exclusif du président de la République», répondra également Ghoul à cette même question incessante autour de son retour ou pas au gouvernement. Il concédera à peine que «dans la constitution du futur gouvernement, il faut tenir compte de la difficulté de la situation économique du pays. Le plus grand défi qui attend l'Algérie aujourd'hui est d'ordre exclusivement économique. C'est de pouvoir réussir la transition vers une économie hors hydrocarbures. Et c'est cela le programme du Président». Une certitude, toutefois : les négociations vont bon train entre le pouvoir et des partis comme TAJ, le MPA et le MSP pour la réintégration du gouvernement.

K. A.

## MOKRI RÉPOND À SOLTANI :

## «La place du MSP est toujours dans l'opposition»

Le président du MSP réplique à son prédécesseur à la tête du mouvement, excluant tout retour du parti dans le giron du pouvoir.

**Mohamed Kebci - Alger (Le Soir)** - «La direction du parti subit depuis l'annonce des résultats des législatives de grandes pressions de la base pour davantage de radicalisation, notamment au niveau des wilayas où les militants ont eu affaire à des actes de violence physique et de ballaguis, jeudi lors des opérations de vote», soulignait hier, Abderezak Mokri dans une conférence de presse ayant tourné autour des élections législatives de l'avant-veille.

Doléances pressantes que le Conseil consultatif national du mouvement aura à étudier lors d'une session qui se tiendra juste après la proclamation par le Conseil constitutionnel des résultats définitifs du scrutin.

A l'appui de sa sentence qui sonne comme une réplique sèche et claire à son prédécesseur à la tête du mouvement qui ne cesse de proclamer que le MSP se doit désormais d'avoir ses deux pieds dans le pouvoir, les stratégies, selon

Bouguerra Soltani, d'un pied par-ci et un autre par-là et des deux pieds dans l'opposition ayant été infructueuses, son constat que «le système n'a pas changé ou ne veut pas changer, lui qui manque cruellement de culture d'Etat, mettant en jeu la stabilité des institutions du pays, au vu, surtout du contexte interne empreint d'une crise économique aiguë et d'un environnement régional et international qui ne prête pas à la quiétude». Et à Mokri d'avancer comme argument le recours encore une fois de ce même pouvoir à ses vieilles pratiques de fraude électorale, mais cette fois-ci, d'une autre manière, usant d'inter-prétation erronée de la loi électorale puisque plusieurs bureaux de vote ont été carrément retirés des tirages au sort pour la surveillance des partis alors que de tout temps, ce tirage au sort concernait les listes ayant présenté des surveillants.

Aussi, le MSP a été victime, d'actes de violence physique notamment dans certains de ses fiefs comme El Oued, Oran et Bïdja. Dans cette wilaya, la fraude en faveur de l'ex-parti unique a dépassé, selon le président du MSP, l'entendement puisque les PV (procès-verbaux) de cer-

tains bureaux de vote et ceux au niveau des communes, montrent clairement des écarts astronomiques en faveur du FLN, atteignant parfois le seuil des trente mille voix supplémentaires. Cas de fraude et bien d'autres que le mouvement présentera sous forme de recours par-devant le Conseil constitutionnel.

Des cas de fraude ne relevant pas d'une révélation qui ne semblent pas dissuader, pour autant, le président du MSP du bienfaisant de l'option participativiste du mouvement, estimant que «nous voulons prendre le pouvoir à l'usure», un pouvoir qui, expliquera-t-il, adopte une «stratégie d'une démocratie sécurisée similaire» qui, selon lui, il faudra à tout prix, «faire capoter».

Cela dit, et en dépit de la fraude ayant émaillé ce scrutin législatif, le président du MSP lui trouve des «vertus» en ce sens, dira-t-il, que le mouvement a pu engranger des acquis. Dont la récupération de wilayas perdues par le passé, citant entre autres, Annaba, Constantine, Biskra, Tiemcen, Boumerdes, une plus large implantation organique du parti....

M. K.

## BOUMERDÈS

## L'échec des démocrates était prévisible

Abstraction faite de leur impact politique sur la population, de leur compétence, de la consistance de leur programme - s'ils en ont un -, de la crédibilité des partis qui les ont présentés et de la crédibilité du scrutin auquel ils ont concouru, mais à cause d'une forte abstention - 72,33% - les nouveaux députés de la wilaya de Boumerdes traineront comme un boulet durant toute leur mandature un handicap découlant d'une très faible représentativité.

Cette représentativité électorale on peut l'évaluer à seulement 1,24% pour chacun d'eux. Par ailleurs, pour une population estimée à fin 2016 à 945 000 habitants, on déduit que les 10 députés de la circonscription de Boumerdes ne sont mandatés que par 6,41% de toute la population de cette région. Comment est-on arrivé à ces conclusions ? Sur les 134 291 électeurs qui ont voté le 4 mai - taux de participation 27,67% - 37 655 électeurs (28,04%) ont voté blanc. Seuls 98 636 bulletins sont considé-

rés comme des voix exprimées. Pour un corps électoral de 485 387 électeurs, le nombre de voix exprimées reste marginal. Donc la valeur électorale de chaque député est, en théorie, égale à 9 663 voix. Or dans la réalité, cette valeur est moindre. Et pour cause, le dernier classé (Naïma Selhi du PEP) n'a eu que 5 210 voix et s'est fait élire à l'APN. 7 d'entre eux ont eu moins de 6 000 voix pour se faire élire.

Ensemble, les 10 heureux élus n'ont récolté que 60 634 voix, soit en moyenne 6 063 voix chacun. Les 36 002 voix restantes sont attribuées aux 9 autres listes écartées. Les 60 634 voix ne représentant que 12,49% du corps électoral. Chacun d'eux ne représente que 1,24% des électeurs. A cette tare de faible représentativité, s'ajoute le peu de crédibilité de certains partis et listes.

En effet, quand on relève que certains partis politiques qui n'ont aucune existence sur le terrain mais qui, à la veille du dépôt des listes, louent, entre 1 et 2 milliards de centimes, leurs agréments à des entrepreneurs sur lesquels les citoyens ont une piètre opinion, toutes les supputations deviennent quasiment des réalités. Malheureusement pour la crédibilité de la représentation nationale, ces entrepreneurs qui déploient de grands moyens financiers issus du blanchiment de l'argent des marchés publics réussis-

sent parfois à se faire élire et s'offrir ainsi une immunité qui les met à l'abri de poursuites judiciaires pendant 5 ans. C'est le cas présentement pour au moins trois élus du scrutin de jeudi.

## Des démocrates reconduits

Au niveau du FFS, du RCD et du PT, c'est la consternation. Leur échec est une réalité amère. Leur défaite porte grandement préjudice au projet démocratique dans la région. On peut dire que les deux premiers ont été sanctionnés négativement dans leurs fiefs.

Le FFS, avec seulement 5 426 voix, a sauvé les meubles en gardant un seul siège sur les 3 gagnés en 2012. Mais la pari était très risqué. N'oublions pas, en effet, que c'est l'un des coprésidents du parti de feu Hocine Ait Ahmed, Ali Laskri en l'occurrence, qui conduisait la

liste de Boumerdes. Précisément cette liste, un remake de celle de 2012, n'a pas été du goût de tous les militants et sympathisants du FFS.

Le RCD (2 673 voix) a reproduit les échecs des législatives de 2007 et des locales de 2012. Pourtant, durant les années dures vécues par la wilaya, le RCD enregistrait des voix par dizaines de milliers, notamment dans la région est de la wilaya. Il y a lieu de faire le constat. Des erreurs de débutants ont été commises.

Par ailleurs, la justesse des idées et la pertinence du projet démocratique ne dispensent pas les militants d'un combat pacifique sur le terrain. Pour cela, il faut être armé de convictions solides. Quant au PT, il est victime du nomadisme politique qu'il avait accepté les années précédentes.

Abachi L.

## ABDELWAHAB DERBAL L'AFFIRME : La loi et la législation «respectées dans leur intégralité» durant la campagne électorale

Le président de la Haute Instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a déclaré hier à Médéa que la loi et la législation étaient respectées dans «leur intégralité», assurant qu'aucune entorse n'est venue entacher, pour l'heure, le bon déroulement de la campagne électorale pour les législatives du 4 mai prochain.

S'exprimant en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya de Médéa, le président de la HIISE a indiqué que le «respect de la loi et de la législation est le principal et unique indicateur qui caractérise les élections législatives du 4 mai prochain», assurant que son instance veillera à l'application et au respect «stricts» de la loi et que toutes les parties engagées dans ces joutes électorales seront traitées «sur un pied d'égalité».

M. Derbal, qui s'était enquis des conditions d'organisation du prochain scrutin législatif, a affirmé que les failles ou les erreurs relevées sur le terrain sont automatiquement signalées et prises en charge aussitôt afin d'assurer le bon déroulement de la campagne électorale et de l'opération de vote.

Il a, toutefois, fait part d'«imperfections» en matière notamment de collecte de signatures et d'identification des fiches de candidature, que son instance compte, a-t-il dit, «corriger» lors des prochaines échéances électorales.

Ces correctifs vont permettre, a-t-il expliqué, de différencier entre la fiche de candidature d'une liste indépendante et celle d'un parti politique, outre la garantie d'éviter toute possibilité de vente, à l'avenir, de formulaires ou de signatures au profit d'un candidat ou d'une formation politique.

Le président de la HIISE a déploré, à cette occasion, la «sous-exploitation» par les partis politiques et candidats indépendants en lice pour les législatives du 4 mai prochain des sites réservés à l'animation de la campagne électorale et des espaces radiophoniques.

Il a révélé, dans ce contexte, qu'à «peine 43% de l'espace d'animation radiophonique a été utilisé, pour le moment, par les candidats», relevant que le même phénomène a été observé par son instance s'agissant de l'exploitation des sites prévus pour l'animation des meetings, en dépit des moyens mis en place par les collectivités locales.

Il a cité, à titre illustratif, le cas des wilayas de Béjaïa et de Sétif où le taux d'occupation des sites réservés à la campagne électorale était «respectivement de 20 et 40%», selon lui.

M. Derbal a insisté, lors de sa visite, pour que chaque électeur puisse disposer, le jour du scrutin, de la carte d'électeur, quitte à l'imprimer sur place et à éviter, ainsi, un recours à des pièces d'identité pour l'accomplissement de ce devoir.

## L'EMPLOI ET LA SÉCURITÉ SOCIALE EN AFRIQUE

# Les experts africains en conclave à Alger

Les travaux de la deuxième session du Comité technique spécialisé sur le développement social, le travail et l'emploi (CTS-DSTE II) de l'Union africaine (UA) ont été entamés hier à Alger et se tiendront durant quatre jours, soit du 24 au 28 avril 2017, sous le thème «investir dans l'emploi et la sécurité sociale pour tirer pleinement profit du dividende démographique». Côté participation, il y a lieu de noter la présence de plusieurs délégations ministérielles et d'experts issus du continent africain et des représentants d'organisations internationales.

**Abder Bettache - Alger (Le Soir)** - Organisée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, en coordination avec l'Union africaine, cette session est placée sous le haut patronage du président de la République. Abdelaziz Bouteflika et sera déclinée en deux segments, celui des experts et des partenaires sociaux, prévu du 24 au 26 avril, puis au niveau ministériel, les 27 et 28 avril, précise la même source.

Les délégations de composition tripartite (gouvernement, travailleurs et employeurs) seront présidées par les ministres en charge du Développement social, du Travail et de l'Emploi des Etats membres de l'Union africaine, ajoute-t-on.

Le CTS-DSTE II de l'UA pour mission principale, faut-il le rappeler, de préparer des projets et programmes de l'Union et de les soumettre au conseil exécutif de l'organisation panafricaine.



Mohamed El Ghazi, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Il est, en outre, chargé d'assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des décisions prises par les organes de l'Union et de définir la composition tripartite du comité (gouvernement, travailleurs et employeurs).

Ce mécanisme régional est surtout l'occasion de «mettre en exergue les résultats escomptés de la mise en œuvre des programmes et stratégies», adoptés sous

l'égide de l'UA, notamment dans les domaines du développement social, de l'emploi et de la sécurité sociale, soit la protection sociale de manière générale.

Pour rappel, la première session de ce comité a eu lieu le 24 avril 2015 au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba, sous le slogan «Protection sociale pour un développement inclusif».

A. B.

## OULD-ABBÈS À TLEMÇEN :

# «Notre programme est celui du Président»

Animant un meeting au stade Birouana, le secrétaire général du FLN a déclaré d'emblée qu'il est venu à Tlemcen pour remettre le flambeau à la nouvelle génération.

Il a réitéré les mêmes propos qu'il a tenus depuis le début de cette campagne électorale : «Le FLN est là pour un autre siècle et cela dérange les autres partis car nous, nous avons de la relève.» Il dira que son parti a contribué à la révision de la Constitution dans le seul but de préserver l'unité nationale, tout en rappelant la guerre des Sables en 1963 et l'opposition armée durant le règne de Ahmed Ben Bella.

Concernant la campagne électorale, le secrétaire général insiste sur son caractère pacifique et demande aux candidats d'aller vers les citoyens pour les convaincre, avant de se rendre au gymnase du complexe



Djamel Ould-Abbès.

sportif de Birouana. Il s'est attardé à la Grande-Poste pour réciter la *Fatiha* devant la statue du premier président de la

République. Lors de son intervention, il évoquera le parcours du leader du mouvement national, Messali Hadj.

En égard aux derniers événements avec le Maroc, le secrétaire général du FLN a rappelé le conflit armé avec le Maroc en 1963.

Avant de clore son discours, Ould-Abbès s'est adressé à l'assistance d'une manière surprenante : «Nous ne sommes pas là aujourd'hui dans une campagne électorale, mais nous vivons dans l'atmosphère d'une fête et aujourd'hui je suis chez moi.»

Par ailleurs, le secrétaire général n'a pas fait allusion une seule fois aux accusations d'Ouyahia, qui, lors de son meeting à Tlemcen, a tenu des propos jugés provocateurs par la base du FLN.

M. Zenasni

## MOUSSA TOUATI À BOUMERDÈS :

# «Défendre les intérêts du peuple par la force de la loi»

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a plaidé hier à partir de Boumerdès pour l'édification d'une institution législative crédible, qui défendra les intérêts du peuple algérien par la force de la loi.

Animant un meeting populaire dans le cadre de la campagne pour les prochaines législatives, Touati a appelé à sortir «en force» le 4 mai prochain pour voter, dans l'objectif de construire une «institution législative forte, qui défendra les droits du peuple». L'Assemblée



Moussa Touati.

locales qui seront élues ultérieurement «ne devraient pas constituer un

(salaire et immunité parlementaire)», a poursuivi Touati, plaidant pour une APN au service exclusif du peuple, notamment les couches sociales modestes, et «non à la merci d'hommes d'affaires et du pouvoir».

Il a, en outre, mis en garde contre les risques encourus par le pays, en cas de faible participation au vote, estimant que ce cas de figure «conduirait l'Algérie vers une nouvelle période transitoire, qui servira le pouvoir en place, qui se chargera alors de gérer le pays selon son bon vouloir», a-t-il indiqué.

Estimant que le boycott du scrutin du 4 mai constituera un «préjudice au peuple», M.

Sur un autre registre, le président du FNA a déploré la «mauvaise» exploitation du foncier agricole, au même titre que l'orientation «irrationnelle» de l'administration vers la réalisation de logements et autres commodités diverses sur des terres agricoles fertiles à Boumerdès, Bîda et Tipasa.

Il s'est interrogé, à ce propos, sur l'avenir de l'agriculture dans ces régions, et dans tout le pays en général, à la lumière de la chute observée dans les cours du pétrole, se demandant «comment les Algériens et les générations futures garantiront leur sécurité alimentaire, s'il n'y a aucune valorisation des

## CAMPAGNE POUR LA PARTICIPATION AUX LÉGISLATIVES

## Sellal accélère la cadence

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, accélère la cadence de «sa» campagne électorale. Une campagne qu'il mène en sa qualité de chef de l'exécutif pour promouvoir le bilan et le programme de Abdelaziz Bouteflika, comme c'est proclamé officiellement, et, donc, du parti qui porte ce même programme, le sien propre, à savoir le Front de libération nationale. A Batna, où il se trouvait hier, il indiquait même la voie à emprunter le 4 mai prochain : «La ligne nationaliste authentique.»

De notre envoyé spécial  
à Batna, Kamel Amarni

Devant les autorités locales et les «représentants de la société civile» de la capitale des Aurès, Abdelmalek Sellal dira, en effet : «Le jour du scrutin, nous aurons tous rendez-vous avec l'Algérie pour lui renouveler notre amour et notre engagement à la servir, à travers la ligne nationaliste authentique.»

Il ne pouvait mieux désigner «le bon choix» pour le 4 mai, le FLN ! Car, en faisant la promotion de la «ligne nationaliste», il en exclut l'autre parti du pouvoir, un parti nationaliste aussi, à savoir le RND.

Cette formule de «ligne nationaliste authentique», Abdelmalek Sellal l'a, par ailleurs, utilisée lors de ses précédentes sorties durant la cam-

pagne électorale en cours respectivement à El-Oued, Djelfa et Oran.

Aussi, au moins trois autres sorties similaires sont déjà programmées pour les tout prochains jours successivement à Tamanrasset après-demain, à Médéa, le samedi 29 avril, et dans la capitale le dimanche 30. C'est dire qu'il s'agit d'une vraie campagne électorale que mène Abdelmalek Sellal depuis quelques jours avec des sorties à l'intérieur du pays mais aussi une activité incessante à Alger à travers diverses autres activités d'ordre économique, culturel, etc.

Cela, en plus des dizaines d'autres sorties semblables des membres de son gouvernement à travers toutes les wilayas. Cela étant, et outre ce volet strictement lié au rendez-vous du 4



Abdelmalek Sellal à Batna.

mai, Sellal insiste, à l'occasion de ses sorties à travers les wilayas, sur deux autres aspects : la stabilité et la relance de l'économie, plutôt sa diversification.

A Batna, l'un des fiefs de la Révolution et de l'identité amazighe, le Premier ministre, et dans le sillage des célébrations du 20 Avril, a réaffirmé ses déclarations faites à Oran sur les constantes qui fondent l'identité nationale, à savoir les deux langues amazighe et arabe ainsi

que l'Islam. «Mais je ne suis pas ici que pour vous parler de notre glorieuse histoire. Il nous faut également parler de notre présent et notre avenir (...) Il ne faut pas perdre de vue que le tiers des Algériens sont nés après l'an 2000. Pour cette catégorie de nos concitoyens, la stabilité est une chose tout à fait ordinaire. De même que la qualité de vie avec tous les acquis (...)»

Inévitablement, il abordera la crise qui frappe les marchés

pétroliers depuis 2014 et ses répercussions directes sur l'économie nationale. «Pour faire face à cette crise, nous avons choisi la voie la plus difficile à travers le travail et la diversification de notre économie. Ce, malgré les solutions de facilité que nous suggèrent les experts comme renoncer aux transferts sociaux ou alors aller vers l'endettement.»

Pour le patron de l'exécutif, «la démocratie n'a aucun sens si elle ne se traduit pas par une prospérité sur le plan social», citant le droit au logement, à l'éducation et à la santé.

Sur le terrain, Sellal annoncera, la matinée de sa visite à Batna, deux mesures prévues par le gouvernement. D'abord, une réunion du Conseil des participations de l'Etat, consacrée au partenariat dans le domaine agricole. De même qu'une mesure portant obligation à l'ensemble des infrastructures publiques à construire à l'avenir, de s'alimenter, en partie, en énergie solaire.

«Notre objectif est de produire 4 000 mégawatts en énergie solaire dans un proche avenir.»

K. A.

## Le Premier ministre inspecte à Batna le chantier du complexe industriel de fabrication des turbines

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a inspecté hier à Batna le chantier de réalisation du complexe industriel de fabrication des turbines implanté dans le parc industriel de la commune d'Aïn-Yagout.

La première turbine du complexe d'Aïn-Yagout sortira à la fin de l'année 2018, selon les expli-

cations. In situ, M. Sellal a souligné l'importance «d'aller vers l'université et trouver une adé-

quation entre la formation universitaire et les projets de développement en cours.»

Le Premier ministre a, dans ce contexte, appelé à encourager les jeunes à créer leur entreprise et à œuvrer à faire émerger autour du

lissu industriel une filière de sous-traitance compétitive et performante. Il a aussi insisté sur l'amélioration du taux d'intégration nationale avec l'objectif «de réduire la facture d'importation et de s'orienter vers l'exportation.»

Engé sur une superficie de 20 hectares, le complexe industriel de fabrication des turbines est réalisé dans le cadre d'un partenariat algéro-américain entre le groupe Sonelgaz et le groupe industriel General Electric.

Ce projet, qui a nécessité la mise en place d'un montant de 230 millions de dollars, est spécialisé dans la fabrication des turbines à gaz, des turbines à vapeur, des alternateurs et systèmes de contrôle-commande.

La capacité de production de ce complexe, dont la mise en service est prévue en décembre 2018, est de produire entre 4 et 6 turbines à gaz et 3 turbines électriques par an.

La concrétisation de ce projet permettra la création de 400 postes de travail directs et 300 autres indirects en plus de sa participation dans la transmission et la maîtrise de la technologie moderne, à travers la formation des cadres universitaires et des promus des centres de formation professionnelle.

Au cours de cette inspection, le Premier ministre a présidé une cérémonie de signature de trois contrats, entre le groupe Sonelgaz et General Electric, relatifs à la fourniture des turbines pour le plan de développement de la SPE (Société algérienne de production de l'électricité-filiale de Sonelgaz), à l'achat des équipements de la centrale d'Oumache, dans la wilaya de Biskra, et un troisième contrat pour la maintenance des centrales.

### COOPÉRATION TECHNIQUE

## Accord algéro-émirati dans le domaine spatial

Un mémorandum d'entente a été signé hier à Alger entre les agences spatiales algérienne et émiratie sur le renforcement de la coopération et l'échange d'expériences techniques dans le domaine.

Le mémorandum a été signé par le directeur général de l'Agence spatiale algérienne, Azeddine Ousedik, et le président de l'agence spatiale émiratie, Khalifa Al Romalithi, lors d'une cérémonie présidée par le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la signature du document, le ministre a souligné l'importance de la signature de cet accord qui vise à pour objectif l'élargissement de la coopération bilatérale entre les deux pays.



Azeddine Ousedik, DG de l'Agence spatiale algérienne.

estimant que ce mémorandum constitue «un jalon important dans la consolidation de la coopération entre l'Algérie et les Emirats arabes unis ainsi qu'avec les autres pays arabes.»

«Partant de cette expérience entre les deux pays qui vise à élargir la coopération dans le domaine spatial, nous espérons

mémorandum portant sur l'échange d'expériences et la mise en place de programmes communs dans le domaine spatial, notamment en ce qui concerne l'amélioration du niveau technique et le soutien de la formation, ajoutant que «l'amorce de l'étape d'application du mémorandum se fera directement après la signature du document.»

Le président de l'Agence spatiale émiratie a souligné son engagement à «soutenir la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine spatial pour promouvoir le niveau technique entre les deux pays et dans le monde arabe.»

M. Al Romalithi a relevé «l'intérêt accordé par les dirigeants des deux pays au renforcement de cette spécialité scientifique importante et développée en vue d'être au diapason des pays leaders en la matière.»

Pour sa part, le directeur général de l'Agence spatiale algérienne a mis l'accent sur l'importance de la signature de ce

APS

APS

## LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR A FAIT SON CONSTAT :

## «La partie Est de la wilaya de Boumerdès doit être boostée pour sa mise à niveau»

**Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, détient, probablement, depuis samedi, un record national. Il a, en effet, visité en une seule journée 10 communes de la wilaya de Boumerdès où il a inauguré ou inspecté 13 infrastructures diverses. Cette visite a duré plus de 12 heures. Mais, le fond de ce périple est les élections du 4 mai.**

Le gouvernement, hanté par un probable taux d'abstention record qui le discréditerait au plan international, fait feu de tout bois pour ramener les électeurs devant les urnes où seront présents le jour J les observateurs de l'UE et les témoins officiels et semi-officiels algériens. Mais intéressons-nous à l'aspect développement et les engagements du ministre de l'Intérieur en faveur de cette wilaya.

En matière de développement samedi nous concluons un article sur une marche estudiantine avec cette phrase «plus grave, en regardant de plus près les répartitions des richesses, la partie Est de la wilaya est gravement lésée. Il suffit

de consulter les chiffres».

Dès l'entame de sa visite, le ministre fait un constat. «La région Est de la wilaya de Boumerdès doit être boostée pour sa mise à niveau» Le ministre a, en outre, fait état d'une autre projection sur le long terme concernant précisément cette région. «La wilaya de Boumerdès est le prolongement de la capitale.»

Nous nous sommes rapprochés de lui pour plus de précisions sur ses projections. Le ministre com-

mence par situer sa visite «C'est pour moi une visite très importante parce que je considère que la wilaya de Boumerdès est au point stratégique importante par rapport à ce pôle de la capitale qui est Alger. Boumerdès fera partie de ce pôle.»

Nous remercions le ministre pour savoir s'il y a un projet de restructuration du territoire du Centre du pays. «On n'est pas à ce niveau d'approche et de discussion. Ce que je voudrais dire aujourd'hui, c'est que nous avons insisté sur le côté Est de la wilaya de Boumerdès, parce que c'est le côté qui a le plus souffert des affres du terrorisme durant les années 1990. Il y a un besoin qui a été exprimé par les autorités locales. Nous allons tout faire dans le cadre de nos moyens que sont les fonds de

solidarité des collectivités locales. Nous avons pris des décisions pour un programme de mise à niveau qui a touché toute la wilaya de Boumerdès en matière d'AEP, de gaz naturel et d'une manière générale, d'amélioration des conditions de vie des citoyens, c'est-à-dire les aménagements urbains, les chemins communaux, le secteur de la jeunesse, la construction notamment quelques stades de proximité. Nous nous sommes également engagés avec les autorités d'être les porte-parole des grandes préoccupations qui sont posées au niveau de cette wilaya et qui dépassent les capacités financières du fonds de solidarité des collectivités locales. Il y a quelques projets qui sont considérés par les responsables de la wilaya comme importants qui sont reportés et non gelés.

nous allons donc tout faire pour débloquer progressivement la majorité de ces projets. Il y a une dynamique nouvelle et une volonté de situer cette wilaya à un niveau important par rapport à sa situation stratégique de son rapprochement de la capitale et de sa destinée qui est importante au niveau du pays. Donc on fera tout pour accompagner les responsables de cette wilaya et les citoyens de cette wilaya pour cette mise à niveau.»

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a pris des engagements et a pris acte d'une nouvelle dynamique de développement de la wilaya.

Attendons la fin de l'année en cours pour mesurer l'ampleur de la concrétisation de ces engagements.

Abachi L.

## BOURACHED (AÏN DEFLA)

## Premier coup de pioche pour la réalisation de 10 réservoirs d'AEP

**Ce sont dix localités de la commune de Bourached, situées toutes en zone éparsée, qui sont confrontées au manque d'eau potable qui ne coule que 1 jour sur 3 et souvent moins. Cela est dû non faute de la ressource elle-même qui est disponible, mais plutôt au manque des capacités de stockage et à l'insuffisance du réseau de distribution.**

La Direction des ressources en eau a programmé la réalisation de 10 réservoirs de différentes capacités dans chacune des 10 localités, à savoir Slaminia, El-Houacuria, les Chouemenes, Ouled-Abd-El-Aziz, Ouled-Zhar, Zegagra, Bouazria, Ouled-Attou, Zekakra et Bnaïhia.

Selon les données exposées au chef de l'exécutif de la Wilaya,

qui, à la tête de la délégation officielle composée de tous les responsables des différents secteurs, est allé sur les lieux s'enquérir de la situation dimanche dernier, dans la matinée, l'enveloppe consacrée à des équipements inhérents et des adductions s'élève à 65 milliards de centimes.

Toujours selon les données

techniques exposées, le délai accordé à l'entreprise est de 24 mois. «Inadmissible» a-t-il dit à l'exposant des données en ajoutant : «Vous savez que l'eau est la priorité des priorités, faudra-t-il que ces populations aient à attendre 24 mois pour être approvisionnées en eau courante ?». Et de manifester clairement sa réprobation contre la méthode de réalisation décidée par les responsables de l'hydraulique : «Pourquoi 24 mois et pas 12 ?» «Je remarque que vous avez attribué les 10 projets à une seule entreprise, pourquoi ? Et pourquoi pas plusieurs entreprises qui travailleraient en même

temps ? Je ne suis pas d'accord avec cette façon de faire», a-t-il fait remarquer au chef du projet, lequel chef de projet s'est contenté de bredouiller : «Nous allons y remédier, M. le wali.»

Une fois ces 10 réservoirs réalisés, les 310 000 habitants de la commune de Bourached auront bénéficié d'un débit important estimé à 160 litres/seconde, indique-t-on, surtout que Bourached est promise à un important développement avec l'ouverture prochaine du marché de gros de fruits et légumes et la station de péage sur l'autoroute, en cours de réalisation.

Karim O.

## TÉBESSA

## Coupures répétitives de courant électrique

**Les habitants des cités 1<sup>er</sup>-Novembre, El Wiam et les 600 logements se plaignent quotidiennement des coupures électriques répétitives qui ont occasionné des dégâts importants et considérables de leurs appareils électroménagers, à savoir réfrigérateurs, TV démos, ordinateurs etc.**

Des coupures imprévues de courant électrique qui surviennent depuis le début du mois courant, de jour comme de nuit, ont causé des dommages déplorables, ce qui n'est pas sans occasionner des désagréments pour les riverains. Devant cette situation

inquiétante, la SDE de Tébessa, par le biais du responsable technique qui était invité avant-hier de la radio locale au sujet de ce problème, en confirmant le phénomène, avait déclaré : «Ce sont des coupures régulières intempestives, dues notamment aux cigognes qui

sont en période de nidification (printemps), leurs nids qui surpeuplent presque toute la région sont bâtis sur les poteaux et les pylônes transportant l'alimentation électrique aux cités précitées provoquant ainsi des courts-circuits.

Le problème a été pris en charge par l'équipe technique de la SDE, qui à chaque fois sollicitée, intervient sur les lieux pour couper les branchages qui touchent les câbles et qui sont à l'origine des interruptions instantanées, a-t-il ajouté.

Il est à noter aussi que la SDE en collaboration avec la Direction de l'environnement ont procédé à la pose de 40 nids artificiels bien aménagés pour ce genre de volatiles sur les zones ciblées, mais cela ne les empêchent pas d'en construire d'autres à côté. Sachant que ces oiseaux migrateurs sont protégés par la loi, il n'est donc pas impossible que ce genre d'incident se reproduise, par conséquent le citoyen payera obligatoirement la facture.

Maïlem Hafid

## Le lac Fej-Brika, un écosystème lacustre, en voie de disparition

**Situé à El Kouif, une région à vocation minière, le lac Fej-Brika couvre une superficie de 8 hectares et représente un écosystème lacustre très important pour l'équilibre écologique de toute la région.**

Ce biotope constitue aussi une halte pour plusieurs populations d'oiseaux, à savoir les foulques, le colvert (canard) et d'autres espèces qui, en période hivernale, trouvent une diversité de phyt et zooplanctons pour la nidation et la reproduction.

Le lac a connu, depuis l'année

2005, une restauration qui a coûté aux services de l'hydraulique plus de 8 milliards de centimes.

Les travaux ont été basés sur l'élimination des crues surtout en aval du lac, car des enfants de riverains s'y baignent non sans risque leur vie. En 2014, le corps d'un gar-

çon de 15 ans a été repêché du lac.

Selon des experts du domaine touristique, cet écosystème, s'il est pris en charge, boostera le développement du tourisme dans toute la région du fait qu'à quelques mètres du lac se trouvent des vestiges, probablement de bains romains. Aussi, en amont du lac, s'étalent des plaines immenses pour la culture céréalière (blé et orge) entourées de vieilles maisonnettes qui datent de l'époque coloniale, ainsi que l'ancien-

ne gare en ruine du train El Kouif-Tunis. Du point de vue économique, cette vaste étendue pourra ainsi servir à l'aquaculture (élevage de poissons d'eau douce comme le gardon, la truite, la carpe), mais aussi au transfert des eaux pour l'irrigation des vergers de Châliane et El Kouif.

Par ailleurs, il servira de lieu de villégiature pour les familles et surtout les jeunes écoliers dans le cadre des sorties pédagogiques.

M. H.

## MOSTAGANEM

## Vers la réhabilitation du vieux bâti colonial

La problématique des vieux immeubles datant de la colonisation dans le centre-ville de Mostaganem est sur le point d'être définitivement réglée.

L'étude élaborée par les services techniques de la wilaya de Mostaganem sur l'évaluation du coût des travaux de réhabilitation et d'aménagement des immeubles est évaluée à 70 milliards de centimes pour ledit projet de restauration.

Dans le cadre de la modernisation de la ville des Mimmas, 19 immeubles faisant partie du noyau historique de la ville de Mostaganem commencent à être retapés par degré de vétusté.

La wilaya a bénéficié de 70 milliards de centimes qui serviront à cette restauration. Les artisans de cette réhabilitation ont certainement de l'expérience au vu du matériel gigantesque des travaux qui a été installé au tour des immeubles concernés.

Le cachet architectural de ce tissu urbain doit être, en effet, préservé à l'exemple de l'architecture européenne et de différents décors.

Les travaux concerneront le ravalement des façades, la remise en état des bacs de balcons, les rampes, les cages d'escalier et l'étanchéité, bref tout ce qui touche aux aspects internes et externes des immeubles.

Il se trouve que ce patrimoine est aujourd'hui dans un état de dégradation avancée comme c'est le cas à la rue Salah-Djilal, la rue parallèle au boulevard Mohamed-Khemis dont les travaux de réhabilitation viennent d'être entamés. Cette opération sera généralisée pour toucher le reste des artères où la restauration s'impose.

Dés que ce chantier sera achevé, une autre opération similaire concernera cette fois 53 autres immeubles à usage d'habitation à travers les rues des autres quartiers de la ville.

A. B.

## GUELMA

## Rien ne semble pouvoir arrêter l'affichage sauvage

**A chaque fois, les collectivités locales saisissent les différentes formations politiques et les candidats libres pour leur demander de ne pas afficher en dehors des emplacements réglementaires.**

Ces avertissements ne sont en réalité qu'un simple rappel à la loi en matière d'hygiène et d'environnement.

Les riverains s'interrogent d'ailleurs : «Les candidats en lice pour les prochaines élections législatives savent-ils que l'affichage, en dehors des espaces réglementaires, nuit à la propreté de la cité ?», et «la

sanction sera-t-elle appliquée ?». En 2012, à la veille des législatives, la Commission nationale de supervision des élections avait adressé pareil avertissement, sans grand effet sur le terrain.

Du côté des formations politiques et des candidats libres, l'avertissement n'est pas pris au sérieux. La preuve : on réplique du

côté des responsables de campagne : «Rien ne prouve que c'est bien le parti ou les candidats concernés qui ont collé», lance la tête de liste d'une formation politique, lors d'un meeting de campagne.

Un candidat libre dit avoir respecté la règle mais dénonce «des dépassements à l'égard des autres, notamment ceux qui croient que pour eux tout est permis».

Quoi qu'il en soit, la guéguerre des colporteurs d'affiche a battu son plein à Guelma, lors de cette campagne électorale. Les

affiches ont gami les espaces réglementaires pour atteindre les murs des immeubles, des clôtures des administrations et les panneaux publicitaires...

A cela s'ajoute le coût de l'opération de retrait de ces affiches sauvages.

Un élu de l'APC de Guelma révèle qu'après chaque campagne électorale, plusieurs dizaines d'agents interviennent pour nettoyer les murs. Il estime que cette opération coûte cher à la mairie.

Nouredine Guergour

## TIPASA

## 10 000 logements AADL 2 pour la wilaya

**Selon un communiqué de la cellule de communication de la wilaya de Tipasa, il a été procédé à la levée des contraintes du foncier sur lesquelles butait la réalisation des programmes de 10 000 logements de type AADL 2, inscrits en deux tranches à l'indicatif de la wilaya de Tipasa. Comment cela a été rendu possible ?**

Selon des indiscretions, il s'agirait d'une initiative prise par l'actuel wali de Tipasa, en l'occurrence M. Moussa Ghella, qui aurait saisi l'opportunité d'une rencontre avec les chefs de daïra, les présidents d'APC et les responsables des modules sur les préparatifs des élections législatives pour faire un état des lieux et prendre toute la mesure de l'état d'application de la feuille de route mise en œuvre depuis son installation, il y a de cela près de 6 mois.

Ainsi, selon le communiqué, ce fut l'imminence des programmes des 10 000 logements AADL 2 dont aurait bénéficié la wilaya de Tipasa que le wali s'est étonné et insurgé sur la non-utilisation de cette manne qui aurait pu répondre aux besoins sociaux et à la préoccupation citoyenne, notamment ceux recensés et identifiés lors des visites d'inspection de l'exécutif de la wilaya, à l'instar de celles effectuées sur le terrain à travers les 10 daïras et les 28 communes de la wilaya ainsi que les rencontres de proximité organisées avec le mouvement associatif et la société civile.

Fait de ce constat, le responsable de l'exécutif a inscrit dans le plan d'action qu'il a tracé des mesures à court terme qui furent prises en urgence afin de répondre aux doléances exprimées avec insistance par les citoyens dans le cadre de la démocratie participative. Rappelons que ces programmes de 10 000 logements

AADL de type 2, inscrits en 2 tranches à l'indicatif de la wilaya, butaient toutefois sur des contraintes du foncier dans une wilaya à vocation agricole. Nonobstant ces aléas, il a été souligné que des assiettes de terrains qui ne possèdent pas de problème de déclassement ont pu être dégagées et, par conséquent, permettre de pouvoir injecter un quota de plus de 8 000 logements.

S'agissant du reste des programmes de logements, le wali de Tipasa aurait réitéré ses engagements en vue d'attribuer un total de 14 000 logements dans ce segment logement public locatif en 7 phases, au fur et à mesure de leur réception définitive à la lumière de la finalisation des travaux des VRD, sachant que les logements livrés depuis quelques années n'étaient pas habitables de fait qu'ils étaient démunis de toutes commodités.

A ce titre, la cellule de communication nous a informé que le chef de l'exécutif de la wilaya aurait annoncé qu'un premier quota de plus de 1 000 logements de type LPL serait sur le point d'être attribué au niveau de sept communes de la wilaya et que la liste des bénéficiaires sera affichée lors de la première quinzaine du mois de mai 2017. Il est clair que cette opération inédite de grande envergure fera le bonheur de milliers de foyers en quête de logements.

En marge de ces opérations, les responsables de l'AADL ont été

instruits de clôturer rapidement les terrains identifiés et dédiés à ces opérations et d'entamer l'implantation de leurs projets.

S'agissant d'un programme national, le responsable de l'exécutif a précisé que des discussions sont en cours avec les responsables du ministère de l'Énergie et que des solutions sont envisagées en vue de faire bénéficier le maximum de souscripteurs de la wilaya de Tipasa dans les différents sites choisis au niveau de leur circonscription territoriale.

Sur le plan de l'aménagement urbain, un constat de carence a été établi notamment en regard au déficit en aménagement urbain et il a été déploré le fait que l'amélioration urbaine ait été complètement délaissée et que plusieurs opérations n'aient pas suivi, à l'instar de la réalisation des équipements de niveau supérieur, des projets structurants de grande facture et d'un programme d'habitat consistant.

De ce qui précède et afin d'assurer un développement harmonieux de cette forte expansion urbaine, le wali de Tipasa a exhorté les responsables locaux d'accorder une importance particulière à ce volet en vue d'améliorer les conditions de vie des citoyens notamment par la création d'espaces de détente, des aires de jeux, et d'accorder une priorité à la réalisation des infrastructures sportives et de jeunesse, qui font cruellement défaut, sachant que le cadre de vie des citoyens constitue une priorité particulière pour le chef de l'exécutif.

À la lumière de ce constat, les responsables locaux ont été instruits de poursuivre les opérations de nettoyage et de toilette en

collaboration avec le comité de pilotage de l'hygiène du milieu. A ce propos, le wali a martelé avec colère : «Vous devez continuer à relooker nos villes et villages en menant des opérations d'appoint en vue d'éradiquer toutes les décharges sauvages et les débris qui jonchent les abords des sites.» Et de souligner que «l'hygiène du milieu est une mission basique à laquelle doivent s'atteler sans relâche les collectivités locales afin d'effacer le visage hideux de nos villes».

Concernant le raccordement des populations au gaz naturel, le wali a mis l'accent sur l'absence de sources de financement, et c'est à ce titre qu'il a été décidé de prendre des initiatives locales d'un commun accord avec les citoyens consultés à ce sujet en mobilisant les ressources financières selon un montage financier tripartite qui inclut la Sonelgaz à hauteur de 35% et le reste, soit 65% qui sera partagé entre les collectivités locales et les abonnés au prorata du nombre de foyers. Ce système, a expliqué le responsable de l'exécutif, permettra de prendre en charge 7 000 foyers qui se trouvent dans des zones enclavées et difficiles d'accès et situées dans leur majorité dans la partie ouest de la wilaya de Tipasa.

En glissant ses remarques, le wali de Tipasa est passé à une phase supérieure dans les mesures à prendre à l'encontre des élus défallants en avertissant que «le maire doit être assisté et aidé en permanence par les élus locaux que je veux voir activer sur le terrain sinon je prendrai des mesures pour mettre fin à leur détachement».

Houari Larbi

BÉJAÏA  
Reprise des travaux de réhabilitation de la porte Bab El Fouka

Le wali de Béjaïa, Mohamed Hattab a annoncé la reprise, dans les prochains jours, des travaux de consolidation de la porte de Bab El Fouka. Sur les lieux de ce site historique, le premier responsable de l'administration locale a instruit le chef de daïra pour prendre en charge l'opération de réhabilitation dont le programme de financement a été gelé par le ministère de la Culture.

Le wali de Béjaïa a déploré la dégradation de ce site historique fortement affecté par les affaissements de terrain. Le directeur de la culture a été aussi chargé à l'occasion d'entamer urgemment les travaux de réhabilitation du site.

Construite entre 1067 et 1071, Bab El Boumoud, appelée aujourd'hui Bab El Fouka, est flanquée de deux tourelles toujours visibles d'où les sentinelles pouvaient surveiller les alentours, et probablement surmontée d'un prétoire royal d'où le sultan pouvait admirer l'arrivée des caravanes et accueillir ses hôtes de choix.

Cette porte à deux ouvertures, dont la plus authentique est celle qui se situe à gauche quand on vient de l'extérieur de la ville. Construits aussi sous le règne du sultan En Nacer, les remparts se présentent comme un immense mur d'enceinte, flanqué de tours de garde et avait six portes d'accès. L'enceinte formait un vaste triangle dont la base longeait la mer et le sommet situé à 663 mètres d'altitude, dominait ainsi le golfe de la ville de Béjaïa (ex-Bougie).

Aujourd'hui, il ne reste que quelques traces de ces murailles dont les plus visibles sont celles qui apparaissent sous les structures de l'ex-marché Philippe et celles situées sur le territoire du Parc national de Gouraya, ces remparts sont des témoins incontestables du passé glorieux de la capitale des Hammadiyyes.

## NAËMA

## Lancement d'une campagne de lutte contre la leishmaniose

**La DSP (Direction de la santé) de la wilaya de Naâma a, en étroite collaboration avec les services des APC et divers autres secteurs, lancé une campagne de lutte contre la leishmaniose.**

Des moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette campagne de nettoyage et de prévention qui a été déjà entamée et qui s'étalera jusqu'au 20 mai 2017, soit un mois.

Des efforts sont déployés sur le terrain pour lutter contre les vecteurs de la maladie par l'aspersion d'insecticides à l'effet d'éliminer et éradiquer complètement les foyers de cette maladie parasitaire. Cette campagne touchera également les décharges sauvages en milieu urbain et les étalages anarchiques, en plus de la lutte contre les chiens errants. Pour rappel, cette maladie cutanée a fait ravage durant les

années 2009 à 2013 où le nombre de cas oscillait de 600 à plus de 700. Même si la situation sera en amélioration et maitrisable d'année à l'autre, et même si le nombre de cas sera en diminution, la maladie continuera à inquiéter plus d'un (pouvoirs publics et population).

Par ailleurs durant l'année 2016, 253 cas ont été enregistrés contre 420 cas en 2015 et 336 cas en 2014. Le plus grand nombre de personnes atteintes en 2016 a été relevé à Ain-Séfra, avec 111 cas, Méchena 37, Mekrem-Benamar 32, Moghrar 27 et El-Kasdir 26, d'autres cas infimes ont été enregistrés à Naâma et Asla. Signalons que la leishmaniose cutanée se compose de deux groupes :



Photo: CDR

oriental (leishmania tropica) et sud-américain (leishmania brasilia). Appelée chez nous le bouton d'Orient (ou le bouton de Biskra),

cette maladie siège sur les régions découvertes et se présente sous la forme d'une papule excavée, croûteuse, responsable d'une cicatrice inesthétique, dont les séquelles et

les cicatrices restent apparentes après guérison. Le virus provient, selon les analyses microscopiques, de piqûres des phlébotomes, un insecte de petite taille des pays tropicaux, qui se nourrit de sang, qu'il projette par piqûres sur la peau, provoquant ainsi des démangeaisons. Cette espèce de parasite est le vecteur de la leishmaniose.

Le traitement doit lutter contre la surinfection, alors que le vaccin B.C.G., est, selon les études, pratiqué chez les sujets atteints de cette pathologie.

Notons enfin que les personnes atteintes de la maladie de la leishmaniose suivent un traitement médical au Gluganilme assuré, à titre gracieux, au niveau des différentes structures de santé à travers la wilaya, a-t-on encore indiqué.

B. H.

## LÉGISLATIVES 2017

## Les enseignements d'une campagne

**La campagne qui s'achève a finalement eu le mérite de fixer définitivement les Algériens sur les réalités de la scène politique dans notre pays.**

**Abia Chérif - Alger (Le Soir)** - D'un côté, des acteurs forts de moyens qui leur ont permis de se démarquer des autres et de l'autre, des petits groupes qui s'échinent à faire entendre leur voix. Entre les deux, des formations politiques rompues au militantisme et surtout déçues qui tentent d'évoluer à contresens.

Ceux-là sont les moins nombreux. Les plus déterminés aussi ils sont reconnaissables à leur voix cassée, leurs traits tirés, et surtout leur acharnement à faire passer leur message en entrant dans de longues explications autour de détails jugés importants. Car il faut convaincre. Et c'est ce que tentent de faire minutieusement trois partis. Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), le Parti des travailleurs (PT), mais aussi, on le remarque bien, le président du Mouvement populaire algérien (MPA). Ceux-là sont embarqués dans une bataille traditionnelle, finalité même d'une existence entamée à l'aube de l'avènement du multipartisme, et qui consiste à introduire dans les structures de

l'Etat où ils pourront tenter d'influer sur les décisions. Dans cette démarche, le PT s'est distingué par une campagne marathon éprouvante qui a mené sa secrétaire générale d'un bout à l'autre du pays pour faire passer un message essentiel : aux citoyens : «Nous allons nous battre pour vous» et au pouvoir «stoppez vos dérives.»

Tout aussi fastidieuse, la campagne du RCD a mené Mohcine Belabbas et ses candidats dans des déplacements interminables à travers les quartiers d'Alger et les petits villages de l'intérieur du pays. Amara Benyounés a été lui aussi très visible durant les quinze jours écoulés. Manches retroussées, il a investi tous les espaces que lui offrait cette campagne pour prôner la «démocratie, une justice libre et la nécessité absolue de maintenir la stabilité dans le pays».

Les partis dits de la mouvance islamiste ne sont pas en reste. Et ils ne se sont pas fait discrets cette période. Doté de moyens visiblement plus importants que les autres, le Mouvement pour la paix et la



Une campagne fastidieuse.

Photo: Samir Sit

société (MSP) a mis en œuvre une stratégie de communication qui n'est pas passée inaperçue. On a vu Mokri traverser les principales rues d'Alger mégaphone en main, son portrait et celui des candidats de son parti affichés sur des véhicules chargés de sillonner la capitale et son équipe submerger les réseaux sociaux de réponses aux commentaires des citoyens.

Et puis il y a les autres. Tous les autres qui ont tenté de se frayer un chemin entre ces vieux

routiers de la politique et les grosses cylindrées. De ces derniers, on retient que des portraits aperçus au hasard sur la devanture de leurs bureaux retapés à l'occasion, ou encore ces cinq minutes accordées par la Télévision nationale par l'instance de surveillance des élections. Mais ici comme ailleurs, des visages et des paroles ont retenu davantage l'attention. Ouyahia et Ould-Abbes sont en tête de liste des acteurs politiques ayant le plus

marqué cette campagne. Par la nature des formations politiques qu'ils président d'abord, mais aussi de par le discours et les faits qui ont marqué ce processus.

Des phrases ont surpris et se sont attiré des critiques, comme celle prononcée par le SG du FLN qui affirmait à qui voulait l'entendre que le FLN pouvait remporter les élections même sans campagne électorale. Départ de son veston sombre habituel, Ouyahia a marqué de son côté en s'attaquant ouvertement à Ould-Abbes qui, malgré ses promesses de répondre «égarment» à son détracteur, s'est finalement laissé entraîner dans une guéguerre autour de l'application du programme du Président Bouteflika. Au même moment, des événements révélateurs d'une autre situation se déroulaient sur le terrain.

A Tébessa, Mohamed Djemai, candidat FLN, qui devait animer un meeting, se faisait lapider par des citoyens en colère contre «toutes ces promesses non tenues». La vidéo a fait le buzz sur le net. Cet espace même où une page d'Histoire s'est inscrite en lettres de dérision et en images qui vont à contresens de tout ce qui est dit.

A. C.

## EN MEETING À GUELMA

## Boudiaf mène campagne pour le FLN

Recteur de l'université de la ville du 8-Mai-1945, Mohamed Nemamcha est tête de liste FLN à Guelma. Mardi matin, il a reçu le soutien de Abdelmalek Boudiaf, ministre en poste et membre du comité central de son parti. Il a rencontré la base militante de l'ancien parti unique à Guelma, en compagnie de la tête de liste de la wilaya de Annaba, Boudjema Talai, pour apporter son soutien aux candidats du FLN.

«Juste après la visite du Premier ministre dans la wilaya de Batna, je me suis rendu à Guelma en utilisant mes propres moyens et ceux des candidats de la wilaya de Annaba, donc je suis là en tant que militant du FLN», précise Boudiaf. Il confie sa détermination de faire campagne pour son parti, dont il reconnaît «l'assise populaire» à Guelma.

«Je suis venu à cette ville pour vous dire que cette cité, bastion du nationalisme ne peut pas avoir une couleur politique autre que celle du Front de libération nationale», déclare Boudiaf sous les applaudissements des militants, en se référant au passé glorieux de cette région. «qui a entanté Abdelhamid Mehri et Salah Sawt El Arab», indique-t-il. Et d'ajouter «on doit se souvenir pourtant qu'un lourd tribut à la libération de l'Algérie a été payé par cette région». Dans son discours, Abdelmalek Boudiaf n'a pas manqué de rendre hommage au chef de l'Etat, à qui il a dit son «respect», «sa reconnaissance». «Nous devons défendre le bilan du chef de l'Etat, nous devons défendre ses réalisations, je le fais inlassablement dès que l'occasion se présente», a aussi déclaré Abdelmalek Boudiaf. Chiffres à l'appui, il parle de l'ampleur du bond réalisé par le secteur de l'habitat et autres acquis sociaux.

Noureddine Guergour

## ELLE MAINTIEN SON DISCOURS CRITIQUE

## Les avertissements de Hanoune

**Louisa Hanoune met à profit la campagne électorale pour les élections législatives du 4 mai prochain en vue de construire un rapport de force à même de bloquer l'actuelle politique du gouvernement car, avertit-elle, si des dignes ne sont pas dressées pour ce faire, ce sera la porte grandement ouverte devant le chaos pour le pays.**

**Mohamed Kebci - Alger (Le Soir)** - C'est, d'ailleurs, sous le slogan «Assez la prédation, assez le mépris et assez le siphonnage des deniers publics» que la secrétaire générale du Parti des travailleurs sillonne les wilayas du pays bien avant l'entame de la présente campagne électorale qui boucle, aujourd'hui, son dix-septième jour. Ce qui ne saurait se matérialiser, selon elle, sans une rupture avec le système actuel qui a mené le pays à la croisée des chemins.

Pour Ramdhane-Youcef Taâzibit, «il ne s'agit pas de durcir le ton ou d'être mou mais de se déterminer par rapport aux enjeux du moment», comme pour répliquer à ceux qui estiment que Hanoune a «mis de l'eau dans son vin» par rapport à ses discours de la campagne électorale lors des dernières élections présidentielles.

En plus de viser le maximum de sièges parlementaires à l'occasion du scrutin législatif du 4 mai, il s'agit

pour le membre du bureau politique du parti, député sortant qui brigue, soit dit en passant, une autre mandature, de construire un rapport de force à même de bloquer l'actuelle politique du gouvernement.

Une politique que Hanoune n'hésite pas à qualifier de «terre brûlée» menée à travers l'adoption par la majorité parlementaire FLN-RND sortante, de lois «sauvages» et se préparant à en adopter d'autres de même acabit.

«Le mécontentement social actuel ne va pas disparaître tant qu'une fausse minorité gouverne une majorité nationale. Il y a une véritable destruction sociale», ne cesse-t-elle de professer, préconisant le recouvrement de la souveraineté de la décision sociale, le rétablissement de la règle 51/49 dans les contrats de partenariat avec les étrangers, la restitution à l'Etat du droit de préemption et le respect de l'article 18 de la Constitution



Louisa Hanoune, SG du PT.

Photo: Samir Sit

amendée fixant la propriété collective incessible de la nation...

Dans son élan, elle a été jusqu'à revendiquer le renvoi du Premier ministre qu'elle a, par un passé pas lointain, toujours ménagé et qui, selon elle, «brade tout et met en danger tout le monde».

Hanoune, qui a dû se faire remplacer par un de ses proches collaborateurs pour animer un meeting à l'est du pays, la semaine dernière, exténuée qu'elle était, n'a également pas raté l'occasion de s'en prendre à Ould-Abbes qui éprouve un malin plaisir à mélanger FLN et Etat. Pour la secrétaire gé-

rale du PT, les propos de son homologue de l'ex-parti unique ne sont qu'une «privatisation de l'Etat, une anarchie politique», considérant que le FLN, dont la mission est terminée en 1962 à l'indépendance de l'Algérie, a confisqué le symbole de la guerre de libération nationale.

Pour Hanoune, la sortie de Ould-Abbes est un «véritable viol de l'Histoire et un charlatanisme politique», accusant dans la foulée le gouvernement, de par son silence sur ces folles du secrétaire général du FLN, de «complicités».

M. K.

À PARTIR DE BÉJAÏA

# Ouyahia s'en prend au MAK et plaide pour la décentralisation de la décision

**C'est devant une salle clairessée et dans une ambiance très froide, sans youyous, ni applaudissements que Ahmed Ouyahia, le secrétaire général du RND, a pris la parole, hier, à la Maison de la culture de Béjaïa, pour développer les grandes lignes du programme de son parti pour les législatives du 4 mai prochain.**

Un programme électoral qui s'articule, a-t-il déroulé, autour de la préservation de l'unité nationale, de la sécurité et la stabilité du pays, le renforcement de l'économie nationale, l'amélioration de la politique sociale et la bonne gouvernance.

Ahmed Ouyahia souligne d'emblée que «la stabilité, la sécurité et l'unité du pays doivent être préservées afin de relever les défis qui attendent le pays pour le renforcement de son développement économique». Le secrétaire général du RND s'en prendra ensuite violemment sans le citer nommément au MAK. Ahmed Ouyahia est remonté jusqu'à l'insurrection de 1871 par Cheikh Aheddad et l'histoire de la guerre de Libération nationale pour mettre en exergue «le rôle important de la Kabylie dans le combat pour la sauvegarde et la défense de l'indépendance nationale». «Nos ancêtres se sont battus pour toute l'Algérie et non pour une seule région. Cheikh



Ahmed Ouyahia, SG du RND.

l'Etat essentiellement mais épargnera l'investissement et la politique sociale».

S'agissant de la politique sociale de son parti, le secrétaire général du RND estime qu'il «faut en finir avec le subventionnement des prix». Pour les plus démunis, le secrétaire général propose «le versement direct d'une somme d'argent».

Il préconise aussi de fixer le seuil d'accès au logement social à 70 000 DA au lieu des 24 000 DA et les célibataires doivent bénéficier d'un quota à part. Toujours à propos de logement, le secrétaire général du RND propose l'aide de l'Etat aux citoyens qui louent un logement. «La loi le permet», a-t-il encore précisé.

Il convient de signaler que le secrétaire général du RND n'a pas marqué au passage d'égratigner son allié de la coalition présidentielle. Ould-Abbes du FLN en informant sa déclaration faite à partir de Béjaïa annonçant que la pose de la première pierre du CHU interviendra prochainement. «La réalisation du CHU est gelée pour cause de manque de financement suite à la chute du prix de pétrole», tranche Ahmed Ouyahia.

A. Kersani

velles contraintes imposées par la baisse des revenus pétroliers. Pour le secrétaire général du RND, il n'est plus possible de continuer à fonctionner avec la même politique économique observée à l'époque où le baril de pétrole se vendait à plus de 100 dollars.

Il soulignera à ce sujet que la nouvelle politique économique proposée par son parti «vise l'émergence de nouveaux relais de croissance comme l'industrie, l'agricultu-

re et l'économie». Ouyahia a appelé à plus de facilités pour les investisseurs afin de créer plus de richesses. Pour ce faire, le patron du RND a défendu l'application de la politique de la décentralisation du pouvoir de décision pour faciliter ainsi l'acte d'investissement. Dans son discours de campagne, le secrétaire général du RND a plaidé ensuite en faveur d'une politique «d'austérité» qui touchera, tient-il à préciser, «les dépenses de luxe de

LOUISA HANOUNE À BÉJAÏA :

## «La politique d'austérité met le pays dans une impasse politique grave»

**«Votre présence massive au meeting est un acte de résistance dans un contexte de démobilitation politique provoquée par la dégradation des conditions sociales du peuple», a lancé d'emblée à ses partisans Louisa Hanoune, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), dans son intervention lors du meeting animé à la Maison de la culture de Béjaïa.**

Devant une assistance nombreuse composée de militants et sympathisants qui ont fait violemment le déplacement à Béjaïa de plusieurs régions du pays, Louisa Hanoune a estimé que la crise économique et la politique d'austérité adoptée par l'Etat ont créé «un climat de désespoir parmi les citoyens pour cause des lourdes factures qu'ils paient et la dégradation de leur pouvoir d'achat».

Dans son discours de campagne, la secrétaire générale du PT a souligné que son parti propose pour ces législatives «de véritables solutions sociales et économiques pour sortir le pays de la crise».

«La politique d'austérité imposée depuis 2014 au peuple met le pays dans une impasse politique (...) seul un pouvoir avec une base sociale peut sortir le pays de l'impasse où il est plongé et renouer des liens positifs entre le pouvoir et le peuple», a affirmé Louisa Hanoune en faisant la politique économique et sociale du pouvoir qui ne profite, selon elle, «qu'à une minorité de citoyens».

«La basse vertigineuse de la rente pétrolière a mis à nu la véritable nature du système politique en place où se confondent l'argent et les affaires avec la politique. C'est un système politique malsain qu'on ne peut soigner qu'en faisant un grave danger sur la souveraineté nationale», juge Louisa Hanoune tout en affirmant que son parti milite pour «mettre fin à la médiocrité et la corruption qui gangrèneront l'acte politique dans le pays».

Pour Louisa Hanoune, ces prochaines législatives constituent «une phase charnière et un rendez-vous avec le destin des Algériens et Algériennes» tout en appelant à la mobilisation des citoyens et ses militants pour le contrôle des opérations au vote car, selon elle, «il n'y a pas de garanties de transparence dans ces élections».

«Comment parler de transparence du scrutin alors que des moyens de l'UGTA, de l'UNFA et

autres organisations sont utilisés pour les candidats du système alors que des fonctionnaires candidats sur les autres listes ne sont pas autorisés à un congrès pour les besoins de la campagne», dénonce Louisa Hanoune.

La secrétaire générale du PT a lancé dans la foulée un appel à une forte mobilisation populaire pour «imposer un changement démocratique, engager une nouvelle politique à même de mettre un terme aux violations répétées des lois constitutionnelles, lancer un système politique basé sur la lutte contre la corruption et mettre en place une véritable justice sociale», a martelé Louisa Hanoune avant d'appeler les citoyens à voter son parti «d'une majorité au Parlement pour combattre les inégalités et les injustices».

A. K.

EN VUE DE LA NOUVELLE LÉGISLATURE

## Le siège de l'APN fait peau neuve

**Le siège de l'Assemblée populaire nationale fait sa toilette en vue d'accueillir les députés qui sortiront des urnes le 4 mai prochain.**

M. Kebci - Alger (Le Soir) - A quelques jours du scrutin législatif, l'hémicycle parlementaire fait l'objet de travaux de rénovation dans la perspective d'accueillir ses nouveaux locaux. Quoique parmi ces derniers, nombreux sont ceux qui connaissent déjà les lieux dans leurs moindres recoins, pour y avoir séjourné lors de la précédente mandature, certains y ont fait même racine pour certains de plusieurs mandats. C'est ainsi que, comme en avril 2012, le siège de l'APN s'est transformé ces jours-ci en un chantier avec des travaux de rénovation qui

tous les anciens sièges verts ont été démolonnés et jonchent les travées de l'Assemblée. On ne sait pas s'ils seront complètement remplacés ou se verront tout simplement relapissés avec changement éventuel de couleur. Des travailleurs s'affairant, hier mercredi, à prendre des mesures sur les nombreuses colonnes qui soutiennent l'édifice en vue certainement d'un nouveau revêtement.

Du côté des députés s'attardant dont nombre inquitent une autre mandature, ils se font rares dans l'hémicycle puisque se complant sur

parlementaires de divers bords idéologiques qui, comme il est facile de le deviner, n'ont pas été retenus, pour leur majorité, par leurs partis à l'occasion des élections législatives du week-end prochain. Seul un, de l'extrême gauche, affirme avoir lui-même décliné l'offre de remplir pour un autre mandat au moment où ses interlocuteurs ruminent ou presque de colère, eux qui n'ont pas été retenus ou mal placés dans les listes de leurs partis comme c'est le cas de l'un d'eux, une jeune femme.

Discutant à bâtons rompus de ces élections avec notamment l'abandon qui pèse à l'horizon, mais aussi de leur enjeu et de la situation générale du pays, ces députés sortants regrettent pas mal de facilités

liement le nomadisme politique mais qui, dans les faits, le pratique en mettant en tête de l'une de ses listes un nouveau débarqué de l'ex-parti unique, ou encore ce jeune parti qui prône de nouvelles mesures politiques mais qui émerge au duo du pouvoir les pratiques qu'il ne cesse de dénoncer.

Nos interlocuteurs ont également évoqué avec la même amertume le renouvellement du personnel parlementaire qui se fait encore désirer, regrettant, dans ce sillage, que des cadres de partis politiques briguent d'énormes mandatures parlementaires, ne laissant point de chance aux autres. Ils ont également abordé la perspective de relancer sur des bases nouvelles l'association des

AFFAIRE DES CANDIDATS «SANS VISAGE»  
Derbal accuse la presse

Le président de la Haute Instance indépendante de surveillance des élections (HISE) était hier, mercredi, à Tizi-Ouzou. Dans une conférence de presse, tenue au terme de sa visite, pour s'enquérir des conditions de travail au sein de l'instance locale de surveillance, Abdelouahab Derbal a fait part de sa satisfaction du service accompli à Tizi-Ouzou par les membres de cette instance de veille de surveillance des élections.

Pour le président de la HISE, les dépassements enregistrés durant la campagne électorale pour les législatives du 4 mai 2017 sont à mettre sur le compte du manque de maturité politique chez certains candidats.

La presse n'a pas échappé aux critiques de M. Derbal. Il reprochera à celle-ci d'avoir amplifié le problème des candidates dont les visages sont masqués sur les affiches électorales. «Une anomalie» dont s'est saisie la presse soucieuse de «vendre plus», selon le président de la HISE qui a conseillé aux journalistes d'éviter ce genre de pratiques qui peuvent nuire à la vie politique.

Sur le financement occulte de la campagne électorale chez les partis, le président de la HISE a avoué qu'il est difficile de contrôler l'usage de l'argent sale en politique dans un pays comme l'Algérie où le marché est dominé par l'économie informelle. S'il reconnaît l'existence d'atteintes aux règles du déroulement de la campagne électorale, le président de la HISE les minimise, car ne pouvant pas à «l'inquiétude» et restent dans «les limites de l'acceptable».

Retourant aux partis qui agitent le spectre de la fraude, M. Derbal pense que c'est la transparence qui fait peur à ces partis. Il s'est dit néanmoins, rassurant sur la mise en place d'un arsenal de mesures à même d'assurer le déroulement d'un scrutin propre et sans fraude. Accompagné du wali de Tizi Ouzou, A. Derbal a visité le centre de contrôle de la Drag où un point de situation lui a été présenté sur le déroulement de la campagne électorale.

A ce sujet, les indications données à M. A. Derbal parlent d'un faible taux d'exploitation par rapport à la moyenne nationale des espaces et des sites réservés pour l'affichage et les salles de meeting. Le taux d'exploitation est considéré

## LE SUJET DIVISE LES ALGÉRIENS

## Que faire de la peine de mort ?

Les décideurs algériens hésitent encore à trancher dans le débat en cours sur la peine de mort, à l'heure où les partisans de son abolition et son camp adverse continuent à s'affronter sur le terrain.

**Abia Chérif - Alger**

(Le Soir) - Le sujet passionné, déchaine parfois et met dans une gêne évidente les responsables politiques, incapables pour l'heure, de se prononcer en faveur d'une option définitive. L'Algérie semble avoir même marqué un recul face à la question, estimant les initiatives en la matière.

Au moment où le pays traversait l'une des plus terribles pages de son histoire, des voix officielles s'élevaient pour réclamer l'abolition de la peine capitale. De nombreuses personnes impliquées dans des crimes de sang sans pareil et condamnées à mort par la justice algérienne ont ainsi pu échapper à l'exécution et continuer à jouir de la vie dans les prisons. Alors que se déroulait la décennie noire, des représentants de l'Etat ont été spécialement dépêchés à New York pour militer en faveur de l'adoption d'un moratoire universel pour l'abolition de la peine capitale. Leurs efforts n'ont pas été vains.

Ce moratoire a été adopté par l'Assemblée générale des Nations-Unies et l'Algérie s'est retrouvée, de ce fait, classifiée parmi les pays abolitionnistes ce qui a lui octroyé un bon point au sein de cette même communauté internationale qui lui reprochait des dépassements dans sa guerre contre les groupes terroristes.

En juin 2004, le garde des Sceaux de l'époque avait suscité

un vif espoir au sein des abolitionnistes algériens en faisant ouvertement part de son intention d'introduire une loi dans ce sens. Tayeb Bélaitz avait déclaré publiquement qu'il la soumettrait à débat au sein de l'Assemblée populaire. Pour des raisons inconnues, le geste n'a pas suivi la parole.

A quelques mois d'intervalle, le Président Bouleïfika, à l'apogée de son règne, affirmait aux officiels belges qui l'accueillaient à Bruxelles, qu'il faisait partie de cette trêve de personnes «personnellement favorables à l'abolition de la peine de mort». Ses propos ont été perçus comme l'aveu de l'existence de forces puissantes hostiles à cette abolition à l'intérieur du pays.

Depuis, le débat n'a fait qu'enfler, s'orientant malheureusement à contresens des souhaits du camp opposé au maintien de la peine capitale. Pour la première fois dans l'histoire du pays, des Algériens sont même sortis en masse dans les rues pour exiger la peine de mort et son exécution contre des criminels d'un nouveau genre.

Un nouveau rapt d'enfants avait été enregistré, celui de la petite Nihal, quatre ans, retrouvée morte dans des conditions mystérieuses. Le drame avait alors plongé les Algériens dans une psychose mise à profit par les partisans de la peine de mort pour gagner davantage du ter-

rain. La lutte est rude. Et elle opposera d'ailleurs les adversaires, vendredi et samedi prochains (les 28 et 29 avril), lors d'un séminaire consacré à la peine de mort et organisé par le Comité national algérien de l'Union internationale des avocats.

La rencontre se déroulera sous les auspices du barreau de Boumerdes. Elle est perçue comme étant une «bonne chose» par ses invités, tels que l'incontournable M. Miloud Brahimi dont le nom est inscrit en tête des fervents militants pour l'abolition de la peine capitale.

Engagé de longue date dans ce combat, l'avocat est considéré comme étant l'une des rares personnes à ne s'être jamais inscrites dans la «logique de l'argumentation» pour faire passer son message. «Je n'ai pas à argumenter, nous déclarait-il hier encore, je suis abolitionniste de nature et c'est une position que j'assume».

Vendredi, il est appelé à intervenir autour du thème en présence de confères venus notamment d'Espagne et de France. «Pour l'instant, confirme-t-il, la situation n'a pas évolué depuis tout ce temps et rien n'indique qu'elle s'oriente dans le sens positif». M. Miloud Brahimi s'interroge. «Durant les années que je qualifie de décennie rouge, le HCE (Haut Comité d'Etat) avait fait un moratoire pour l'abolition de la peine de mort, et personne ne s'y était opposé. La logique aurait pourtant voulu qu'il soit décliné en raison de la situation qui prévalait à cette époque. On a



De nombreux condamnés à mort continuent de jouir de la vie dans les prisons.

ainsi évité l'exécution d'auteurs de crimes barbares, de coupables de liquidations massives, de violeurs qui tuaient leurs victimes après un asservissement sexuel insoutenable (...) comment concevoir dès lors que l'on puisse exécuter des auteurs de crimes passionnels ? Je me demande pourquoi ces voix qui s'élevaient actuellement ne l'ont pas fait lors de l'adoption du moratoire. Personne n'a dit à ce moment que c'était contraire à la religion. A présent, c'est le cas.» Notre interlocuteur rappelle que la Turquie a été obligée d'abolir la peine de mort pour pouvoir faire son entrée au sein de l'Union européenne. La Pologne s'est résignée elle aussi à le faire pour éviter d'être éjectée de l'organisation européenne. Mais d'autres pays comme l'Algérie restent à la traîne. Notre interlocuteur tient aussi à rappeler que «Mitterrand,

sous le règne duquel se sont déroulées des exécutions de très nombreux Algériens (il était ministre de la Justice durant la Révolution), a aboli la peine de mort en 1981. Les droits de l'Homme sont faits par les hommes. On ne peut pas rester sous-homme. Le droit à la vie est indérogable.»

Il faut savoir enfin, qu'un séminaire semblable à celui qui se déroulera dans quelques jours à Boumerdes devait être organisé dans la capitale, sous l'égide du barreau d'Alger. Prévu pour le mois de mars dernier, il a été reporté au mois de mai. Sous réserve...

De «grosses pointures» telles que Robert Badinter, ancien avocat et ministre de la Justice ayant incité Mitterrand à abolir la peine de mort, se trouvent parmi les invités.

A. C.

## SITUATION PRÉCAIRE DES PERSONNES HANDICAPÉES

## Les candidats aux législatives interpellés

La présidente de la Fédération algérienne des personnes handicapées, M<sup>me</sup> Mammeri Atika, a tenu une conférence de presse, hier, au forum du quotidien El Moudjahid, adressant une liste de propositions aux candidats aux législatives, afin d'améliorer le quotidien des personnes handicapées.

**Mounira Amine-Seka - Alger** (Le Soir) - Cette fédération, qui est également un mouvement national militant pour la défense et la promotion des droits de citoyenneté des personnes handicapées, a établi une liste de revendications qu'elle adresse aux candidats aux législatives.

Il est vrai que rares sont les candidats qui ont un programme, constant ou pas, aucun n'a évoqué cette tranche de citoyens à part entière, qui se débattent dans les difficultés de la vie de tous les jours, avec la piètre pension alimentaire allant de 1 500 à 4 000 DA par mois, selon les cas qui seront évoqués plus tard dans l'article. A l'exception du



L'Algérie compte 3 500 000 handicapés.

parti du Front de libération nationale (FLN) qui a, selon les déclarations du secrétaire général de l'Union nationale des handicapés algériens, déclaré, lors d'une conférence de presse, au mois de février dernier, que «sept affiliés à son organisation, issus des wilayas d'Alger, Skikda, Annaba, Tindouf, Mascara et Tlemcen, ont déposé leurs dossiers de participation aux législatives, ce qui est une première pour cette catégorie de la société, puisqu'ils ont les compétences requises, pour l'occupation d'un poste politique et pour porter les préoccupations des personnes qu'ils représentent à l'APN et au Parlement.

Seul le FLN a accepté de les compter dans ses listes. «ailleurs, c'est le blocage total», dénonce-t-il, en plus du comportement rétrograde de certains politiques. Dans le même cadre, M<sup>me</sup> Mammeri a protesté et réclamé des places au Parlement à travers lesquelles les doléances de cette tranche de la société pourront être émises. «Nous ne sommes pas un parti opposant, ce que je sache, nous demandons juste nos droits les plus absolus», lance-t-elle avec un sourire.

Pour rappel, «l'Algérie compte trois millions cinq cent mille personnes aux besoins spécifiques, il y a quelque temps, le ministère

des Transports nous a contactés pour annoncer que des bus aménagés vont être mis en service et que le ministère allait mettre au service de cette tranche bien des facilités. «C'est bien beau, sourit-elle, mais pourquoi ne pas consulter la fédération et les autres acteurs de la société civile pour véritablement prendre conscience des problèmes concrets, rencontrés par ces gens aux besoins spécifiques ?», s'étonne-t-elle. Il est vrai que le mot «handicapé» pour beaucoup signifie paralysé, sourd, muet, aveugle, etc. Mais que fait-on des dyslexiques, des hémophiles, des enfants présentant une infirmité motrice cérébrale (IMC) ou une déficience d'origine neurologique ? Des maladies qui se développent dans le temps et dont la charge est très lourde. «Selon les statistiques du CHU Beni Messous, 3 500 nourissons sont susceptibles de développer des handicaps graves suite à des problèmes au moment de l'accouchement, comme l'étouffement néonatal», a-t-elle déclaré.

Quant à la scolarisation, M<sup>me</sup> Mammeri s'indigne de voir le chiffre de 10 000 enfants scolar-

sés, sur les centaines de milliers de handicapés. «C'est un problème d'encadrement, l'Algérie est en manque cruel de personnel formé pour s'occuper d'enfants handicapés, d'autistes, etc.»

Passant à l'âge adulte, la présidente a évoqué les femmes handicapées qui souffrent le plus de la marginalisation, commençant au cœur de la famille qui, souvent, l'ampute de sa pension alimentaire. Pour cela, la présidente de la fédération a émis quelques propositions, commençant par le montant de la pension alimentaire que perçoivent les personnes aux besoins spécifiques de manière discriminatoire.

Pour exemple, «les enfants (de zéro à 17 ans) handicapés ne perçoivent aucune aide financière des caisses de Sécurité sociale, avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans, s'ils les atteignent, alors que les charges les plus lourdes à beaucoup de handicapés se situent dans cette tranche d'âge, puisqu'on a besoin d'appareillage, de couches, de sondes et de pansements en cas d'escarres, etc.», s'indigne-t-elle.

M. A.-S.

**CE MONDE QUI BOUGE**

**Avec Le Pen aux portes du pouvoir, l'Algérie est plus que concernée**

L'Algérie a-t-elle intérêt à avoir pour futur partenaire une France gouvernée par l'extrême-droite et une Marine Le Pen rêvant de revanche ? Cette dame est aux portes du pouvoir. Un vent d'extrême-droite et de xénophobie souffle sur la France. Emmanuel Macron, donné trop tôt vainqueur parce qu'il a relégué Marine Le Pen à la seconde place, ce n'est pas encore gagné. D'autant que le positionnement de Jean-Luc Mélenchon, s'il persistait dans son attitude, pourrait jouer en faveur de Marine Le Pen.



Par Hassan Zerrouky  
hzerrouky@hotmail.com

Quelles conséquences pour l'Algérie ? La dirigeante du Front National (FN) a placé l'immigration, singulièrement celle d'origine algérienne, synonyme de terrorisme et de djihadisme, de prosélytisme islamiste, au cœur de sa campagne. Le chômage, la pauvreté, la mal-voies, la désertification industrielle, c'est la faute de la mondialisation généralisée d'immigration «sauvage», clamée-elle partout. Ce qui, dans l'oreille du petit raciste de base, fait mouche et signifie tout simplement que les immigrés sont la cause existentielle de ces problèmes.

Et quand cela ne suffit pas, Marine Le Pen recourt, avec un aplomb incroyable, aux gros mensonges comme lorsqu'elle a évoqué le 15 avril dernier à Perpignan, en terre conquise, devant une foule hystérique scandant «on est chez nous», «l'arrivée de 500 000 à un million d'Algériens en cas de décès de Bouteflika» !

Pour attiser le chaland, la dirigeante du FN ne recule devant rien. «Avec Macron, c'est l'islamisme en marche, le communautarisme en marche», assène-t-elle. Et parmi ses propositions choc, l'immigration zéro, la restriction des visas, la révision des accords avec les pays du Sud méditerranéen – allusion aux accords de 1968 entre l'Algérie et la France – moins ou pas du tout d'étudiants en provenance du Maghreb et d'Afrique dans les universités françaises et bien sûr la fin du droit du sol. Avec tout ça, on entend dire que cette dame n'est pas raciste. Un petit peu quand même, non ?

D'ailleurs – je l'ai lu et entendu – estiment que cette élection présidentielle ne concerne pas l'Algérie. «Ce ne sont pas nos oignons», entend-on dire. Eh bien non, si des grandes puissances et des pays développés comme l'Allemagne, l'Italie et les pays du nord de l'Europe s'effraient de l'arrivée au pouvoir en France de Marine Le Pen, a fortiori, l'Algérie a toutes les raisons pour s'en inquiéter encore davantage. Certes, on n'est plus dans les années 1960. La configuration géopolitique a changé. Et contrôlée au principe de réalité – quelque dix milliards d'euros d'échange entre les deux pays – l'extrême-droite, à supposer qu'elle remporte l'élection présidentielle et qu'il faille les yeux doux aux PME, ne pourra pas tout effacer d'un trait. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'elle dispose d'un réel pouvoir de nuisance et que tous les scénarios sont possibles.

Le pire est donc à craindre. En effet, outre les tracasseries à n'en plus finir pour l'obtention de visas dont le nombre sera réduit au maximum, des humiliations aux frontières pour ceux qui en disposeront, des expulsions massives à ne pas égarer, l'Algérie, qui, ne l'oublions pas, est quelque peu fragilisée par le contrechoc pétrolier, n'est pas à l'abri d'une provocation – un incident, pouvant tourner à la crise entre les deux pays, peut vite arriver.

Les relations entre l'Algérie et la France, déjà pas au beau fixe avec les gouvernements français précédents, seront certainement affectées. Et si l'on ajoute le poids du contentieux historique qui perdure depuis 1962, elles pourront davantage se détériorer.

H. Z.

**PÉTROLE**

**Une dégringolade des prix est probable à très court terme**

Alors que la reconduction de l'accord de l'Opep sur le plafonnement de la production se précise, la réticence de la Russie et les décisions attendues de Trump en matière de soutien aux entreprises américaines font planer le risque d'une nouvelle dégringolade des prix du pétrole, stables au-dessus des 50 dollars depuis décembre dernier.

Lyas Hallas - Alger (Le Soir) - Les prix du pétrole restent jusqu'à présent stables au-dessus de 50 dollars/baril, portés par la volonté des membres de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (Opep) de reconduire leur accord sur le plafonnement de la production, conclu à Alger en septembre 2016 et consolidé par l'adhésion des producteurs en dehors du cartel, notamment la Russie. Hier, vers 16h, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin (référence de calcul du prix du Sahara Blend algérien) a trotté la barre des 53 dollars (52,88) sur l'intercontinental Exchange (ICE) de Londres, gagnant près d'un dollar par rapport à la clôture de mardi.

Or, la réticence de la Russie qui, à travers son vice-ministre de l'Energie, a fait part de son intention d'augmenter sa production, souffle un vent d'incertitude sur les marchés qui attendent avec impatience les décisions du Président américain Trump en matière de sou-

lien aux entreprises, devant intervenir vers la fin de cette semaine.

En effet, le Président américain Donald Trump devait s'exprimer hier pour préciser son projet fiscal préconisant une baisse de la taxation des entreprises. «L'attention des marchés reste focalisée sur la production américaine, qui devrait être dopée non seulement par la hausse des prix par rapport à l'année dernière mais, également par l'attente d'une baisse de la taxation», ont prédit les analystes de Commerzbank. La baisse de taxation couplée au niveau actuel des prix pourrait relancer les plateformes des schistes américains à l'arrêt depuis fin 2014 à cause de la chute des prix qui s'est traduite par une faible rentabilité de ces exploitations.

Aussi, Trump compte autoriser le forage offshore dans le Pacifique pour les entreprises américaines. Et si ce sont des projets qui ne peuvent être réalisés à court terme, ils entraîneront les



Menace sur le marché du pétrole.

autres exécutifs de Trump. Certains acteurs tablent sur une autorisation de forage dans les eaux du Pacifique, où des réserves importantes sont disponibles», a fait remarquer Naem Aslam, analyste chez Think Markets.

Dans ce contexte, le vice-Premier ministre russe, Arkady Dvorkovich, a fait savoir que son pays pourra augmenter sa production à son plus haut niveau en trente ans si l'accord avec les pays producteurs n'est pas renouvelé. Une réticence qui maintient les marchés sous

pression en dépit du consensus dégagé au sein de l'Opep pour le renouvellement de l'accord.

La plupart des membres du cartel, et à leur tête l'Arabie Saoudite, le plus important producteur d'entre eux, ont affiché leur volonté de le renouveler. Mais, la réticence de la Russie – partenaire hors-Opep indispensable dans la perspective d'équilibrage du marché –, pourrait torpiller ce consensus, mis d'ores et déjà à rude épreuve. La décision de l'Opep sera prise fin mai à Vienne. Quoique le cartel ne puisse agir sur les prix de for noir sans la Russie, surtout que les mesures incitatives promises par Trump rendent leur retour plus que probable.

L. H.

**MALAISIE À AIR ALGÉRIE**

**L'employeur convoque des réunions d'urgence**

Une réunion d'urgence aura lieu avant le début de la semaine prochaine entre la direction générale d'Air Algérie et le collectif syndical structuré au sein du Syndicat national des travailleurs de la maintenance d'Air Algérie (SNTMA).

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Selon une source proche de la direction générale de la compagnie nationale, cette réunion sera élargie quelques jours après à l'ensemble des représentants syndicaux activistes au sein de la compagnie. Cette montée au créneau des syndicalistes du SNTMA est intervenue au moment où le premier responsable de la compagnie se trouvait en convalescence suite à une intervention chirurgicale qu'il a subie il y a de cela une vingtaine de jours mais aussi en pleine campagne électorale pour les législatives de mai prochain.

Il y a lieu de rappeler qu'une assemblée générale extraordinaire des travailleurs de la maintenance à l'appel du SNTMA a eu lieu le 19 avril dernier lors de laquelle les représentants des travailleurs ont de nouveau réitéré leur appel à la direction générale de la compagnie pour entamer un dialogue avec les représentants des travailleurs et dans le cas contraire le recours à la démonstration de force «n'est pas à exclure».

Dans un communiqué rendu public au lendemain de cette réunion, il est indiqué «des courriers dénonçant l'injustice salariale que subissent le mécanicien et l'ingénieur aéronautiques, contrairement à ce qui est stipulé dans la convention collective d'Air Algérie et dans la hiérarchisation des

salaires et métiers, décrite dans les standards internationaux et appliquée dans les différentes compagnies aériennes».

Selon M. Ahmed Boutoumi, président du SNTMA, le SNTM ne revendique pas «d'augmentation de salaire, mais la hiérarchisation des salaires. D'autres corps ont été déjà augmentés à Air Algérie, mais ce n'est pas le cas des mécaniciens. Et jusque-là, la direction générale fait la sourde oreille». Et d'ajouter : «La maintenance

est une activité capitale pour la compagnie aérienne nationale qui vise à assurer le maintien en état de vol et la disponibilité de la flotte d'avions existants. Elle garantit également la sécurité des passagers à bord des avions.» De son côté, le secrétaire général du syndicat UGTA de la compagnie se déclare «inscrit à contre-courant de ce que fait le SNTM. Au sein de l'UGTA, on ne tire pas sur les ambulances».

A. B.

**MILA**

**Le siège du parti TAJ à Ferdjiousa saccagé**

Le siège du parti TAJ de Amar Ghoul et permanence principale de la ville de Ferdjiousa a été visité et saccagé par des inconnus, en mission commandée, selon M. Ahmed Hour, coordonnateur de wilaya du parti et tête de liste pour les législatives du 4 mai.

C'était entre 2h et 3h du matin, la nuit de mardi à mercredi, que des casseurs qui, après avoir forcé le rideau métallique, s'en sont pris à tout ce qui se trouvait à l'intérieur, n'épargnant rien.

Après avoir été informé et après constatation des dégâts occasionnés, le responsable de wilaya du parti a décidé de porter plainte contre X auprès des services de police de la daïra de Ferdjiousa, puis auprès de la commission permanente de la Haute Instance indépendante de surveillance des élections (HISE).

Beaucoup de dépassements ont été enregistrés durant cette campagne électorale, notamment par un ou deux partis qui se considèrent au-dessus de la loi, se permettant d'inonder d'affiches et de posters tous les lieux publics, les façades d'établissement, les plaques d'indication et autres panneaux publicitaires géants, dans un silence complice et complaisant de toutes les instances et institutions en charge et en droit d'intervenir. Pourquoi ?

Franchement, c'est la débâcle, une situation qui s'apparente à la loi de l'omerta alors qu'officiellement, tout semble baigner dans l'huile où tout le monde il est beau tout le monde il est gentil ! De quoi et de qui a-t-on peur au fond ?

A. M'haimoud

## SELLAL HAUSSE LE TON À PARTIR DE TAMANRASSET :

## «Pas de réouverture des frontières et pas de quartier avec les terroristes»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a réaffirmé fortement jeudi dernier à partir de Tamanrasset, la fermeté de l'Algérie face au terrorisme. «Nous ne voulons plus revivre l'enfer des années quatre-vingt-dix. La sécurité et la stabilité sont ce que nous avons de plus précieux. Les choses ne sont pas si simples et il faut accepter quelques restrictions.» Sellal s'exprimait, ainsi, devant les représentants de «la société civile» de la wilaya de Tamanrasset.

De notre envoyé spécial à In Salah et à Tamanrasset, Kamel Amarni

Profitant donc de sa présence dans cette vaste wilaya du Grand Sud, qu'il a choisie comme sa destination, ce jeudi, dans le cadre de sa tournée de campagne électorale, le Premier ministre avait manifestement bien préparé ses messages autour des questions de sécurité.

En fait, et comme il fallait s'y attendre, beaucoup d'intervenants lors de la rencontre avec «la société civile» ont insisté sur la revendication de la réouverture des frontières entre l'Algérie et le Niger pour permettre la reprise de la principale activité économique dans la région, le commerce du troc. Mais sur cette question précisément, point de populisme cette fois et la réponse de l'Etat fuse, dinglante et sans ambages par la voix du chef de l'exécutif : «Nous sommes bien conscients que la fermeture des frontières a provoqué un recul de l'activité économique et touristique dans la région», concèdera Sellal. Avant d'ajouter, très clairement que «néanmoins, par souci de préserver la sécurité et la stabilité du pays, nous sommes dans l'obligation de prendre cette décision. Vous connaissez tous la situation dans la région, et dans les pays voisins. Il y a encore de nombreux groupes terroristes dangereux qui sévissent dans ces pays.»

Pour le Premier ministre, l'Algérie, qui a consenti d'énormes sacrifices pour venir à bout de la terreur terroriste, ne compte plus revivre ces années cauchemardesques et invite les habitants des régions frontalières à faire preuve de compréhension. «Il faut accepter certaines restrictions et la fermeture de nos frontières est une

décision prise dans l'intérêt de la nation. On ne joue pas avec la sécurité et la stabilité du pays. Le terrorisme est le premier problème qui interpellé tous les pays du monde. Notre Armée nationale populaire est déployée le long de nos frontières, sur pas moins de 8 000 km. Et croyez-moi que toutes ces frontières sont un véritable bouclier d'enfer.»

Le chef de l'exécutif plaide également pour le risque zéro, en la matière. «Si on ouvre les frontières, il y a ce risque, par exemple, que des touristes étrangers qui viennent ici dans la région fassent l'objet d'enlèvement ou d'atteinte à leur intégrité physique. Outre le drame humanitaire et le risque des pertes humaines, ce serait également l'image de l'Algérie qui en pâtirait. Des attentats de ce genre contre des ressortissants étrangers auraient des conséquences dévastatrices sur l'économie nationale en ce sens que cela ferait fuir ou dissuader de venir tous les investisseurs étrangers.»

Cet argument de Sellal s'inspire largement de l'affaire Tiguertourme. Il le dira lui-même d'ailleurs. «Rappelez-vous Tiguertourme : notre réaction durant cette affaire était bien réfléchie. Nous n'avons pas agi au hasard. Nous voulions donner un message clair, aux terroristes d'abord, mais aussi au monde entier que quiconque se hasarderait à porter atteinte à notre pays ne s'en sortirait jamais vivant. Nous ne ferons pas de quartier aux terroristes !»

Pour rappel, la prise d'otages de la base de Tiguertourme à In Amenas, le 16 janvier 2013, la plus grande de toute l'histoire, de par le nombre, 800 otages entre nationaux et étrangers, mais aussi la sensibilité du site, rien moins qu'un site gazier que les terroristes



Abdelmalek Sellal lors de sa visite au Grand Sud.

menaient de faire exploser, aura abouti à un dénouement qui a stupéfié le monde entier.

La réaction, inattendue et lourdoyante des forces spéciales de l'ANP, a non seulement permis de libérer les otages, de protéger le site, mais aussi d'abattre l'ensemble des ravisseurs terroristes. C'était cela le message dont parlait Sellal jeudi à Tamanrasset.

«L'Armée nationale populaire est une armée très forte, et est tout à fait capable de protéger le territoire national.» Pour autant, poursuivra Sellal, «l'Algérie a comme politique de ne jamais s'ingérer dans les affaires de ses voisins. Elle est prête, néanmoins, à aider ces mêmes voisins à préserver leur sécurité et leur stabilité.»

#### «Le 4 mai, un nouveau jalon pour l'édification institutionnelle»

Au plan strictement politique, Abdelmalek Sellal, qui a jeté tout son poids dans la bataille de la campagne électorale pour les législatives du 4 mai prochain, a, sinon, jeudi, les très vastes territoires du Grand Sud.

A In Salah d'abord, dans la matinée, et à Tamanrasset, ensuite, dans l'après-midi. A chaque fois, de manière directe ou indirecte, il aborde le sujet de l'élection qu'il considère comme «un nouveau jalon dans l'édification institutionnelle», faisant ainsi la promotion du rendez-vous électoral lui-même.

bilan omniprésents à toutes les étapes de chacune des sorties du Premier ministre, tout comme les portraits, les seuls d'ailleurs, qui ornent ces visites, de Abdelaziz Bouteflika.

C'est exactement le même discours et le même décor qui caractérisent les sorties de campagne du secrétaire général du Front de libération nationale Djamel Ould-Abbès, ou encore des ministres qui multiplient les visites et les activités. Certains ont même animé des meetings pour le compte du FLN, comme Abdelmalek Boudiaf, Mustapha Rehal ou encore Abdelmadjid Tebboune, qui a demandé à faire campagne dans trois wilayas, à titre de «simple militant».

K. A.

## LES ALGÉRIENS D'EUROPE VOTENT À PARTIR D'AUJOURD'HUI Le 51-63 à l'examen des binationaux

Il ne faut pas s'attendre à un engouement semblable à celui qui a présidé à l'élection de Zéroual — afflux massif des Algériens d'Europe, du jamais vu, selon les observateurs à un degré moindre — ou duel annoncé, à l'époque, entre Bouteflika et Benflis — participation honorable en 2004.

De notre bureau de Bruxelles, Aziouz Mokhtari

Les raisons de la désaffection attendue sont multiples. Promesses non tenues des candidats, situation détestée dans le pays d'où les informations qui parviennent ne sont pas rassurantes et, surtout, le statut du député de l'émigration qui n'est pas orné ou compris.

Les Algériens qui étaient leurs représentants à la députation nationale n'ont plus de leurs nouvelles ou de informations de leurs activités jusqu'à la prochaine consultation. Les élus ne voient plus l'utilité de rester en contact avec les Algériens dès le mandat en poche. Pas de permanence, pas de secretariat. Pas de remises des activités du parlementaire auprès des citoyens de ghorba, malgré les professions de foi d'avant-élection.

Si tant est, qu'aujourd'hui, les Algériens installés en Europe disent ouvertement qu'il vaut mieux une forme de représentation différente de celle de l'envoi vers le Parlement de personnes qui se perdent de vue dès la proclamation du résultat électoral. Une sorte de secretariat d'Etat à l'émigration avec les associations représentatives comme interlocuteurs ou même une grande organisation non-gouvernementale élue ferait, sans doute, mieux les choses, selon la majorité des Algériens d'ici.

Preuve de la justesse de leur point de vue : jamais le député sortant n'a estimé nécessaire de se présenter face aux électeurs pour un bilan. Pour la zone 4, Europe moins la France, les sortants ne se représentent généralement plus. Un mandat et puis s'en vont.

Pour cette fois-ci le consulat général d'Algérie en Belgique et au Luxembourg a mis à disposition des Algériens désireux d'aller voter, 6 bureaux. Bruxelles, Mons, Charleroi, Liège, Gand et Luxembourg-City. Les citoyens disposent d'une période assez large pour accomplir leur devoir électoral. Du 29 avril au 5 mai.

Pour l'organisation pratique du processus, les dispositions prises sont bonnes et les couacs ne devraient pas exister. La plupart des grands partis ont présenté des candidats, des listes de liste et des suppléants sont connus des Algériens alors que d'autres sont d'illustres inconnus.

Il est vrai, cependant, que l'article 51 devenu 63 de la nouvelle Constitution interdisant aux bi-nationaux l'accès à certaines fonctions a été perçu comme une insulte et une humiliation.

Cette disposition que beaucoup de juristes considèrent discriminatoire est, en plus, idiote. Les postes sensibles en Algérie ou ailleurs sont protégés, ils sont bien évidemment, laissés à la discrétion nominative. Pour les Algériens à une seule nationalité ou à une double, qui peut, sérieusement, supposer qu'on puisse nommer un Belgo-Algérien ou un Algéro-Canadien chef d'état-major des armées, chef de gouvernement, commandant de la gendarmerie, coordinateur des services de sécurité, directeur de la Sûreté nationale ?

Pour ces postes et tant d'autres, les critères sont stricts et s'appliquent à tous. Pourquoi dès lors l'inscrire dans le marbre constitutionnel et blesser des citoyens vivant à l'étranger ?

Enfin...

A. M.

### EL-HASSANIA (AÏN-DEFLA)

## Une bombe artisanale tue 3 randonneurs

Une dizaine de personnes se sont aventurées jeudi des début de la matinée dans la zone forestière, à quelque 25 km à l'est de la commune d'El-Hassania, dans la daïra de Bathia, au sud-ouest de la wilaya de Aïn-Daïla, plus précisément dans la région boisée de djebel Amroun, connue pour avoir abrité, durant des années, les combattants de l'ALN puis a été infestée durant les années 1990 par des groupes armés, djebel à partir duquel ils sévissaient contre les habitants des communes d'El-Hassania, Beldjaâ et Bathia.

Ce jeudi, la dizaine de personnes se sont bien installées dans la région boisée minimisant les dangers notamment et pour profiter des bienfaits de la verdure, de l'air mais aussi à la recherche de ruches sauvages remplies parfois de miel. Malheureusement, entre les fourrés, des esprits malféconds avaient placé une mine qui a éclaté au passage des randonneurs qui

s'étaient divisés en deux groupes de trois et de sept. C'est au passage du trio que l'engin mortel a éclaté, tuant trois d'entre eux.

Selon des sources locales, le second groupe de sept randonneurs se trouvait un peu plus loin hors de portée de la déflagration, qui n'ont été que choqués.

Vu le terrain montagneux d'accès difficile, les trois décapités des 3 personnes âgées de 34 à 46 ans, S. Hamid, N. Sid Ali et N. Mohamed, n'ont pu être transférées par les hommes de la Protection civile qu'au milieu de l'après-midi et déposées au niveau de la morgue de l'hôpital Makour-Hamou de Aïn Delfa.

Cet attentat est la preuve que le terrorisme continue à semer la mort même après que ses groupes eurent été décimés par la guerre qui leur a été menée par les forces vives de la Nation tout entière.

Karim O.

EN MEETING À ALGER

# Le RCD défend son bilan

Lors de son dernier meeting à Alger, tenu hier à la salle omnisports Harcha-Hassène, le président du RCD Mohcine Belabbas a plaidé pour la privatisation des résidences de Club-des-Pins et Moretti, dans la banlieue ouest de la capitale, où sont logés les commis de l'Etat.

**Lyas Halas - Alger (Le Soir) -**

Devant près d'un millier de militants venus de toutes parts assister au dernier meeting algérien au programme de cette campagne électorale pour les législatives du 4 mai prochain - il sera aujourd'hui à Tiemzen et demain à Sétif -, le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcine Belabbas, a défendu le bilan des précédentes participations du parti et discuté sur son programme électoral. «Nous sommes le seul parti qui a un programme qui propose des solutions réalistes et concrètes.

Le reste des partis, tout le reste, chantant des stroganes, s'est-il enquis. Et tout en rappelant que le RCD a boycotté la toute dernière législature, il a souligné les hauts faits d'armes des députés du parti qui ont marqué leur passage auparavant. «Aucun parti n'a présenté de bilan lors de cette campagne électorale.

Savez-vous pourquoi ? Parce qu'il se réduit au vote des lois de finances décrétant l'austérité», a-t-il asséné. Et d'ajouter : «Nous avons 19 députés lors de la législature 2007-2012 mais, on dit qu'il y avait 400 ! Savez-vous pourquoi ? Parce que la voix de notre parti est retentissante ! Elle est retentissante parce que nos députés réfléchissent et n'hésitent pas à clamer haut et fort leurs convictions et ne lésinent pas sur l'effort quand il s'agit de défendre les intérêts du peuple et des classes défavorisées.»

Dans ce contexte, Mohcine Belabbas a énuméré quelques positions prises à l'époque par le RCD au sein de l'Assemblée populaire nationale : «Ce sont nos députés qui ont imposé le débat sur les lois de règlement budgétaire à l'Assemblée. Parce que nous ne pouvions pas discuter un budget sans savoir en quoi le précédent budget a été dépensé et

comment il a été dépensé. Et nous avons voté contre toutes les lois de finances malgré l'embellie financière de l'époque parce qu'elles n'avaient pas des objectifs clairs.

Au RCD, nous concevons une loi de finances comme un instrument qui doit réaliser les objectifs d'un projet de société consensuel et non pas un dispositif qui enrichit les riches et appauvrit les pauvres.»

Il a souligné le vote contre l'amendement constitutionnel qui a fait sauter le verrou de la limitation des mandats : «A l'époque, nous avons demandé que cet amendement passe par un référendum puisqu'il met l'équilibre des pouvoirs en jeu. Nous avons voté contre, et l'histoire nous a donné raison. Puisque c'est cet amendement qui a baillé le terrain à un homme malade pour régner à vie.

Nous subissons d'ailleurs les conséquences fâcheuses de son régime. Et de revendiquer le statut de lanceur d'alerte du RCD : «Nos députés étaient les premiers à dénoncer les dérives de la présidence et à élever l'opinion sur les scandales de corruption : Khaila, l'autoroute Est-Ouest, Sonatrach, etc. En effet, c'est ainsi que Mohcine Belabbas a expliqué le



Mohcine Belabbas

bien-fondé de la participation de son parti pour ces législatives : «L'opportunité et l'urgence de donner un nouveau départ à l'Algérie.» «Nous participons pour contrer le pessimisme et le désespoir semés par les partis de la fraude et de la corruption et de concrétiser leur dessein qui se servent de la démolition», a-t-il dit. Et pour imprimer un

cachet local à ce dernier meeting dans la capitale, il a piqué dans les solutions proposées par son parti à une sortie de crise : «Nous avons un programme cohérent avec des mesures concrètes.

Nous l'avons élaboré il y a trois ans et nous en communiquons régulièrement. Il est disponible en trois langues : arabe, français et amazigh. Il est la solution à l'austérité que nous impose le gouvernement. Parce que l'austérité n'est pas une solution, mais bel et bien le problème.

Et au lieu de couper le budget des ministères en rapport avec le quotidien du citoyen, le gouvernement devrait plutôt réduire son train de vie. Les résidences de Club-des-Pins et de Moretti coûtent 50 milliards de DA annuels.

En le privatisant, il peut économiser cette somme et gagner de l'argent en dynamisant le tourisme dans la capitale.

Et il peut économiser autant en privatisant les résidences inoccupées dans les différents wilayas et dynamiser le tourisme partout, sans avoir à dépenser aucun sou.»

L. H.

SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR LA

## PEINE DE MORT À BOUMERDÈS Est-ce que l'application de la peine de mort est liée à la nature du régime politique ?

Dès la fin des interventions protocolaires, les participants au Séminaire international sur la peine de mort qu'organise (26 et 29) le bâtonnier de Boumerdes sont entrés directement dans le vif du sujet. «C'est un débat qui ne risque pas d'être épuisé. Bien au contraire, il se trouve constamment régénéré à telle enseigne que la question de la peine de mort figure dans la question des droits de l'homme les plus controversées, polarisant les opinions les plus diverses tant à l'échelle nationale qu'internationale», lit-on dans la fiche de présentation de ce colloque qui réunit d'éminentes personnalités liées au dossier de la peine de mort.

La première question que nous avons adressée à certaines sommités du droit concerne la liaison entre l'application de la peine de mort et la nature du régime politique en place. En clair, il se dit que la peine de mort existe et est appliquée dans les Etats dirigés par des régimes répressifs, par contre, la peine capitale est abolie dans des systèmes politiques démocratiques. Ali Haroun, avocat, membre du HCE et abolitionniste de la première heure, a, à ce sujet, un avis tranché. «Dans les pays où la liberté et la démocratie existent, vous n'avez pas la peine de mort, partout où cette peine existe et où elle est appliquée la liberté réelle n'existe pas.» Il a espéré que ce séminaire fera évoluer les mentalités d'autant plus que le débat sur la peine de mort est intimement lié à celui portant sur les droits de l'homme. L'avis de Jean-Jacques Ueblicher, président sortant de l'Union internationale des avocats (UIA), est nuancé. «Je ne peux pas dire cela. Je ne pense pas qu'il y a de lien entre la démocratie et la peine de mort. Je n'oserai pas accuser les Etats-Unis de ne pas être un pays non démocratique et, pourtant, ce n'est pas un pays abolitionniste. C'est tout simplement un état d'avancement de civilisation à un moment donné de l'histoire qui fait que l'on applique plus la peine de mort. Je suis content que de grands pays comme l'Algérie et le Maroc aient procédé à une abolition de fait puisque la peine de mort existe dans les textes mais n'est pas appliquée. Cependant, il faut être très prudent sur ce sujet. En effet, il s'agit d'un bouleversement de régime politique pour que la peine de mort revienne à nouveau.» Maître Noureddine Benissad, président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme, est du même avis que Ali Haroun. «Je suis d'accord avec cette approche. Quand vous voyez la cartographie de l'évolution de la peine de mort, plus le pays est démocratique, plus la société est prête à accepter l'abolition de la peine de mort. La tendance internationale évolue vers l'abolition. Par ailleurs, les élites doivent tirer les populations vers le haut. Souvenons-nous ce qui s'est passé en France. L'opinion publique française était à 62% pour la peine de mort. Suite à des enlèvements d'enfants, cette opinion a connu une augmentation favorable à la peine de mort pour atteindre 76%. N'empêche que Badinter et Millardant ont eu le courage d'abolir la peine capitale. Les hommes politiques courageux trent leurs sociétés vers le haut», dira-t-il, rappelant que, présentement, le nombre de partisans de la peine de mort en France est insignifiant. Selon lui, les statistiques mondiales démontrent que l'abolition n'a pas eu pour conséquence l'augmentation des crimes et que ceux qui pratiquent la peine de mort n'ont pas vu les crimes baisser.

Au premier jour, les abolitionnistes ont monopolisé la parole, les partisans restent discrets. Normal, les organisateurs (le prétoire) sont par essence contre cette sanction. Mais dès aujourd'hui, les partisans entrent en scène.

A noter la forte participation et des débats de haut niveau.

Abachi L.

EN CAMPAGNE À AÏN DEFLA

## Ouyahia multiplie les promesses

Venant de Chlef, où il a animé un meeting dans la matinée, le chef du RND était dans l'après-midi de jeudi, à la veille de la fin de la campagne électorale pour les prochaines législatives, à Aïn Defla où il a animé un meeting dans la salle omnisports. Un meeting bien organisé mais où l'assistance, très nombreuse, a été ramenée de toutes les contrées de la wilaya et même des wilayas limitrophes, avons-nous constaté.

D'entrée, il a commenté par ce cri de ralliement le sens du poil et la sensibilité des habitants à l'égard de Aïn Defla et moudjahida, Miliana la ville d'art et d'histoire, en rendant hommage aux moudjahidines, aux martyrs du devoir, aux Patriotes qui ont combattu le terrorisme.

Il a aussi rappelé une ancienne promesse qu'il avait faite en 2012 aux habitants de Khemis Miliana qu'il avait faites pour la promotion de leur commune en siège d'une nouvelle wilaya. A ce sujet, il dira : «Actuellement, l'Etat s'attache à assécher de nouvelles divisions administratives dans le Sud et les Hauts-Platons», leur promettant une nouvelle fois que le RND militera pour que cette promesse soit honorée. Parlant de sa formation politique, il dira : «Le RND né en 1997, est un enfant de la crise qui se dessillait et qui a donné un espace à des hommes qui ont pris les armes et bravé le fleau du terrorisme, ses peurs et ses exactions au prix de tous les sacrifices pour que l'Algérie reste debout, des hommes à l'exemple des Patriotes, des gardes communaux.

Il a ensuite entamé une longue série de promesses pour le soutien des réformes socioéconomiques si la représentation de son parti venait à être

importante, à l'exemple de l'application de la peine de mort pour les crimes contre les enfants ou le commerce de la drogue, un point de vue que des voix en Europe nous reprochent mais aux Etats-Unis, on applique cette peine. L'institution d'une bourse de socialisation conséquente, la hausse du seuil de l'accessibilité au logement social de 24 à 60 000 DA, l'attribution des allocations recommandées du FMI qui pousse à l'endettement, à la suppression du soutien et des aides au développement... en ajoutant : «Malheureusement, notre histoire récente a été dictée par l'évolution en dents de scie des cours du pétrole, une rente pétrolière dont nous devons nous défaire au profit de l'exploitation de nos nombreuses potentialités, car c'est la chute du cours du pétrole qui a mis l'Algérie à genoux plus d'une fois.»

Éclairant la question de la crise financière que connaît le pays, le patron du RND reconnaît que des retards sont constatés dans le paiement des entreprises qui commencent à licencier des personnels. A ce sujet, il dira : «Nous devons nous apprêter à relever le défi de maintenir les grands équilibres en travaillant plus et de produire plus.»

Évoquant la question du programme politique,

Ouyahia dira : «Vous savez que depuis 1999 nous avons soutenu le programme du président de la République Abdelaziz Bouleffika et nous continuons à le soutenir mais le RND possède son propre programme pour fructifier le développement du pays.» Un programme en attente ? S'est-on demandé dans l'assistance.

L'orateur pose des préalables à tout développement, à savoir la stabilité et la sécurité, l'amélioration des conditions de vie des citoyens et surtout l'amélioration du système de gouvernance qu'il a appelé «hwakama».

Concernant l'aspect sécuritaire, Ahmed Ouyahia dira : «Nous ne vous demandons pas de prendre des kalachnikovs mais de rester vigilants et de soutenir nos services de sécurité.»

Karim O.

BÉJAÏA

## Abderrazak Mokri plaide pour «une entente politique et culturelle»

Poursuivant sa tournée électorale, Abderrazak Mokri, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), a plaidé, hier, devant ses militants et sympathisants, au Théâtre régional de Béjaïa (TRB), en faveur d'une entente politique et culturelle dans le pays estimant que «la diversité en Algérie constitue une richesse et un atout à valoriser dans le cadre d'un régionalisme utile».

«Nous sommes un seul peuple, une seule nation avec une même histoire et un avenir commun même si des différences existent entre nous», a souligné Abderrazak Mokri, pour la circonstance dans son discours de campagne dans

cette région de la Basse-Kabylie.

Le chef de file du parti islamiste du MSP a, dans le trouble, insisté sur la nécessité de «promouvoir tamazigh pour pouvoir enseigner à tous les Algériens maintenant que cette langue est nationale et officielle», a-t-il déclaré.

Dans son intervention, Abderrazak Mokri a estimé que pour redonner confiance aux Algériens, il faut veiller à ce que les élections soient transparentes. «On doit s'entendre pour veiller à ce que ces législatives soient transparentes, se reconnaître entre nous à travers la reconnaissance des identités des uns et des autres et rétablir la légitimité entre les gouvernements et le gouverné», a-t-il soutenu tout en soulignant avant de conclure son discours avoir «mis en garde depuis quatre ans les décideurs sur les dangers qui menacent le pays».

A. Kersani

## OULD-ABBÈS RÉPLIQUE À SAËDANI :

## «Aidez-nous par votre silence»

**Sans le nommer, Ould-Abbès répond à son prédécesseur à la tête du FLN, l'invitant, lui et ses pairs qui «spéculent» sur les listes du parti aux prochaines élections législatives, à les aider par le «silence».**

Mohamed Kebci - Alger (Le Soir) - «Le peuple est content de toutes les listes du parti à l'échelle nationale et la victoire est inéluctable car elle viendra au soir du 4 mai prochain. Et à ce moment-là, bien de convoitises ne manquent pas de se manifester», affirmait, hier vendredi, le secrétaire général de l'ex-parti unique dans un meeting électoral à la coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger. Des convoitises de la part de ceux qui, selon Ould-Abbès, avaient fait montre de réticences et de réserves à l'entame de l'opération de confection des listes électorales il y a de cela près de quatre mois.

Invitant l'assistance à avoir confiance en les candidats du parti, il a exhorté ceux qui doutent

de la victoire au soir du 4 mai à aider la direction du vieux front par leur silence, affirmant que «si la victoire a beaucoup de pères, la défaite est, elle, orpheline».

Ces précisions sentent comme une réponse indirecte à Ammar Saâdani qui, près de 8 mois après son départ de la tête du FLN, a refait surface ce week-end. Cela via une missive à l'adresse de la base militante du parti dans laquelle il avoue que «certains de ces listes ne sont pas à la hauteur des attentes de chacun, qu'elles n'ont pas satisfait tout le monde, qu'elles souffrent parfois d'incohérence, qu'elles peuvent avoir par inadvertance omis ou mal classé nombre de nos militants parmi les plus méritants». Ceci même si Saâdani a tenu à relativiser ses critiques estimant que «le choix



Djamel Ould Abbès.

des candidats n'a jamais été pour le parti chose aisée».

N'en déduisant toujours pas à propos de l'amalgame qu'il entretient solemment entre l'Etat et le FLN, le secrétaire général de l'ex-parti unique persiste et signe «C'est le FLN qui a décidé du

déclenchement de la guerre de Libération nationale, qui a structuré la Révolution, qui a organisé les divers soulèvements, le CNRA et le Congrès de la Soummam, la grève de la capitale, les événements du 11 Décembre 1960». Et de brandir, comme argument, le

document portant les accords d'Evian ayant convenu du cessez-le-feu et de l'organisation du référendum d'autodétermination.

Un document qui, a-t-il déclaré, a été paraphé dans sa page 93, par, du côté français, des représentants de son gouvernement et du côté algérien, par le FLN. Et à Ould-Abbès d'ajouter, à l'occasion un autre grain de sel «C'est un militant d'un petit village de Kabylie qui a paraphé ce document au nom du FLN qui, selon lui, s'est ainsi vu «céder le pouvoir».

Ceci avant de s'adresser à l'assistance venue d'Alger mais aussi de nombre de wilayas du centre comme Boumerdes, Blida, Média, Chief, Ain-Delila et Bouira : «Ayez la tête haute, soyez fiers d'être du FLN, soyez des igrazen (hommes), promettant le «passage du flambeau aux bonnes mains parmi les jeunes générations à deux conditions : l'unité territoriale du pays et l'unité de son peuple algériens».

M. K.

## LOUISA HANOUNE À TIZI-OUZOU :

## «Un fort taux d'abstention ? Le gouvernement, le FLN et le RND en assumeront la responsabilité»

Bien que visiblement éreintée, Louisa Hanoune a tout de même trouvé l'énergie pour asséner une flopée de formules «choc» pour entretenir la flamme chez ce qui reste de sa base militante à Tizi-Ouzou qui, il faut le dire, jusqu'à un temps pas si lointain, prenait littéralement d'assaut la grande salle de la Maison de la culture en nombre autrement plus impressionnant que celui de jeudi.

Louisa Hanoune s'est bien rendu compte de la désaffection des rangs, mettant ce fait sur le compte de ce qu'elle appelle «la démolition à l'échelle nationale» des Algériens et pour entretenir ce qui reste des troupes, quoi de mieux qu'un discours vilipendant le système, le gouvernement, les hommes de l'argent, toutes les forces du mal dont souffre le pays. Autrement dit le genre de discours qui, même s'il ne ramène plus tellement les foules, suscite tout au moins l'approbation des Algériens d'en bas qu'elle invite «à la lutte».

Louisa Hanoune s'est donc livrée à un réquisitoire en règle contre le système «(qui) n'est plus réformable», ne ménageant même pas le président Bouteflika, qu'elle se gar-



Louisa Hanoune.

dar pourtant, jusqu'à il n'y a pas encore longtemps, d'impliquer dans la descente aux enfers.

Un pouvoir chargé donc de tous les maux au point même où ces élections, selon Hanoune, ne s'annoncent ni honnêtes ni propres en raison entre autres, de l'argent sale et des pratiques des deux partis au pouvoir, sans que cela n'interpelle la Haute Instance de surveillance de ces élections.

Une élection faussée d'avance, mais le PT n'a d'autre alternative que d'y prendre part parce que, à suivre le raisonnement de Louisa Hanoune, cela fait partie d'un long combat qui a déjà porté ses fruits avec des acquis sociaux, l'officialisation de tamazight, entre autres.

Par ailleurs, la passionnarde du Parti des travailleurs n'a pas caché son appréhension sur un taux d'abstention record. Auquel cas, ce sera au gouvernement et aux deux

partis du pouvoir d'en assumer la responsabilité, ceux-là mêmes qui, à travers leurs pratiques et la politique criminelle du gouvernement, ont mené les Algériens au désespoir.

Quoi qu'il en soit, pour Louisa Hanoune, l'heure est grave et en fin de compte «la crise pétrolière n'a fait que démasquer la nature véritable du système qui fait les affaires des prédateurs (...) ces milliardaires, la seule base dont peuvent se prévaloir les gouvernants».

Bien que bon nombre de ses candidats n'ont pas eu le loisir de mener campagne, au contraire de ceux du FLN et du RND, le Parti des travailleurs, par la voix de sa secrétaire générale, dit détenir les solutions qui immuniseront le pays contre la multitude de menaces auxquelles il fait face, et croit en son ambition de porter à l'APN «de véritables députés» pour établir l'effectivité de la Constitution.

M. Azedine

## LÉGISLATIVES DU 4 MAI 2017

## La sortie de crise, selon le FFS

Lors du meeting qu'il a animé hier vendredi à la salle du Théâtre régional Azzedine-Medjoubi de Annaba, Abdelmalek Bouchafa, premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), a invité les citoyens de la wilaya à se ranger derrière les candidats de la liste 23, celle du FFS.

«Je vous exhorte à l'unité. J'invite les citoyens à se ranger derrière la liste des candidats de notre parti portant n°23», a-t-il dit. Attentivement suivi par les nombreux participants au meeting, il s'était exprimé sur divers aspects de la vie politique, économique et sociale du pays.

Estimant que l'Algérie a atteint le point de non-retour en termes d'oligarchie, dépeçages et corruption, il s'est attardé dans l'énonciation de diverses démarches que son parti envisage d'entreprendre au cas où le FFS sortirait victorieux de la course électorale. «Notre programme est identique à celui avancé par nos devanciers car il porte sur un combat de chaque instant contre l'oligarchie, l'argent sale et la dilapidation de nos richesses naturelles au profit d'une minorité. C'est pourquoi, nous lançons un appel pour une adhésion massive des électeurs à notre programme».

Il faut dire que rarement depuis le lancement de la campagne électorale pour ces législatives 2017 a été aussi bien organisée. Que ce soit dans le domaine organisationnel ou dans la communication en termes de prospectus et autres guides, le FFS, sans zorn ni bandir, a fait les choses en grand. Tout a été fait pour convaincre les électeurs du bien-fondé de la démarche entreprise par le parti du défunct Ait Ahmad pour sauver l'Algérie.

Le principal orateur n'a pas raté l'occasion pour fustiger le pouvoir de l'argent et de la compromission. Comme il a estimé que les tenants du pouvoir actuel comme ceux qui les ont précédés depuis l'indépendance à ce jour, ont beaucoup plus privilégié ceux qui les servent aveuglément sans aucun respect pour l'avenir du pays. «Alors que le peuple est de plus en plus confronté à un quotidien très difficile, une minorité se remplit les poches ici et outre-mer. Je ne vais pas citer les nombreuses affaires de dilapidations de la Trésorerie nationale et



Abdelmalek Bouchafa.

des ressources naturelles comme les affaires Sonatrach) et il, l'argent du soutien de l'agriculture dans le Sud, Khallifa... Cela doit cesser. Les citoyens doivent jouir de ces richesses», a-t-il martelé.

Il devait affirmer que son parti, le FFS, n'a pas attendu la campagne pour travailler pour le pays. Et que ses militants continueront à le servir qu'ils sortent vainqueurs ou pas des élections du 4 mai prochain. Il faut dire que le plus vieux parti d'opposition a démontré lors de ce meeting le sens organisationnel qui caractérise ses militants.

La discipline de ces derniers était bien mise en apparence tout autant que la clarté du contenu du programme d'action remis aux citoyens. Ce qui semble avoir donné un coup de fouet à la campagne électorale en ce jour de vendredi pluvieux et froid. Pour le chef de file du FFS, la compétition électorale n'est pas une fin en soi, mais «juste un moyen pour servir le pays». Il ira jusqu'à le marteler plusieurs fois en appelant à l'union pour un rassemblement national. Autrement dit pour la création d'un large front de l'opposition.

Cet appel prend pour base l'absence de toute stratégie des tenants du pouvoir dans un pays qui souffre d'une gestion catastrophique à tous les niveaux.

Prenant comme argument le pillage en règle des richesses nationales auquel s'adonne une minorité, Abdelmalek Bouchafa a estimé que les ressources publiques appartiennent au peuple et que c'est à lui d'en jouir. C'est pourquoi, il a conclu son discours électoral en appelant les citoyens à faire le bon choix le jour des élections en votant pour les candidats FFS.

Salon lui, le programme de son parti est à même de remettre l'Algérie sur la voie du développement et de la modernité.

A. Bouchafa

## TRANSPARENCE DES ÉLECTIONS

## Hanoune avertit les walis

La secrétaire générale du Parti des travailleurs renouvelle son appel pressant au respect de la volonté populaire, à l'occasion des élections législatives du 4 mai prochain, et à ne pas se jouer des résultats en faveur des partis du pouvoir ou ceux plaçant d'impatience de le rejoindre.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Intervenant, hier, dans un meeting électoral à Gué-de-Constantine, dans la capitale, où elle lit la liste de son parti, Louisa Hanoune a tenu notamment à interpeller les walis qu'elle invitait à «ne pas être la cause de l'embarras du pays». En raison, notamment, de «véhémences de transférer les voix des électeurs en faveur des partis du pouvoir ou ceux nourrissant le fol espoir de le rejoindre».

Des partis qui, au vu de la

conjoncture actuelle du pays, frappée du sceau de l'austérité avec ses corollaires : un pouvoir d'achat de plus en plus difficile, gel de nombre de projets et de recrutements, ne peuvent, selon elle, prétendre à avoir les faveurs des électeurs, de là à prétendre à la majorité.

Hanoune, qui s'exprimait devant une large assistance, parmi laquelle l'ex-ministre de la Culture, Khalida Toumi, et l'ex-vice-présidente du Sénat et néanmoins illustre moudjahida Zahra Drif-Sitar, ne s'est pas

empêchée de traiter de l'échange Saïdani-Ould Abbès, y lisant la preuve irréfutable de l'implosion sans précédent au sein de l'ex-parti unique qui traduit on ne peut plus clairement la crise aiguë qu'endure le pays.

Pleasant, une fois de plus, pour une participation massive des électeurs, jeudi prochain, la secrétaire générale du PT considère que ces élections sont déterminantes pour le pays. Car, pour elle, «ces élections constituent une occasion pour les citoyens de choisir entre rester dans leur état actuel, préférant continuer à pleurer sur leur sort, ou décider en dépit de la pollution de l'opération électorale que ces élections sont déterminantes et sont un moyen de lutte et de résistances».

Et à Hanoune d'estimer que l'heure est venue de sauver le pays de ce système qui consiste, à ses yeux, un danger pour le peuple algérien, ajoutant que celui-ci «n'est plus capable de continuer à gérer le pays».

Elle promettra, enfin, de tout faire pour revoir toutes les législations ayant émané du gouvernement, entre autres les lois de finances qui ont consacré l'austérité, à l'origine du gel de pas moins de 5 000 projets de développement, la loi sur les retraites, celle portant code des investissements, ou encore la loi portant code de la santé qui, selon elle, a consacré le retour des Algériens à la triste époque de l'indigénat et qui ouvre la porte grande au travail des enfants.



M. K.

Louisa Hanoune.

Photo : Samir Sif

## CRÉDIBILITÉ DES ÉLECTIONS

## Le gouvernement tente de convaincre

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a choisi de réunir la société civile, à la veille du dernier jour de la campagne législative, pour appeler à voter massivement le 4 mai prochain. Le président de la République qui a adressé un message, a tenté de donner des assurances quant à la transparence de cet «important» rendez-vous.

Salima Akkouché - Alger (Le Soir) - À l'occasion de cette rencontre nationale de sensibilisation au profit du scrutin du 4 mai prochain, organisé au Centre international des conférences (CIC) d'Alger, le président de la République qui a adressé un message, la par

la ministre de la Poste et des Technologies de l'information, a indiqué que le thème de ce rendez-vous témoigne de la stabilité politique et des institutions de l'Etat. Un rendez-vous, rapporte Imane Houza Feraoui, qui sera organisé dans un contexte financier lourd de défis pour le pays mais dont la sécurité est garantie et ce, grâce «aux efforts et aux succès des forces de l'ordre contre le terrorisme».

Selon le message, les pouvoirs publics ont pris toutes les dispositions pour une bonne organisation de ce scrutin, avec la mobilisation de près d'un demi-million de fonctionnaires pour l'encadrement de plus de 65 000 centres et bureaux de vote.

Dans ses recommandations, Bouteflika, étant le premier magistrat du pays, a instruit dans son message à la nation les magistrats

d'être rigoureux et d'étudier l'ensemble des dépassements en toute transparence et impartialité.

La prochaine Assemblée qui sera élue, souligne le président, «aura la noble mission de poursuivre la mise en œuvre des dispositions importantes découlant de la révision constitutionnelle, dont notamment, un contrôle plus étroit de l'action gouvernementale, la mise en place d'un rôle accru pour l'opposition parlementaire, l'adoption de plusieurs lois et la finalisation de la modernisation du service public et de la gouvernance au service des citoyens.»

La nouvelle Assemblée, selon lui, aura également à légiférer pour la finalisation de

diverses réformes destinées à promouvoir une économie davantage diversifiée, de sorte à réduire la dépendance du développement du pays ainsi que le bien-être de la population envers le marché mondial des hydrocarbures». C'est pourquoi, indique-t-il, «le scrutin du 4 mai prochain doit vous amener à choisir entre 1 000 listes revêt une dimension particulière».

Pour le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, ce rendez-vous permettra de faire barrage aux menaces qui guettent l'Algérie. «Nous devons donner une leçon aux ennemis de l'Algérie à travers une participation massive», a appelé Nouredine Bedoui.

S. A.

PUBLICITÉ

## DÉBUT HIER DU VOTE DE LA COMMUNAUTÉ

## ALGÉRIENNE À L'ÉTRANGER

## Près d'un million inscrits sur les listes électorales

C'était le début du vote pour les législatives pour la communauté algérienne établie à l'étranger. Ils sont près d'un million (955 466 plus exactement) inscrits sur les listes électorales sur une population globale enregistrée au niveau des consulats et ambassades de 2,3 millions.

Younès Djama - Alger (Le Soir) - Selon les explications fournies hier par Mohamed Bensabbar, directeur de la communauté nationale à l'étranger au ministère des Affaires étrangères, les électeurs résidant à l'étranger sont répartis sur 4 zones électorales. La zone 1 comprenant le nord de la France dont la capitale Paris et la zone 2 comprenant le sud de la France, dont Marseille.

Les zones 3 et 4 comprennent respectivement les pays arabes, l'Afrique et l'Océanie et enfin les deux Amériques et les pays européens au dehors de la France.

Ces explications ont été fournies hier au ministre des Affaires étrangères et des Relations internationales et à ses invités parmi les observateurs arabes et africains venus superviser le déroulement des élections législatives. Il s'agit des délégations de Nations-Unies, de la Ligue arabe et de l'Union africaine.

La délégation a visité la salle des opérations des élec-

tions législatives du 4 mai installée au siège du ministère. Le ministre des Affaires étrangères a déclaré à cette occasion que sur le territoire français ou nos concitoyens sont nombreux, les électeurs auront à élire 4 représentants à l'Assemblée nationale. Il assure que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour l'occasion. Car, en plus des bureaux installés au sein des ambassades et des consulats, d'autres bureaux ont été ouverts avec la coopération des autorités locales afin de rapprocher les urnes des électeurs.

Cette année, s'agissant spécifiquement de la France et en raison du contexte électoral (2<sup>e</sup> tour des présidentielles du 7 mai, Ndlr), la communauté algérienne établie dans ce pays vote samedi et dimanche avant de marquer un temps d'arrêt pour reprendre jeudi, journée légale du vote. «Cela a été fait en concertation avec les autorités françaises et à leur demande», a expliqué

Ramtane Lammam, insistant sur l'engagement de l'Etat à assurer les meilleures conditions de protection des urnes.

Sur le territoire des Etats-Unis, 12 bureaux de vote ont été mis à la disposition des électeurs installés dans les States, ajoute M. Lammam. Ces douze bureaux viendront s'ajouter à la dizaine de bureaux ouverts au niveau de l'ambassade d'Algérie à Washington et au sein du consulat d'Algérie à New York.

but étant de faciliter l'accès de vote aux ressortissants des différents Etats américains. «Nous souhaitons que la communauté (algérienne) à l'étranger réagisse à cette disponibilité de l'Etat en se mobilisant massivement et d'aller exprimer librement leur choix. Il s'agit d'une expérience démocratique prometteuse et pionnière car peu de pays au monde ont cette possibilité d'être leurs représentants à l'Assemblée, et la communauté algérienne est aujourd'hui en mesure d'assumer pleinement son appartenance à la nation algérienne.»

Les observateurs étrangers ont été unanimes à saluer le bon déroulement des préparatifs des élections du 4 mai.

Y. D.

## M. AMOKRANE CHÉRIFI, MEMBRE DU PRÉSIDIUM DU FFS : «Le pouvoir est prêt à faire n'importe quelle concession aux puissances étrangères pour rester en place»

Après l'intervention des élus, des cadres locaux ainsi que les premier et deuxième candidats sur la liste du parti qui ont mis en avant comme argument électoral, le bilan de gestion des Assemblées locales par ses élus et la contribution du FFS et de son père fondateur, feu Hocine Ait Ahmed à la construction de la démocratie en Algérie, c'est au tour de Mohand-Amokrane Chérifi, membre du directoire national du FFS de prendre la parole pour dire tout le bien qu'auront les électeurs de Tizi-Ouzou à porter leur choix sur les candidats du FFS.

«Ce n'est pas seulement le choix d'une équipe mais un choix d'éthique», défendra Chérifi M. Amokrane pour qui les candidats du FFS qui sont issus d'un choix consensuel et concerté auront l'ambition, une fois élus, de défendre un projet alternatif pour l'Algérie.

«Je lance, à partir de Tizi-Ouzou, chef-lieu de l'ex-Wilaya III historique et avant-garde pour la défense des droits de l'Homme, un appel à tous les Algériens pour aller voter en

masse, le 4 mai prochain, car seul le vote massif permettra le changement du système mais l'abstention profitera aux partis du pouvoir», enchaînera M. A. Chérifi qui a invité les électeurs à porter leur choix sur le FFS. «Voter FFS, c'est d'abord honorer la mémoire de Hocine Ait Ahmed qui nous a légué une vision et le chemin à suivre pour la poursuite de son combat pour un Etat de droit et la démocratie», plaidera l'orateur qui poursuivra son argumentaire puisé



Amokrane Chérifi.

dans le projet politique défendu depuis des décennies par le parti de feu Hocine Ait Ahmed. Il ajoutera que si la chance est donnée aux candidats du parti d'aller à l'APN, cela équivaudra à donner plus de force à l'instauration d'une deuxième République, à la réalisation d'une alternative démocratique, à la décentralisation des pouvoirs au niveau local en faveur du développement des territoires et des citoyens, de don-

ner plus de chance à la construction d'un consensus national, de lutter contre la corruption, de défendre l'accès aux services sociaux de base et à la protection sociale.

En portant ses candidats à l'APN, poursuivra encore l'orateur, le FFS dénoncera toute atteinte au secteur public industriel et se battra pour conserver la souveraineté nationale sur les ressources du sol et du sous-sol et les secteurs stratégiques de l'économie, poursuivra Chérifi M. Amokrane qui n'a pas manqué d'alerter sur la propension des décideurs à vouloir brader les ressources stratégiques des pays pour rester au pouvoir.

«Le pouvoir est prêt à faire n'importe quelle concession aux puissances étrangères pour rester en place», annonça-t-il.

S. A. M.

## MOHCEN BELABBAS À TLEMCEN : «L'incompétence et la médiocrité sont la cause du désespoir»

Pour sa première visite à Tlemcen, Mohcen Belabbas a réussi à faire passer le message.

Faisant fi à la langue de bois, le président du RCD a fait d'une pierre deux coups. D'une part, il a réussi à convaincre de nombreux jeunes, qui l'ont applaudi durant son discours et d'autre part, les Tlemceniens ont découvert «un nouveau visage politique différent des autres et porteur d'espoir», c'est du moins ce que nous affirme un groupe d'étudiants à la fin du meeting, qui s'est tenu au niveau de la Maison de la presse.

Le patron du RCD a tenu à s'expliquer dès le début de son intervention, sur la participation de son parti aux législatives. «Nous participons à ces législatives pour un nouveau départ et mettre fin à la gestion actuelle par procuration, le pouvoir est déconnecté de la réalité», dira-t-il, en ajoutant plus loin «l'incompétence et la médiocrité dans la gestion des affaires publiques sont à l'origine du désespoir de tout un peuple, qui subit les contraintes de l'austérité et surtout de l'injustice sociale, les hommes du pouvoir et leur progéniture sont à l'abri du besoin, grâce à la rente et aux détournements des biens sociaux».

L'orateur ne s'arrête pas là, il porte une autre estocade à l'encontre du pouvoir : «L'austérité

doit commencer par le haut, elle doit cibler en priorité les hommes du pouvoir, d'autant plus que le citoyen n'a aucune responsabilité sur cette gabegie.» Il donne un exemple, qui a fait réagir l'assistance : la gestion des résidences de l'Etat du Club-des-Pins 1 et 2 et de Moretti, coûte plus de 50 milliards de dinars au Trésor public, ainsi que les autres résidences à travers le

pays. Il suggère que ces biens soient reconvertis en infrastructures touristiques.

Sur le plan administratif, Mohcen Belabbas dira que les daires sont devenues obsolètes, elles ne servent plus à rien, quant aux APC, elles doivent être renforcées par des compétences pour un service de qualité. Sur le volet social, il plaide pour une aide ciblée au profit des nécessi-

teux, d'une allocation vieillesse, l'accès aux soins pour les non-affiliés à la Sécurité sociale, une sorte d'Obamacare et une bourse de 120 000 DA aux étudiants, il n'a pu s'empêcher de revenir sur la loi de finances, en la dénonçant vivement. Il dira à ce sujet «une loi de finances doit obéir à une réalité pour fixer des objectifs et dégager une stratégie, selon les disponibilités finan-

cières et les potentialités du pays, mais cette culture est absente, et c'est le citoyen qui subit les conséquences de cette gestion aventureuse».

Avant de clore son intervention, le président du RCD plaide pour un nouveau découpage administratif (de grandes régions, dotées de Parlement), et il appelle à un vote massif.

M. Zenasni

### MASCARA

## Le MPA veut rééditer l'exploit de 2012

Amara Benyounés, le président du MPA, a animé hier un meeting à Tighennif, dans une salle omnisports archi-comble à telle enseigne que les organisateurs étaient quelque peu dépassés par l'évènement.

Après une longue attente, l'assistance restera sur sa faim puisque l'intervention de Benyounés ne durera que quelques minutes. Il demandera aux présents de rééditer l'exploit des précédentes législatives lors desquelles le MPA avait remporté 3 sièges avec une liste conduite par Khalil Si Hamdi, ce nouveau candidat, et à Tighennif, il est dans son jardin.

Benyounés fera ensuite dans le remake en évoquant de nouveau l'épisode des boissons alcoolisées en s'attaquant à certains partis sans les nommer, qui, dira-t-il, nous qualifient de parti du vin, alors, ajoutera-t-il, si

une personne s'est vu délivrer une licence par mes soins, qu'elle se fasse connaître. Pour clore, il déclarera que son intention était d'organiser le marché.

Abordant la crise que vit le pays, il fera savoir que dans le programme du MPA, figure cette nécessité d'engager des réformes profondes pour sortir de l'impasse. Notre mot d'ordre, poursuivra-t-il, c'est l'Algérie car rien ne pourrait se construire sans l'Algérie, ni institutions ni démocratie et à ce propos, il exhortera les partis politiques dans leur ensemble à œuvrer pour une démocratie pacifique, notre parti a mené une campagne propre, conclura-t-il.

Abordant la spécificité de la wilaya de Mascara, il déclarera que le salut au pays passait par cette exigence d'accorder la priorité à l'agriculture en signalant au passage que celle-ci souffrait du déficit de main-d'œuvre car l'on a longtemps délaissé le tra-



Amara Benyounés.

vail de la terre. Aujourd'hui, nous en sommes à faire appel aux Chinois.

M. Médéber

## EN MEETING À ALGER

## Ouyahia veut une amnistie fiscale

Le RND surclasser le parti majoritaire sortant à l'occasion des législatives du 4 mai prochain. Son secrétaire général, M. Ahmed Ouyahia, a ouvertement affiché son ambition de devenir la première force politique parlementaire. A l'adresse du FLN, il dira : «Notre parti n'a pas l'intention de rester au pouvoir pendant 100 ans encore», ou encore nos «listes ne sont pas celles de la chkara et d'illettrés».

**Abder Bettache - Alger (Le Soir)** - Dans une salle Harcha comble, le secrétaire général du RND est passé à la vitesse supérieure dans la campagne électorale des législatives du 4 mai prochain.

Et pour se faire distinguer des autres partis à quelques heures de la fin de la campagne électorale, il a annoncé que son parti est pour l'amnistie fiscale. A ce titre, il propose de «mettre le compteur à zéro pour pouvoir avancer et relancer l'économie nationale».

Selon lui, «il y a beaucoup de personnes qui n'ont pas payé leurs

impôts depuis plusieurs années. Doit-on passer notre temps à leur courir après ? Soit on discute avec eux, afin de les convaincre de quitter le circuit informel», a-t-il lancé à l'occasion de sa sortie algérienne. «N'est-il pas plus judicieux de décréter l'amnistie fiscale, remettre les compteurs à zéro et permettre aux caisses de l'Etat de recouvrer l'argent ?» a-t-il ajouté. L'autre point fort du secrétaire général du RND est relatif à son attitude à l'égard de l'exécutif. Sans réellement expliciter sa critique, il dira, toutefois, que la démarche initiée par le gouvernement «n'est pas



Ahmed Ouyahia.

assez offensive» ou «presque inefficace devant les lobbys qui se sont formés au fil des années».

Pour lui, il est temps d'achever les réformes amorcées depuis quinze ans et combattre les lobbys. A ce propos, il a estimé «que ne pas payer leur dû aux entreprises de réalisation équivaut pour elles la ruine. La suppression de l'aide à l'aliment du bétail est une erreur. Cela n'a rapporté que trois milliards de dinars. Il

est facile d'engager des sociétés dans des projets de logements sans les payer», a-t-il dit sur un ton de critique à l'égard de l'exécutif. Avant l'essentiel de son discours sur le plan économique, le secrétaire général du RND a de nouveau affiché son choix sur la question du gaz de schiste. Ainsi, il plaidera l'exploitation du gaz de schiste et dénoncera les détracteurs qui «agissent sous la pression d'un lobby d'un grand pays qui voulait nous vendre une centrale nucléaire à 3 milliards de dollars». Sur la question de la peine de mort, le RND la défend bec et ongles pour les kidnappeurs d'enfants et les dealers qui empoisonnent les jeunes.

Enfin, il conclut son discours en rappelant les positions antérieures du RND, les «tâches difficiles qu'il a assumées pour sauver la République» et son aptitude à «défendre et faire sortir le pays de la crise».

A. B.

## SELLAL À PARTIR DE MÉDÉA :

## «L'État n'a plus les moyens de construire comme avant»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est en train d'accomplir une fin de campagne en fanfare. Alors que personne ne l'attendait à ce rendez-vous des législatives, lui qui ne dirige pas un parti comme Ahmed Ouyahia et qui n'est pas non plus candidat, aura réussi à dominer la scène politico-médiatique du haut de son poste de chef de l'exécutif. Une résurrection si importante en cette phase si sensible précédant la désignation du futur gouvernement.

De notre envoyé spécial à Médéa, Kamel Amami

Dans cette course subterraine, sourde mais bien réelle, que mènent de nombreux postulants au poste de Premier ministre de l'après-4 mai, Sellal a réussi à renverser la vapeur en se mettant en tête du peloton. Cet «assaut» au finish n'aurait jamais été possible, en effet, sans le feu vert de Abdelaziz Bouteflika.

Depuis quelques jours d'ailleurs, aucune autre tête n'émerge parmi le personnel du pouvoir et c'est le seul Abdelmalek Sellal qui s'exprime au nom de l'Etat. Forcément, ses sorties sont hyper-médiatisées, rendant ainsi «inaudibles» les autres intervenants, notamment l'opposition.

Mais pas seulement. L'implication de Sellal dans la campagne électorale est, en fait, un véritable contre-poids à Ahmed Ouyahia, son rival directeur de cabinet de la présidence et patron du RND. Car, nul n'ignore que Sellal est en train de mener campagne ouvertement au profit du FLN. Lui, tout comme l'écrasante majorité des ministres, candidats ou pas.

Le parti-Etat, le FLN de Djamel Ould-Abbès, qu'un sondage confidentiel réalisé par le pouvoir donne large vainqueur des législatives du 4 mai, aura, à l'évidence, largement tranché la question du prochain patron de l'exécutif. C'est d'autant plus vrai qu'à ce niveau, rien ne se fait sans l'aval du premier patron de l'exécutif et du FLN, Abdelaziz Bouteflika.

L'ex-parti unique, qui doit se soumettre à la loi en cessant de mener campagne dès aujourd'hui, dimanche 30 avril, peut toutefois compter sur Abdelmalek Sellal pour maintenir la pression médiatique au-delà des débats réglementaires. Il a d'ailleurs prévu une tournée dans la capitale, Alger, couronnée par une

grande rencontre avec les représentants de la société civile et ce, après-demain mardi.

Une visite à Alger qui va clôturer une série de sorties similaires à travers les wilayas successives d'El-Oued, Djelfa, Oran, Batna, Tamarrasset et Sétif, ce dimanche. Hier, à Médéa, le topo a été identique aux précédents : à savoir des visites sur site pour inspecter, inaugurer ou superviser tel projet ou tel autre chantier.

Le tout, ponctué par la traditionnelle rencontre avec les «représentants de la société civile», où Sellal s'offre de véritables meetings. Il profita bien de cette tribune pour faire campagne, bien sûr, mais aussi pour lancer des messages.

Si à Tamarrasset, le thème dominant était la sécurité nationale, à Médéa, le message de Sellal, celui de l'Etat donc, a porté sur la situation financière du pays. Et sur ce point, le chef de l'exécutif s'est voulu crument franc : la situation n'est vraiment pas fameuse. Elle est même assez critique.

«Depuis bientôt 3 ans, l'Algérie connaît un net recul de ses recettes pétrolières. Nous avons perdu la moitié de nos rentrées en devise. Le pétrole, qui caractérisait au-delà des 100 dollars, en est à 52 aujourd'hui. Et dans tous les cas, il ne remontera pas au-delà, dans les deux prochaines années.»

## «Il faut modérer les revendications sociales»

Pas pour autant alarmiste, Sellal assure que «certes, nous sommes toujours debout grâce à la politique du président de la République». N'empêche, il avertit : «il faut savoir que nous n'avons plus les moyens de soutenir les réalisations des infrastructures de base. Nous n'avons plus les moyens de construire comme avant. Notre souci est, bien entendu, de préserver le pouvoir d'achat et le mode de vie de nos concitoyens. Cependant, je sors à insister sur un point : celui de la réforme des mentalités.»

Le Premier ministre explicite sa pensée en citant l'affaire des retraites. «Certains nous ont fait toute une histoire avec cette affaire des retraites anticipées. Je le répète encore une fois, la Caisse des retraites n'aura plus d'argent pour faire face à la situation si les choses sont laissées en l'état.» Très direct, Sellal invitait les Algériens à modérer leurs revendications.

«Je vais être franc avec vous. Je vous jure que, jeudi dernier, j'ai perdu le sommeil car nous faisons face à un sérieux problème financier (...) Certains revendiquent des tramways

un peu partout ou je ne sais quoi encore. Non, il faut modérer les revendications à l'avenir. Même s'agissant du logement, l'Etat n'a plus les moyens d'en construire comme avant. L'Etat ne peut plus tout faire. C'est impossible et c'est inacceptable.» Le Premier ministre

conclut son intervention en insistant sur la seule solution possible, celle du choix pris par son gouvernement, de réorienter la politique économique du pays, désormais, vers l'investissement et la création des richesses.

K. A.

Publicité

## CAMPAGNE ÉLECTORALE

## Les ultimes consignes de Sellal

Comme en 2012, c'est, encore une fois, à partir de Sétif, fief des tragiques événements du 8 Mai 1945, que le pouvoir a choisi de clore sa campagne officielle pour les législatives et, par la même occasion, lancer un véritable mot d'ordre, quasiment une consigne de vote en faveur du Front de libération nationale. C'est ce qu'a fait le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dimanche dernier en guise de clôture de sa visite officielle dans la wilaya de Sétif, au cours de son intervention devant les représentants de la « société civile ».

De notre envoyé spécial à Sétif, Kamel Amarni

En mai 2012, en effet, c'était Abdelaziz Bouleffika en personne qui s'en était allé prononcer ce qui sera son dernier discours en date, à partir de Sétif, au lendemain de la clôture officielle d'une campagne électorale si médiocre, qu'il était dans l'obligation de s'impliquer dans la bataille.

L'élection d'alors se déroulait en pleine tempête de ce qu'on a appelé le « printemps arabe » et qui avait dévasté une bonne partie de la région. Ce jour-là, Bouleffika faisait campagne pour la participation, mais pas que cela. Il donnera aussi une consigne de vote, en faveur du FLN. « Mon appartenance politique, vous la connaissez tous. Elle ne souffre aucune ambiguïté », lançait-il, en effet, en direction de l'assistance de la salle

omnisports de Sétif et de la... nation !

Cinq ans plus tard, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, fera exactement la même chose, à sa manière. Dimanche dernier, au dernier jour de la campagne officielle, le Premier ministre lancera à partir de Sétif, devant une salle composée de représentants de la « société civile », de membres du gouvernement, des principaux dirigeants de l'organisation patronale, le FCE, et de la secrétaire générale de l'organisation féminine de masse, l'UNFA, un véritable appel à la nation. « Enfants de Sétif ! Enfants de toute l'Algérie ! Inspirons-nous de l'esprit de Mai 1945, pour préserver l'indépendance de notre pays et pour poursuivre l'œuvre de son édification, et ce, en dépit des conditions financières difficiles et du contexte de troubles dans la région. »



Abdelmalek Sellal à Sétif.

Surfant sur la fibre du nationalisme, Sellal ajoutera, dans le pur style du FLN : « En hommage à chaque jeune tombé sous les balles du colonisateur lors des manifestations du 8 Mai 1945, en hommage à chaque homme ou femme âgé humiliés par les colons, pour chaque larme versée par les mères éplorées, votre pays vous appelle, encore une fois, pour exprimer et renouveler votre attachement à la ligne nationaliste authentique et rester fidèles au serment fait aux chouchada et aux moudjahidine

qui avaient pensé à nous avant leurs propres personnes et tout sacrifié pour nous tous. »

Abdelmalek Sellal, qui a sillonné le pays durant la campagne électorale pour faire l'apologie du « programme présidentiel », ainsi que du scrutin du 4 mai, a tenu à préciser, à chacune de ses sorties, qu'il appelait à choisir, concernant le vote, « la ligne nationaliste authentique » c'est-à-dire le FLN, excluant, au passage, l'autre parti de la même mouvance nationaliste, en l'occurrence le RND de son rival

Ahmed Ouyahia. A Sétif, il ajoutera même, à la fin de son discours, cette phrase, histoire de lever toute ambiguïté quant à « sa » consigne de vote : « En cette double occasion de la fête des travailleurs et les commémorations des massacres de Sétif, Guelma et Kherrata, prenons l'engagement, faisons tous le serment de participer avec force aux élections législatives du 4 mai 2017, pour préserver la République algérienne dont ont rêvé les héros de l'Armée et du Front de libération nationale de la glorieuse et éternelle génération de Novembre. » Voilà qui est très clair, comme indication !

A signaler aussi qu'outre le Premier ministre et les ministres candidats du FLN, d'autres membres du gouvernement ont choisi la dernière semaine de campagne pour animer des meetings pour le compte de l'ex-parti unique. C'est le cas notamment de Abdelmadjid Tebboune, Abdelmalek Boudiaf et Abdesselam Chelghoum.

Un engagement féroce de l'exécutif qui a fortement déplu au patron du RND, Ahmed Ouyahia, qui, d'ailleurs, a consacré l'essentiel de ses « coups » au FLN et à son secrétaire général, Djamel Ould-Abbes et à... Abdelmalek Sellal !

K. A.

## NAËMA

## Début du vote pour les nomades

L'opération de vote pour les nomades de la wilaya de Naâma a débuté ce lundi 1er mai à travers les zones éparses de la wilaya de Naâma.

Le coup d'envoi de cette opération a été donné par le chef de l'exécutif, M. Abdelhamid El-Ghazi, à partir du siège de la daïra de Asla, d'où le premier bureau d'un des 19 bureaux itinérants que compte la wilaya a pris le départ pour sillonner les recoins isolés de la commune. La caravane des 18 autres bureaux sera lancée aujourd'hui 2 mai.

Par ailleurs, 15 429 électeurs nomades sont inscrits sur les listes itinérantes, a-t-on appris auprès de la Drag/Naâma.

Pour rappel, 17 concurrents pour 5 sièges attribués pour la circonscription électorale de la wilaya de Naâma, qui compte 14 9175 électeurs, sont en lice pour ces législatives (soit 11 partis politiques, 3 formations alliances et 3 indépendantes). Pour le bon déroulement et la sécurisation de ce scrutin et pour permettre aux nomades d'accomplir leur devoir électoral dans de bonnes conditions, des moyens humains, matériels et logistiques conséquents sont mis à la disposition des bureaux itinérants, a ajouté le Drag.

B. H.

## LA DGSN PRÉPARE LES LÉGISLATIVES

## 44 500 policiers pour sécuriser le vote

La Direction générale de la Sûreté nationale a mobilisé, sur le terrain, l'ensemble de son effectif et de ses moyens en prévision des législatives de jeudi prochain. 44 500 policiers sont déployés exclusivement pour la surveillance des centres et bureaux de vote.

**Salima Akkouche - Alger (Le Soir)** - Les élections législatives du 4 mai prochain se dérouleront sous haute surveillance. Le commissaire divisionnaire, Madjid Saâdi, a révélé hier, lors d'une conférence de presse à l'École supérieure de police, à Alger, les mesures prises par la Direction générale de la Sûreté nationale pour sécuriser et assurer le bon déroulement des législatives prochaines.

Un dispositif sécuritaire intensif, à travers, entre autres, des moyens pédestres et aériens, dit-il, a été mis en place pour assurer l'avant, pendant et l'après-scrutin. Les services de la police sont ainsi mobilisés et déployés sur le terrain à partir d'aujourd'hui et jusqu'à la fin des élections.

« La Sûreté nationale a mobilisé l'ensemble de ses moyens humains et matériels pour le bon déroulement de ce rendez-vous politique », a indiqué le commissaire. A titre d'exemple, il a indiqué que le

nombre des centres et bureaux de vote relevant de la compétence de la Sûreté nationale est de 4 904.

Le nombre d'effectif policier déployé exclusivement pour sécuriser les centres et bureaux de vote est de 44 500. La Direction générale de la Sûreté nationale, a indiqué le conférencier, a mis en place une cellule de veille et de coordination pour le suivi des élections en temps réel, prête à intervenir à tout moment en cas d'incidents. En plus des commissions locales de suivi, la Sûreté nationale a mis également en place des commissions chargées d'assurer l'escorte des observateurs nationaux et étrangers ainsi que des journalistes étrangers. Une cellule a été installée au niveau de l'aéroport international Houari-Boumediène pour faciliter l'arrivée et le départ des observateurs.

La Sûreté nationale, poursuit l'intervenant, effectuera des patrouilles au niveau de



Un dispositif sécuritaire intensif.

l'ensemble des places publiques qui devraient abriter des manifestations, au niveau des édifices diplomatiques et des points jugés sensibles.

Ces services ont également mobilisé leurs troupes pour la prévention et la circulation routières. « Nous allons augmenter des unités, motocycles, scooters, au niveau de l'ensemble des carrefours, intersections, et axes routiers qui connaissent un trafic routier important pour assurer la fluidité », a indiqué le commissaire Ghazli Rachid qui a souligné que la Sûreté nationale va déployer des moyens modernes notamment les unités aériennes pour une gestion

à travers la vidéo et photo. Selon le commissaire Saâdi, des patrouilles de police vont intervenir pour fouiller l'ensemble des centres et bureaux de vote à 48 heures du scrutin.

Le stationnement au niveau de ces centres est, d'ailleurs, strictement interdit, a-t-il fait savoir. Les forces de l'ordre ont-elles eu écho d'éventuelles menaces ?

L'intervenant, qui n'a pas exclu l'existence de menaces, a indiqué que les services de l'ordre resteront vigilants et que le nombre de barrages a été multiplié pour renforcer la sécurité.

S. A.

## CLÔTURE DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

## Les vérités du FFS

Que retient le FFS de cette campagne électorale morose pour les législatives du 4 mai prochain ? Plutôt l'image des femmes aux visages floutés sur les affiches électorales ! Et, cela a une explication terrifiante, selon le vieux parti de l'opposition : l'espace public n'est plus un espace respectable.

Lyas Hallas - Alger (Le Soir) - Le Front des forces socialistes (FFS) a choisi ce dimanche le siège national du parti pour la clôture de sa campagne électorale pour les législatives du 4 mai prochain. Son premier secrétaire Abdelmalek Bouchafa y a prononcé un discours à la fin d'une conférence animée par la candidate Salima Ghezali ayant pour thème «Mobilisation citoyenne pour un vote effectif des femmes».

Ainsi, la tête de liste d'Alger a fait part d'une réflexion profonde au sujet du fait saillant de cette campagne électorale morose : les femmes aux visages floutés sur les affiches électorales.

Salima Ghezali a estimé que «si les femmes ont horreur de montrer leur visage dans l'espace public, les hommes également ont intérêt à avoir peur puisque la

société serait à deux doigts de la barbarie et personne n'est plus en sécurité». «Cela signifie, aux yeux de la journaliste écrivain, que l'espace public n'est plus un espace respectable, mais désormais synonyme de déshonneur». «C'est, a-t-elle indiqué, le résultat de la spoliation des droits et les injustices qui ont vidé la scène politique du sérieux qui sied aux affaires publiques».

Elle conclut : «La honte, ce n'est pas la photo de la femme à visage découvert mais, l'appropriation de l'espace public par les voyous. Un espace où la loi et le droit n'ont pas droit de cité».

Cette conférence dédiée aux femmes était aussi l'occasion aux mères des disparus de la décennie noire de réclamer la vérité sur ces disparitions forcées. Elles ont surtout réitéré leur refus des indemnités de la «honte» pré-



Abdelmalek Bouchafa.

vue par la politique de réconciliation nationale et les textes qui l'encadrent. «L'armée coloniale m'a répondu 21 jours après l'interpellation de mon mari moudjahid, elle m'a envoyé une correspondance m'indiquant le lieu de sa détention. Or, cela fait 22 ans que je réclame la vérité sur la disparition de mon fils dans l'Algérie indépendante. Et on ose me proposer de signer le certificat de

décès de mon fils et accepter une indemnisation. Je ne veux pas de leur argent et je continuerai à chercher la vérité tant que je suis vivante», a asséné l'une d'elles dans un témoignage émouvant. Et à Salima Ghezali de synthétiser : «Il n'y a pas de réconciliation sans vérité et la société ne peut rester l'otage du ressentiment».

Bref, Abdelmalek Bouchafa, qui a rappelé dans son discours

les luttes du FFS et sa solidarité avec les causes justes, ouvrant ses portes à tous les opprimés : syndicalistes, militants des droits de l'Homme et les mères des disparus, a souligné que «le FFS ne produit pas un discours électorale ou occasionnel car c'est un parti porteur d'un grand projet politique à même de sauver l'Etat et la nation de l'effondrement».

«Le FFS s'oppose au pouvoir et non pas à l'Etat, il s'oppose aux élites au pouvoir et à leurs politiques et non pas à la nation, son identité et son histoire (...) l'Algérie ne naîtra pas le 4 mai et ne disparaîtra pas le 5 mai, elle est plus grande que toutes les élections quelle que soit leur importance».

Ces élections sont une halte dans le parcours militant pour construire un consensus national et populaire qui sauvera le pays des convulsions, des dérives et des aventures, une halte dans un long parcours pour une Algérie libre, démocratique et souveraine, une Algérie sans corruption», a-t-il conclu.

L. H.

## IL APPRÉHENDÉ UNE FORTE ABSTENTION

## Touati soupçonne le pouvoir de vouloir aller vers une période transitoire

Moussa Touati ne mâche pas ses mots en accusant le pouvoir de vouloir aller vers une période de transition, certainement pas dans l'esprit de celle revendiquée par de larges pans de l'opposition depuis des mois.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Le président du FNA (Front national algérien) rejoints, à quelques nuances près, son homologue du RCD qui, bien avant l'entame de la campagne électorale pour les élections législatives d'après-demain, parlait déjà de l'encouragement de l'abstention par le gouvernement et ce, contrairement à ce qu'il laisse entendre à travers la mobilisation tous azimuts de ses membres et d'entités satellites qui ne cessent d'appeler à un vote massif.

Et Touati a des arguments pour expliquer cette «dualité» dans l'action et l'intention réelle du pouvoir qui, selon lui, tient coûte que coûte à sa pérennité. D'abord, affirmait-il, dimanche, lors d'une conférence de presse animée au Centre culturel Aïssa-Messaoudi de Hussein-Dey à Alger, en clôture de sa campagne électorale, le FLN et le RND qui s'entre-tuent à travers les échanges entre leurs secrétaires généraux et leur guerre d'appropriation du président de la République, et ensuite l'implication des membres du gouvernement dans la campagne électorale. Pour le président du FNA, ces deux éléments ne font que confirmer chez le citoyen lambda sa conviction quant à l'inutilité de l'acte de voter déjà ancrée en lui. Ce qui, en réalité, fait les affaires du pouvoir en place qui «stabe sur une forte abstention pour aller vers une période de transition».

Selon Touati, le pouvoir «veut donner l'impression de se plier à la revendication phare de larges

panes de l'opposition car certainement qu'il pervertira cette revendication avec le risque qu'il fait courir pour le pays en terme de stabilité». «Il y a actuellement des manœuvres politiques et partisans qui veulent chasser le peuple de l'espace public pour l'empêcher de participer aux élections en créant en lui un sentiment de peur», dit-il.

Et comme parade, le président du FNA appelle les Algériens à «créer la surprise le 4 mai prochain en votant pour des députés

qui défendent réellement leurs droits».

Dans ce sens, Touati caresse l'espoir que son parti récolte plus que ce qu'il a engrangé le 10 mai 2012, franchissant ce qui est par une nouvelle disposition constitutionnelle qui interdit le nomadisme politique. Fléau dont le FNA a été de tout temps la principale victime quand on se rappelle que des 15 députés sortants du parti, une grande majorité d'entre eux a préféré «voir ailleurs» le jour-même de l'installation de l'Assemblée sortante. C'est en sus des innombrables élus locaux qui ont déserté les rangs du parti.

Pour rappel, le FNA a présenté pour les élections législatives



Moussa Touati.

trente-quatre listes dont une au sein de l'émigration. Des listes qui, pour les besoins de leur promotion, ont conduit le président du

parti à animer 37 meetings en sus d'une intense campagne de proximité menée par les candidats.

M. K.

## DJAMEL OULD ABBÈS À MASCARA :

## «Laissez braire et allez voter en masse»

Épilogue de campagne électorale à Mascara pour le secrétaire général du FLN. C'est dans la salle omnisports qu'il mènera son meeting devant une affluente record attendue eu égard aux moyens humains et matériels mobilisés par celui qui conduit la liste FLN dans la wilaya.

Dans les colonnes d'un journal, l'on s'est interrogé, a-t-il dit, sur le choix de Mascara comme dernière étape de la campagne. Et d'enchaîner : «J'ai commencé par les autres wilayas et sillonné l'Algérie en passant par le Djurdjura pour ponctuer notre parcours dans la ville de l'émir Abdelkader fondateur de l'Etat

algérien». Et d'ajouter de l'émir Abdelkader à Abdelkader El Mali, Djamel Ould Abbès avouera sa reconnaissance à Bouteflika en déclarant : «Tant qu'il est là, je serai là». Le FLN n'a pas d'autre programme que celui du président de la République, a-t-il dit en tenant à préciser : «Ce n'est pas manquer de respect aux autres formations politiques que de dire qu'il n'est pas président de tous les partis mais celui du FLN», faisant allusion aux attaques qu'il a subies.

Il déclare ne pas vouloir s'abaisser à répondre à ses détracteurs mais que des mises au point seraient faites quand cela s'imposera.

Il y haranguera l'assistance avec comme mot d'ordre «laissez braire ceux qui prônent l'absten-

tion et allez voter en masse». «Oui, le FLN a besoin de vous alors aidez-nous, répètera-t-il, car le FLN est le père des orphelins et des démunis. Il a été créé avec le baroud et le sacrifice des chouchous et n'est pas un parti de salon».

«Aujourd'hui, Bouteflika après avoir accompli sa mission est disposé à passer le témoin aux autres générations qui ne doivent pas oublier ce que nous avons fait pour notre pays», ajoutera-t-il.

Il évoque ensuite les préoccupations de la jeunesse, les projets gérés et les terres agricoles de la région qui constituent l'avenir, clame-t-il. Il citera Abdelmalek Sellal lors de son passage en 2014.

Apparemment éprouvé par cette campagne électorale, il se vantera d'avoir tenu une cinquantaine de meetings en précisant que seul le FLN avait organisé un meeting à la Coupole d'Alger. Il reviendra sur le choix de Mascara en s'inclinant devant la personnalité de l'émir Abdelkader en déclarant : «Oui, je lui délivre une carte de militant FLN à titre posthume», et comme pour répondre à ses détracteurs, il balayera du revers de la main toutes les accusations portées contre sa formation en déclarant que 70% des candidats FLN sont des universitaires.

Cela n'a pas été facile, avouera-t-il pour sortir 462 candidats parmi les 6 294 candidats mais il y a un consensus national autour des listes, a-t-il conclu.

M. Meddeber

## À J-1 DU RENDEZ-VOUS ÉLECTORAL

## Législatives : l'enjeu de la participation

La campagne électorale s'est achevée comme elle a commencé : sur un appel insistant à se présenter aux urnes le 4 mai. Jusqu'aux derniers moments, la peur de l'abstention a été au cœur de toutes les préoccupations et le Premier ministre en a démontré l'ampleur à partir de Sétif.

**Abia Chérif - Alger (Le Soir)** - Les appels au vote ont même constitué l'unique véritable message transmis durant ces 21 jours par les candidats. Chacun à sa manière, les prétendants à la députation ont utilisé de tous les moyens autorisés pour tenter d'amener les Algériens à «réaliser que de leur voix dépend le passage de l'Algérie vers une autre étape plus favorable». «Une Algérie nouvelle», «Un nouveau départ», «Une rupture avec les méthodes passées» indiquaient slogans et dépliants affichés ou remis aux passants dans les quatre coins de la ville.

Les concernés ont voulu ratisser large en ciblant toutes les composantes de la société auxquelles sont promis des «changements» à travers l'attitude combative des députés qui seront élus au sein de l'Assemblée. Avec son humour habituel, le Premier

ministre a même réussi à capter l'attention d'un grand nombre d'Algériens en demandant aux femmes algériennes de forcer leurs époux à sortir voter le 4 mai. Mais derrière les rires du moment, se cachent l'inosérité, la peur de l'abstention...

Abdelmalek Sellal et toutes les forces impliquées dans le processus ont un rebour d'écoute qui va à contresens de leurs aspirations. Qui démontre parfois que les Algériens se sont déjà exprimés à leur manière durant toute cette campagne. Certains faits ont jeté le froid.

Mohamed Djamaï, tête de liste FLN à Tébessa, a été surpris en plein meeting par des jets de pierres et d'œufs pourris lancés par des citoyens qui se disaient las de ses promesses.

A Batna, la visite du Premier ministre a été écourtée en raison de l'attitude d'une foule peu enclivée à recevoir des officiels ce jour-



Chacun à sa manière, les candidats ont voulu ratisser large.

là. Les vidéos de ces incidents tournent d'ailleurs en boucle sur les réseaux sociaux qui offrent, par ailleurs, un large aperçu du sentiment général qui se dégage face à ce scrutin. Le même qui se dégage dehors, dans les rues où les slogans qui barrent les photos des candidats en disent long sur l'état d'esprit des Algériens.

Il y a moins d'une semaine, Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT),

résumait la situation dans une déclaration : «La campagne électorale pour les législatives est timide et se déroule dans un climat de grande déception politique. Ce climat est lié au bilan négatif du Parlement sortant qui a conduit le peuple à la paupérisation en entraînant des lois qui desservent la politique sociale, telles que la loi de finances 2017 et celles relatives à l'investissement et à la santé. Les deux par-

ti au pouvoir, majoritaires à l'APN, ont adopté des lois qui ont provoqué la décadence de l'Etat.» Louisa Hanoune, qui achève une tournée à travers plus d'une trentaine de wilayas du pays, prévoit un fort taux d'abstention.

En 2012 déjà, les législatives, organisées à une époque où les tensions se faisaient nettement moins ressentir qu'aujourd'hui, s'étaient soldées par un taux de participation de 42,90%. Un taux raisonnable jugé conforme à la nature d'un événement connu pour ne pas emballer les masses. La question qui se pose à présent est de savoir si cette norme pourra être maintenue cette année.

Les candidats à l'élection de 2017 évoquent eux-mêmes la possibilité d'une abstention d'où sortirait le chiffre le plus bas de l'histoire de l'Algérie. De ce fait, le 4 mai est désormais perçu comme une date symbolique censée renseigner définitivement sur la véritable nature des relations entre la société et le pouvoir et démontrer de quelle manière ce dernier compte dépasser cette épreuve.

A. C.

## LÉGISLATIVES DU 4 MAI

## Bedoui promet la neutralité de l'administration

En prévision des législatives du 4 mai, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a insisté, hier, lors de son passage au forum de la Radio nationale, sur la neutralité de l'administration. Tout en insistant que les observateurs internationaux, invités pour superviser le déroulement de ce scrutin, auront toute la latitude d'aller «là où ils veulent», à charge à l'administration de leur assurer les bonnes conditions d'exercice de leur mission.

**Younès Djama - Alger (Le Soir)** - Pour rappel, des délégations d'observateurs internationaux représentant diverses institutions régionales et mondiales (Union africaine, ONU, Ligue arabe, Union européenne) séjournent en Algérie afin d'assister au déroulement de ce scrutin qualifié de crucial.

Ce faisant, le ministre a évoqué le contexte sécuritaire régional et mondial et les menaces qui pèsent sur le pays pour inciter les Algériens à aller voter massivement lors de cette élection. Il a fait valoir le contexte sécuritaire qui a prévalu durant la décennie 1990 qu'il a appelé à ne pas oublier mais que tout Algérien se doit de se rappeler pour dire que la stabilité n'a pas été facile à instaurer. «Nous avons vécu l'enfer durant toutes ces années du terrorisme. Chaque jour, des centaines d'Algériens et d'Algériennes étaient assassinés. Je ne dis pas cela pour faire peur,



Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales.

mais en tant que ministre de l'Intérieur, je me dois de le rappeler aux consciences. Ne pas en parler serait impardonnable !» a indiqué l'invité du forum de la Radio nationale.

Et d'évoquer les appels au boycott lancés notamment à travers les réseaux sociaux, appelant à ne pas utiliser les nouvelles technologies dans un sens négatif.

Noureddine Bedoui faisait une allusion au contenu d'une vidéo postée récemment par un jeune Youtuber algérien, largement partagée sur le réseau social Facebook, dans laquelle il exprime clairement qu'il n'irait pas voter.

Le ministre prévient que ce genre de vidéos ne manquent pas d'arrière-pensées et même de manipulations venant de parties étrangères qu'il n'a pas nommées. Cependant, soutient Bedoui, la toile regorge aussi de jeunes Algériens qui appellent au vote, et c'est cela que le ministre préfère retenir. «Nous sommes fiers de

nos jeunes qui communiquent sur ces espaces virtuels, mais il faut faire très attention sur l'usage qu'on en fait», a martelé le ministre.

Sur le même registre des nouvelles technologies, Noureddine Bedoui souligne que l'Etat s'approprie de plus en plus ces outils novateurs et promet que d'ici 2022, le processus électoral sera totalement informatisé : les votants pourront accomplir leur devoir électoral via leurs cartes d'identité biométriques dont une des nombreuses applications permet justement l'acte de voter. «La carte d'identité biométrique n'est pas une carte ordinaire. Elle comporte des dizaines d'applications, celle du vote», a expliqué Bedoui.

Par ailleurs, le ministre assure que tous les moyens ont été mis à la disposition des partis et des candidats afin de tenir leurs meetings, précisant qu'aucune plainte n'a été émise à ce propos.

Y. D.

55<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE

## L'ATTENTAT DE L'OAS

## CONTRE LE PORT D'ALGER

## L'hommage aux dockers

Mercredi 2 mai 1962. Il y avait foule devant le centre d'embauche situé à quelques mètres de l'entrée principale du port d'Alger. Il est à peine 6h du matin. Explosion. Des dizaines de morts et des centaines de blessés sont enregistrés. L'engin explosif, une voiture chargée de ferraille et de morceaux de fonte, fait des massacres. Les victimes, des dockers habitant en grande majorité La Casbah.

**Abder Bettache - Alger (Le Soir)** - Mardi 2 mai 2017, Abdelmalek Sellal, en compagnie du ministre du Travail, du wail d'Alger, du secrétaire général de l'UGTA et des autorités locales, commémore le cinquante-cinquième anniversaire de ce triste souvenir. Gerbes de fleurs et prises de parole. La cérémonie n'a duré qu'une trentaine de minutes. Le représentant de la Direction du port d'Alger prend la parole et rend un vibrant hommage aux «victimes qui ont payé de leurs vies l'indépendance de notre pays».

L'orateur rappelle les circonstances de l'acte terroriste portant la signature de l'Organisation armée secrète (OAS). L'acte criminel est intervenu au lendemain de la signature des accords d'Évian, consacrant l'instauration d'un cessez-le-feu en Algérie. «Cet acte ignoble constitue une vaine tentative des tenants de l'Algérie française» de saborder le processus d'accès à l'indépendance, entamé en Algérie après 7 ans et demi d'une guerre sans merci, qui a fait plus d'un million et demi de chouhada», témoigne un représentant de l'Organisation des moudjahidines de la wilaya d'Alger.

Cette cérémonie intervient au lendemain de la célébration par l'Algérie de la fête internationale du Travail à l'occasion de laquelle une lettre a été adressée par le président de la République au monde du travail. Dans sa lettre, le Président Abdelaziz Bouteflika a notamment relevé que «les travailleurs ont pris une part active à la lutte de libération nationale, pour laquelle ils se sont fortement mobilisés au sein de l'Union générale des travailleurs algériens, dont des dizaines de milliers d'adhérents sont tombés en martyrs pour notre indépendance, parmi eux Alissat Idir, son secrétaire général».

Il a souligné, dans ce sens, que «les travailleurs font d'ailleurs partie des martyrs de notre indépendance» à l'image de dizaines d'innombrables dockers assassinés d'une manière barbare le 2 mai 1962, après le cessez-le-feu et à la veille de la restauration de notre Etat, par les escadrons de la mort de l'Organisation armée secrète».

A. B.

## LES ALGÉRIENS APPELÉS AUX URNES AUJOURD'HUI

# Place à la 7<sup>e</sup> législature

**Aujourd'hui, donc, les Algériens sont convoqués pour élire leurs représentants à la Chambre basse du pouvoir législatif.**

Des élections qui n'ont pas de lien, certes, avec la conjoncture imposée puisqu'elles obéissent au calendrier politique, mais à la voir de près, la consultation de ce jeudi prend les allures de l'une de ces étapes, l'ultime peut-être, des réformes politiques promises par le président de la République en 2011 pour couper court, à l'époque, à la potentielle contagion de l'Algérie par ce que l'on appelait «le printemps arabe».

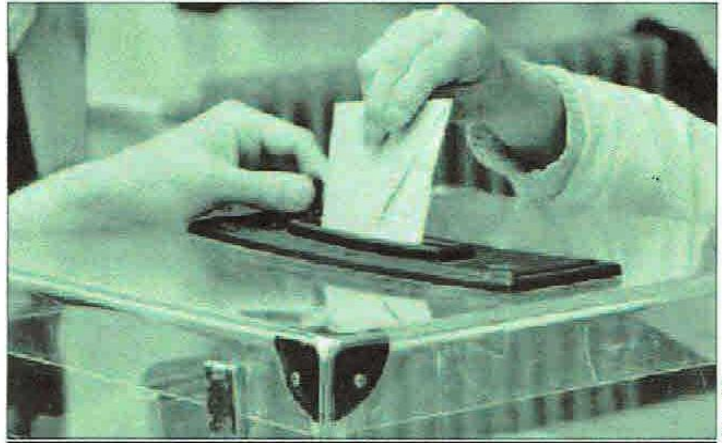
En fait, les élections législatives en Algérie, depuis l'ouverture née des suites du soulèvement d'octobre 1988, n'ont jamais eu lieu dans une conjoncture où l'apaisement était de mise.

Que dire des élections de ce jeudi sinon qu'elles interviennent dans un moment chargé de doutes et d'incertitudes qui sont allés grandissant malgré un discours qui s'est voulu, autant que faire se peut, rassurant, mais au final, comme l'illustre la peu emballante campagne électorale, n'a pas eu le don de rallumer la flamme chez des Algériens dont le renouvellement de l'APN est apparu comme le dernier des

soucis, si tant est que, à la longue de ces soucis communs aux Algériens, figurent des questions éminemment politiques comme les élections, surtout législatives puisque à se fier au raisonnement en vogue chez Monsieur tout-le-monde, les malheurs qu'il vit, il les doit au député dont le rôle n'a peut-être jamais été autant décrié que ces deux dernières années jusqu'à faire perdre presque toute son aura au rôle de l'élu à l'Assemblée nationale.

Les impopulaires lois de finances de ces deux dernières années surtout ont fini d'achever l'intérêt vis-à-vis de la chose politique, comme cela a été illustré, donc, par le peu d'engouement suscité par la campagne électorale et, par conséquent, faire craindre une participation loin des proportions espérées.

Une appréhension partagée, aujourd'hui, par ces mêmes partis politiques dits d'opposition qui rivalisent toujours dans leurs discours pour contester systématiquement tout résultat de quelque élection que ce soit en mettant en relief la fraude. Convaincus plus que jamais que



Un vote qui n'emballa pas grand monde.

le changement n'interviendra qu'à partir de la mobilisation de l'électorat, ils n'ont eu de cesse de tenter de convaincre leur auditoire, mais il fallait compter sans ces formules assénées notamment par le secrétaire général du FLN qui n'en manquait pas une pour clamer «nous sommes l'Etat» ou encore ces échanges aigres-doux entre les deux partis au pouvoir qui ont

été loin de constituer des arguments à même d'encourager les électeurs à s'exprimer ce jeudi.

Ans, l'Algérie élit ce jour, dans un contexte encore plus singulier que le furent les précédentes élections, les 462 députés de sa septième législature, mais la grande question demeure cette grande inconnue qu'est le taux de participation, l'indicateur dont dépend, dans une

grande mesure, la légitimité de la nouvelle Assemblée.

On rappellera que la décriée précédente APN a été élue en 2012 avec un taux de participation de 46,17%, alors que celle qui l'avait été en 2007, elle le fut avec un maigre 35,65%. Des taux qui avaient de quoi susciter le débat sur la légitimité de l'Assemblée nationale.

M. Azedine

## JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

# «La liberté de la presse est consacrée en Algérie»

**Deux sorties médiatiques dont une sur le terrain. C'est «l'intense» activité du ministre de la Communication, M. Hamid Grine, qui intervenait à la fois sur les ondes des Radios Chaîne 3 et nationale et une sortie au niveau de la Place de la liberté de la presse pour un dépôt de gerbe de fleurs. C'était, hier, à l'occasion de la célébration de l'Algérie de la Journée mondiale de la liberté de la presse.**

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a affirmé hier «que la liberté de la presse était consacrée en Algérie et pour preuve, aucun journaliste n'était incarcéré à l'exception de certains correspondants poursuivis pour des affaires autres que le délit d'opinion». Il a déclaré, à cet effet que, «le message adressé par le Prési-

dent de la République à la famille de la presse algérienne à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse de «feuille de route» pour le secteur de la communication.

«Le message du Président de la République est une feuille de route pour le secteur de la communication. C'est aussi un appel aux journalistes de mettre

l'Algérie au-dessus de toute considération et de l'aimer car on n'a pas d'autre pays de rechange».

Le ministre dira que le message du président Bouteflika est aussi un appel «au respect des règles de la profession», ajoutant que le chef de l'Etat a adressé en même temps un «message aux éditeurs, publics et privés, afin qu'ils offrent aux journalistes les meilleures conditions de travail».

Sur le même sujet, il a révélé avoir saisi le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale dans le but de «dépêcher des équipes d'inspection» au

niveau des journaux de la presse écrite afin, dit-il, de «s'enquérir de la situation des journalistes qui exercent depuis un certain temps sans bénéficier d'un contrat de travail ou d'une couverture sociale».

«Je demande aux journaux privés de remplir leur fonction sociale, notamment les journaux qui bénéficient de publicité, laquelle ne doit pas profiter aux employeurs et éditeurs uniquement», a asséné le ministre.

S'agissant de la presse électronique, M. Grine a estimé qu'il s'agit de simples sites qui diffusent à partir de l'étranger.

A. B.

## LIBERTÉ DE LA PRESSE EN ALGÉRIE

# Hamid Grine fait le point

**L'émission l'Invité de la rédaction de la Chaîne 3 a été consacrée au ministre de la Communication hier, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté d'expression.**

Pour Hamid Grine, l'occasion était aussi donnée de lancer un nouvel appel à la presse nationale afin que cette dernière se conforme aux normes de travail dictées par «l'éthique», mais aussi de s'adresser aux patrons de presse et éditeurs afin que ces derniers offrent aux journalistes «toutes les conditions nécessaires pour que les journalistes puissent exercer leur métier comme il se doit».

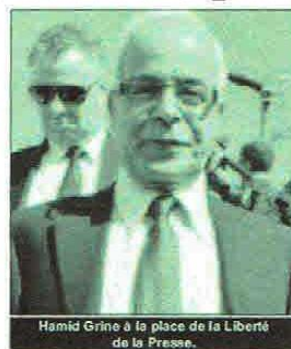
Invité à donner son sentiment au sujet des incertitudes qui entourent l'avenir de la presse écrite dans le pays, le ministre s'est dit nullement inquiet. «Le pays, dit-il, a cependant besoin de journaux qui expriment l'exactitude des faits et rien que des

faits, sans faire de morale.» Et d'ajouter : «Nous avons quelques journaux qui sont dans la bonne voie.»

Lorsque les journalistes présents à cette émission lui font remarquer que des voix s'élèvent depuis un certain temps pour dénoncer la «régression» en matière de liberté d'expression, Hamid Grine répond que «l'unanimité fait peur».

«On parle de régression de la liberté d'expression en Algérie, soit. Mais je voudrais faire observer que certains pays, pas spécialement amis avec l'Algérie, se singularisent eux aussi par une liberté de presse qui ne s'exprime uniquement que lorsqu'il s'agit de la région et de l'Afrique.»

Le débat évolue sur les problèmes fréquemment évoqués par la presse nationale, privée, qui se dit otage d'une distribution inégale en matière de publicité. Une question à laquelle le ministre de la Communication répond en affirmant n'avoir aucune emprise sur l'Anep «qui



Hamid Grine à la place de la Liberté de la Presse.

demeure une courroie de distribution à travers laquelle l'annonceur est libre de choisir le support où il désire placer sa publicité» Il déclare par ailleurs que «la presse

qui ne trouve pas de ressources et qui ne diversifie pas ses produits ne peut pas se développer. Au contraire, elle peut même se heurter à certains problèmes avec le temps». La discussion s'oriente vers des problèmes auxquels se trouve confronté actuellement le quotidien arabophone Echorouk. Ce journal qui a momentanément suspendu sa parution est confronté, dit-il, «à une affaire purement commerciale (...) cette publication a beaucoup de créances».

Actuellement, elles sont de l'ordre de quelque 60 milliards de centimes impayés aux imprimeries de l'Etat et certaines ne sont d'ailleurs pas loin du dépôt de bilan». Il faut savoir enfin que le ministre de la Communication a été également appelé à s'exprimer sur l'utilisation des sites électroniques comme moyen d'expression. Ces derniers, reproche-t-il, «écrivent de tout et n'importe quoi».

R. N.



# Un scrutin en chiffres

Depuis l'instauration du multipartisme, les Algériens sont appelés à voter pour la sixième fois dans le cadre législatif. Ce matin du 4 mai 2017, les électeurs, au nombre de 23 251 503, dont 45,82% de femmes, sont attendus dans 56 000 bureaux de vote, pour élire leurs 462 représentants qui se présentent à travers 57 partis et qui sont au nombre de 11 300, portés sur 398 listes, dont 716 appartenant à 63 partis politiques et 10 584 faisant partie d'alliance de partis et indépendants.

Mounira Amine-Seka - Alger (Le Soir) - Ces élections ont du mal à démarrer. Vers 10h, on compte 4,13% de taux de participation sur tout le territoire national. Si Tindouf affiche un taux de participation de 13,84%, Tizi-Ouzou n'en compte qu'1,84% ; et Constantine affiche le chiffre de 2,24%, alors que Jijel n'atteint que les 2,68%, précédée par Annaba qui affiche 2,82%. Ghardaïa, qui a vécu des événements sanglants, ces deux dernières années, affiche un taux de 3,51%. L'appel au boycott a-t-il eu raison de ce moment sur lequel compte le gouvernement actuel ? On le saura en fin de journée.

À midi, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Bedoui, annonce que le taux de participation à 10h atteint les 4,13%, ce qui est une petite progression « rassurante », par rapport à 2012 où il était de 4,11%, à la même heure. « Ce qui marque la prise de conscience des enjeux politiques de cet acte citoyen », déclare-t-il. Une amélioration de 0,02%. Selon la même source, la diaspora a participé à hauteur de 6,99%, à travers le monde.

À quatorze heures, le ministre

de l'Intérieur et des Collectivités locales fait état d'un bond de participation passant de 4,13%, à 10h, à 15,58%, soit une augmentation de 11,45%, en quelques heures. Et de souligner que le vote se poursuit de « façon ordinaire ». Ainsi, Tizi-Ouzou passe à un taux de 7,37%, Jijel à 10,63%, Constantine à 14,69%, Annaba à 16,19%, Ghardaïa à 17,78% et Tindouf à 32,07%.

À seize heures, M. Abdelouahab Derbal annonce que « selon les comptes-rendus consolidés de nos représentants au niveau de toutes les wilayas, le taux de participation est de 36% », lors d'un point de presse qu'il a improvisé au siège de sa commission, précisant que ce n'est qu'une première évaluation approximative établie sur la base des constats dans les wilayas. Selon la même source, les plus forts taux ont été enregistrés au niveau de Béchar et Tindouf où les dernières estimations se situent entre 35 et 45%. Une heure plus tard, les chiffres sont annoncés par M. Bedoui, déclarant que le taux est établi à 33,53%.

À dix-huit heures, l'opération de vote est prorogée dans 43 wilayas

dont 11 partiellement. Les 32 wilayas concernées par la prorogation sur l'ensemble de leurs communes sont : Adrar, Batna, Annaba, Constantine, Naâma, El-Bayadh, El-Tarf, Tipasa, Skikda, Ghardaïa, Mascara, M'sila, Sétif, Illizi, Tissemsilt, Biskra, Oum-El-Bouaghi, Ouargla, Guelma, Tindouf, Alger, Aïn-Defla, Laghouat, Oran, Tlemcen, Tيارت et El-Oued.

Quant aux 11 wilayas concernées par la prorogation partielle, il s'agit de Blida, Tébessa, Tamanrasset, Jijel, Tizi-Ouzou, Bordj-Bou-Arréidj, Khenchela, Bouira, Béchar, Boumerdes et Béjaïa.

C'est à vingt heures que le scrutin des élections législatives prend fin, sur l'ensemble du territoire national, après une journée de vote mouvementée dans certaines wilayas, comme cité ci-dessous, dans les « événements marquants ».

Au lendemain du vote, vendredi matin, Alger se réveille doucement, dans un calme quasi-général. Les résultats se font attendre et ne sont transmis par le ministère de l'Intérieur que vers quatorze

heures, affichant les résultats : FLN : 164 sièges, dont 50 femmes. RND : 97 sièges dont 32 femmes. Alliance MSP : 33 sièges dont 6 femmes. Indépendants : 28 dont 6 femmes. TAJ : 19 sièges dont 4 femmes. Ennahda : 15 sièges dont 4 femmes. FFS : 14 sièges dont 3 femmes. MPA : 13 sièges dont 3 femmes. PT : 11 sièges dont 3 femmes. RCD : 9 sièges dont 3 femmes. ANR : 8 sièges dont 4 femmes. Ainsi, plusieurs autres partis obtiennent entre 1 et 4 sièges. Au total, les sièges de l'Assemblée populaire nationale accueilleront 118 femmes.

### Événements marquants

Quelques heures après le début des élections, des citoyens investissent quelques bureaux de vote, à Bouira, pour les saccager et laisser au vent les milliers de listes, sur les bords de routes.

Dans la wilaya d'El-Oued, une urne a été détruite, dans l'après-midi, au bureau de vote 201, réservé aux hommes, relevant du centre électoral Laïd-Berka, au quartier El-Aouchir, dans la commune de Robbah, à 15 kilomètres du chef-lieu de la ville d'El-Oued. Ceci intervient le lendemain du rassemblement d'un groupe de citoyens,

pour protester contre « le refus » de l'administration de délivrer des procurations de vote de leurs proches, afin de leur permettre de voter. À ce propos, le coordinateur de la permanence de wilaya de la Haute Instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) a affirmé avoir saisi la HIISE.

Vers midi, le vice-président d'un bureau de vote à Constantine se fait arrêter au niveau de la cité Bellevue, pris en flagrant délit de falsifier les cartes d'électeurs. Il a déclaré avoir des procurations de personnes de son entourage afin de voter en leur nom. L'affaire sera transmise à la HIISE.

Sebn M. Derbal, président de la HIISE, les cas émanant des partis en lice, pour les législatives, représentant des « entorses à la réglementation » en vigueur et sur lesquelles seuls les procureurs généraux au niveau des wilayas sont habilités à statuer. La Haute Instance indépendante de surveillance des élections a été destinataire, jeudi, depuis le début de l'opération de vote, jusqu'à sa fin, de 350 saisines, au niveau national, dont la majorité relevant de l'respect de l'aspect organisationnel, selon la même source.

M. A. S.

## Résultats au niveau national

- FLN : 164, dont 50 femmes.
- RND : 97, dont 32 femmes.
- Alliance MSP : 33, dont 6 femmes.
- Indépendants : 28, dont 3 femmes.
- Parti TAJ : 19, dont 4 femmes.
- L'Union Adala-Ennahda-Binaa : 15, dont 4 femmes.
- FFS : 14, dont 3 femmes.
- Front El Moustakbel : 14, dont 2 femmes.
- MPA : 13, dont 3 femmes.
- PT : 11, dont 3 femmes.
- RCD : 9, dont 3 femmes.
- ANR : 8, dont 4 femmes.
- MEN : 4 sièges.
- Parti El-Karama : 3 sièges.
- PLJ : 2 sièges.
- PJ : 2 sièges.
- AHD 54 : 2 sièges.
- RNR : 2 sièges, dont 1 femme.
- El Infitah : 2 sièges.
- FMN : 2 sièges.
- FDL : 2 sièges.
- PNSD : 2 sièges.
- FNA : 1 siège.
- El Faqr El Jedid : 1 siège.
- Mouvement El Islah : 1 siège.
- Alliance El Fath : 1 siège.
- FNJS : 1 siège.
- FAN : 1 siège.
- UFDS : 1 siège.
- FNL : 1 siège.
- PRA : 1 siège.
- UPRN : 1 siège.
- UNPD : 1 siège.
- MNTA : 1 siège.
- MCL : 1 siège.
- PJP : 1 siège.
- F.JDPC : 1 siège.

## FIN DU SPECTACLE



### SOIT DIT EN PASSANT

## Des victoires et des attentes !

Il est des jours comme ça où, quand à 83 ans et, loin de moi l'intention d'être désobligeante, avec un pied et demi dans la tombe, on promet de passer le flambeau à la jeunesse, on n'a pas le droit, d'émettre des conditions. Des préalables toujours aussi éculés, rajoints, cette fois, par deux autres exigences aussi bateau, comme « l'unité territoriale du pays » et « l'unité du peuple algérien ». On se dira, en fin de compte, que brandir les accords d'Évin pour s'élire les réticents peut s'avérer autant payant que révélateur d'une appréhension qui justifiait que l'on annonce précocement la victoire du parti historique en martelant tout au long de la

campagne que, quoi qu'il en soit, le FLN en sortirait vainqueur ! Elle ne manque quand même pas de souffle cette vieille direction proche de casser sa pipe et qui continue quand elle parle de passer le témoin d'émettre ses conditions ! Après avoir eu le mérite de ne pas porter le pays là où il aurait dû se trouver aujourd'hui, elle aura, tout en s'accrochant au bastingage, laissé courir le soupçon qu'une jeunesse, pourtant mieux armée qu'elle, pourrait le mener à la dérive.

« A ce rythme, Ould Abbès va bientôt nous jurer qu'il est à l'origine du déclenchement de la Révolution », me confiait, il y a quelques jours, un ancien moudjahid

bien remonté contre la vieille garde du FLN.

Totale impuissance face à l'arrogance de ceux qui voudraient indéfiniment s'imposer comme les dépositaires universels du combat libérateur ? La campagne et le vote enfin pliés, on continue à s'interroger sur ceux qui attendent, encore, des partis au pouvoir qu'ils ne s'intéressent plus à leurs seuls privilèges tant il est vrai que quand on dit que stagner c'est régresser, d'autres pensent à la préservation des acquis.

La débâcle puise sa force dans le silence des populations laissées pour compte. Aujourd'hui encore, les attentes restent ce

Par Mallika Boussouf  
mallikaboussouf@yahoo.fr



qu'elles sont, tandis que les motivations peinent à abandonner la confusion qui les caractérise. Donner du sens à ce qu'ils sont et à ce qu'ils doivent aux autres figurera-t-il, cette fois, en priorité dans les débats de la toute nouvelle Assemblée ?

M. B.



## ALORS QUE TIZI-OUZOU A ENREGISTRÉ LE PLUS BAS TAUX DE PARTICIPATION DU PAYS

# Le RCD et le FFS limitent la casse

**Cette fois, ils étaient tous sur le pont pour la course à la députat-  
tion, et tous se sont démenés dans le semblant de campagne électro-  
rale pour plaider en faveur de la participation d'un électorat par trop  
habitué à «sauter» les rendez-vous avec les urnes.**

Le FFS et le RCD, les éternels adver-  
saires les mieux enracinés dans le désor-  
mais incertain paysage politique en Kabylie,  
les deux partis-ci se sont encore moins pas-  
sionnés qu'il y a cinq ans, lorsque le taux de  
participation frôlait les 20%.  
Un scénario qui n'avait rien d'original,  
comme si, à Tizi-Ouzou, on tient au taux de  
participation le plus bas du pays puisque, à  
la clôture, et bien que dans pas moins de 26  
communes le scrutin ait été prorogé d'une  
heure, ils n'étaient que 117 553 votants sur  
les 675 479 inscrits, pour un taux de partici-  
pation de 17,40%, alors que les bulletins pris  
en compte étaient de 101 609. De ce fait, un  
siège équivalait à 5 535 voix.

A partir de là, émanait la crainte que cette  
désaffection pénalise le FFS et le RCD,  
conséquence des tourments traversés ces  
derniers temps par l'un et l'autre, d'une part,  
et de l'autre, que cela fasse le bonheur du  
RND et du FLN qui, eux, pouvaient compter  
sur la discipline de leurs militants, et ce, mal-  
gré les quelques voix discordantes nées de  
la tumultueuse confection des listes de candi-  
dats. Une donne qui s'est confirmée dans  
plusieurs bastions des deux partis les mieux  
ancrés dans la région où les abstentionnistes  
ont ouvert la voie aux deux frères siamois du  
pouvoir. Encore heureux pour le FFS et le  
RCD que le nombre de voix exprimées dans  
ces localités lombées entre les mains du  
FLN et du RND ait été non pas insignifiant



Légende

mais pas de quoi garantir une envolée. Le  
décompte a finalement entériné le constat de  
la perte de vitesse des deux partis leaders  
en Kabylie, toutefois, la casse a été plus ou  
moins relativisée, avec quatre sièges cha-  
cun, alors qu'ils en comptaient 7 lors des  
dernières élections auxquelles ils avaient  
pris part, le FFS lors de celles de 2017 et le  
RCD en 2007. Avec respectivement 13 127  
voix et 11 889, le RND et le FLN se sont  
offert deux sièges au moment où Bekkacem  
Benbelkacem, l'indépendant à la tête  
d'Izuran, et Nordine Ait Hamouda, le chef de  
file de la liste Alternative citoyenne, ont récolté  
un peu plus du nombre de voix néces-  
saires pour siéger à l'APN alors que l'ex-  
députée du Parti des travailleurs, bien

qu'avec moins de voix que l'exigeait le quo-  
tient électoral mais un ballottage favorable, a  
gagné le droit d'être de nouveau de la partie  
à l'Assemblée nationale.

En somme, le contour pris par ces légis-  
latives à Tizi-Ouzou n'a fait que renforcer le  
constat établi il y a quelque temps déjà quant  
à la configuration de la carte politique locale.  
Les temps changent et, désormais, aucun  
parti n'a de quoi rouler des mécaniques.

M. Azedine

**Résultats officiels pour Tizi-Ouzou :**  
FFS 4 sièges (21 462 voix), RCD 4  
(18 796 voix), RND 2 (13 127 voix), FLN 2  
(11 889 voix), Izuran 1 (6 403 voix), Alternative  
citoyenne 1 (5 968 voix), PT (6 391 voix).

### NAÀMA

## 2 sièges pour le FLN, 1 HMS, 1 RND et 1 indépendant

Pour la circonscription électorale de  
la wilaya de Naâma, le taux final de partici-  
pation enregistré à 20 h, soit une  
heure après la fermeture légale des  
bureaux de vote, a atteint les 47,15 %, soit  
70 484 votants des 149 175 inscrits sur les  
listes électorales. 51 078 suff-  
rages exprimés, alors que 19 411 bulletins  
nuls ont été décomptés.

Concernant le dispatching des 5  
sièges attribués pour la wilaya : le FLN  
remporte 2 sièges avec 15 428 voix ;  
HMS 1 siège avec 4 894 voix ; 1 siège  
pour une liste indépendante avec 48 77  
voix et le RND remporte 1 siège avec 4  
225 voix. Notons que la coordination de  
l'instance indépendante de surveillance  
électorale de Naâma, qui a veillé à la  
régularité et à la transparence du scru-  
tin, n'a enregistré aucun dépassement  
pouvant mettre en péril ces élections,  
or des cas sans importance ont été  
réglés sur place, nous a-t-on indiqué.

Pour rappel, 17 concurrents étaient  
en lice pour ces législatives (11 partis  
politiques, 3 formations alliances et  
3 listes indépendantes).

Bref, comme chaque échéance électo-  
rale, c'est la fête chez les nouveaux  
députés et bien sûr c'est l'angoisse  
chez les autres, surtout ceux qui l'ont  
cru bon.

B. H.

**Au-delà du taux d'abstention  
hautement significatif du désaveu  
populaire notifié par les  
Constantinois aux concurrents,  
toutes obédiences confondues, de  
ces joutes électorales, le rapport  
des bulletins nuls aux voix expri-  
mées avec leur panoplie de mes-  
sages facétieux entache davantage  
la crédibilité qu'il sied d'accorder  
aux futurs parlementaires.**

La désaffection citoyenne qui a ponctué  
l'épisode de la campagne électorale s'est  
réaffirmée donc, à l'occasion du scrutin de  
jeudi marqué par une indifférence totale du  
corps électoral de la troisième wilaya du  
pays.

L'abstention qui a atteint le taux record de  
76,86% place en effet, la wilaya de  
Constantine en terme de boycott de ces

élections législatives à la quatrième position  
après Alger, Béjaïa et Tizi-Ouzou. Avec une  
participation de 26,14% d'inscrits à la clôture  
des bureaux de vote prorogée d'ailleurs à  
20h pour pallier, justement, le faible  
concours des votants potentiels, ce sont  
presque 74% de Constantinois qui ont souscrit  
à l'option du boycott, un choix qui semble  
s'inscrire dans la durée tant, il est vrai que  
l'accroissement du nombre d'abstention-  
nistes se vérifie d'un scrutin à l'autre.

Par les chiffres, ce sont donc 147 144 sur  
576 173 inscrits qui s'étaient rendus, jeudi, à  
leurs bureaux de vote respectifs. Et fait  
saisissant, 30% des bulletins ont été invalidés  
au dépouillement ce qui ramène le taux de  
voix exprimées à 17,95% seulement. Aussi,  
pour la seule commune de Constantine l'on a  
dénombré près de 18 000 bulletins nuls sur  
un peu plus de 40 000 votants.

La répartition des 12 sièges de parlemen-  
taires mis en jeu pour représenter la wilaya

de Constantine à l'issue du décompte final  
des voix constitue elle aussi une autre particu-  
larité de ces élections puisque pas moins  
de dix formations et/ou alliances politiques  
seront représentées dans le futur Parlement.  
Il s'agira du FLN (2 sièges), l'alliance condui-  
te par le parti de Abdallah Djaballah le FJD (2  
sièges), le RND (1 siège), HMS (1 siège),  
PLJ (1 siège), MEN (1 siège), El Islah (1  
siège), ANR (1 siège), MNTA (1 siège) et  
enfin le PT de Louisa Hanoune avec 1 siège  
également.

Une véritable mosaïque issue d'un scrutin  
celui, pour une fois, n'a vraisemblablement  
pas été entaché d'irrégularité ou fraude  
apparente et qui s'est faite au détriment du  
FLN et du RND qui disputaient sous peu, et  
en chaque circonstance, la majorité dans  
cette wilaya et qui se retrouvent écartés par  
un retour en force des partis islamistes  
notamment.

K. G.

### CONSTANTINE

## Les chiffres du désaveu

### MOSTAGANEM

## Le FLN en force

**Le parti du Front de libération  
nationale (FLN) a survolé cette élec-  
tion législative dans la prochaine  
Assemblée en obtenant 5 sièges sur  
9 dans la wilaya de Mostaganem.**

Le parti du Front de libération nationale  
voit ainsi les choses en grand, ce d'autant  
qu'aucun parti politique n'a eu à réaliser ce  
score par le passé à Mostaganem. Lors des  
élections législatives de 2012, la liste du FLN  
n'a pas obtenu ce score. En plaçant la barre  
à un tel niveau, le FLN ne cache plus sa  
volonté de confirmer son statut de première  
force politique du pays. Selon les résultats

recueillis, c'est le parti FLN qui a raté la mise  
en s'appropriant 5 sièges parmi les 9 à bri-  
guer. Pour le reste des listes en lice, c'est la  
douche écossaise, particulièrement pour les  
partis qui possèdent malgré tout une expé-  
rience à l'image du RND, TAJ, MPA qui ont  
réussi à glaner 2 places pour le RND, 1 pour  
le MPA et 1 pour TAJ. Une lecture rapide des  
résultats nous permet d'affirmer que le grand  
perdant dans ces législatives est le PT qui  
perd sa place dans ces législatives. Le FLN,  
malgré la cession que connaissent ses  
rangs à Mostaganem, est sorti donc grand  
vainqueur. Et même si ce score conforte la  
direction actuelle du parti dans sa position,

plusieurs observateurs estiment que pour  
Mostaganem, la hache de guerre n'est pas  
enterrée entre législatives et redresseurs et  
que la bataille pour les prochaines élections  
communales est déjà lancée.

Concernant le scrutin, en dépit d'une jour-  
née ensoleillée, les Mostaganémois ne se  
sont pas pressés pour se rendre aux urnes  
afin d'être les 9 représentants de la wilaya  
pour le prochain Parlement. Pour le premier  
sondage effectué à 10 heures du matin par  
le centre de dépouillement, le taux de partici-  
pation enregistré était de 5,36% mais à la  
clôture du scrutin à 20 heures, la wilaya de  
Mostaganem a enregistré 41,97% du taux

global de participation, un score moindre que  
celui réalisé lors des législatives de 2012 où  
le taux de participation avait atteint 47,82%.  
Le scrutin s'est déroulé en présence d'une  
équipe de 4 observateurs internationaux  
désignés par les organisations de l'Union  
africaine et de la Ligue arabe que l'on a  
remarqués dans des centres de vote de l'ag-  
glomération de Mostaganem mais aussi  
dans quelques communes de la wilaya.

Concernant la sécurité du scrutin, la  
Sûreté de wilaya de Mostaganem a mobilisé  
1 500 agents de police au niveau local pour  
sécuriser les centres et bureaux de vote.

A. B.



# Hadj Laïb, futur président de l'APN

**Kamel Amami - Alger (Le Soir) -** Comme prévu, les élections législatives du jeudi 4 mai 2017 n'auront pas «révolutionné» le paysage politique national. De manière générale, les choses sont restées quasiment en l'état avec un Front de libération nationale dominant, consacrant seul un tiers avec 154 sièges, loin devant le Rassemblement national démocrate, qui obtient 97 sièges. Les deux autres du pouvoir associant, à eux deux, une majorité largement confortable et assez suffisante pour se passer, au besoin, de toute autre alliance et gouverner aisément.

Le seul changement notable, par rapport à l'ancienne législature, c'est la «réapparition» du parti islamiste, le Mouvement de la société pour la paix. Le MSP, avec 33 sièges, est contenu à une dimension modeste mais est tout de même troisième force politique du pays depuis jeudi dernier.

Le parti, réputé pour ses positions «modérables», veut à tout prix mettre fin à l'inconfortable position d'opposant qu'il avait prise en

2012. Convenu qu'un scénario à l'égyptienne où à la lussienne était inévitable en Algérie, les frères musulmans algériens avaient quitté le gouvernement pour être du bon côté au moment de l'avènement de la «révolution». Un calcul de vrais dévotants ! Non seulement la «révolution» n'advient jamais, mais, en plus, le MSP sera sérieusement menacé par l'émergence du parti de Amar Ghoul, le TAJ, qui lui sphérera cadres et bases avec, également, un effet d'entraînement puisque Ghoul sera imité dans son action de dissidence par d'autres cadres du parti comme Abdelmajid Menzera et Ahmed Dana.

Tout cela, en plus de l'autre menace, Aboudjers, qui, lui, milite ouvertement pour le retour du MSP au sein du gouvernement. Dans les coulisses, l'actuelle direction du parti en est à un stade avancé dans ses négociations pour intégrer le prochain gouvernement, apprenons-nous de source sûre. Cette élection du 4 mai 2017 aura donc, et dans tous les cas de figure, été un vrai désastre pour le courant islamiste.

Outre la modestie du groupe parlementaire

du MSP, c'est le leader du courant le plus radical de cette mouvance, Abdafah Djaballaft, et son parti qui est conforté, désormais, dans sa «pétulance». Même allié à deux autres partis islamistes, Djaballaft n'a pu obtenir que 15 sièges sur 462 ! Le courant des démocrates ne fera pas mieux, non plus. Le Rassemblement pour la culture et la démocratie fait le plus mauvais score de toute son histoire en n'obtenant que 9 sièges, pénalisé, il est vrai, par la très difficile collecte des signatures, alors que le Front des forces socialistes, pourtant exempté de cette contrainte, n'obtiendra pas plus de 14 sièges, soit la moitié de son score de 2012.

La gauche ou l'extrême gauche, représentée par le Parti des travailleurs de Louisa Hanoune, prend également une véritable raclée : de 24 sièges en 2012, elle passe brutalement à seulement 11 sièges. Seul le Mouvement populaire algérien de Amara Benyounes qui passe de 7 sièges en 2012 à 13 sièges en 2017, le TAJ de Amar Ghoul, qui obtient quand même 19 sièges et le parti El Mostaqbal de Abdelaziz Beltaïf qui a obtenu un honorable score de 13 sièges pour sa première participation, peuvent revendiquer une relative progression sur la scène politique nationale.

Assemblée populaire nationale, sur le Parlement en général et sur la nature des relations entre le Parlement et le gouvernement. Le pouvoir aura ainsi réussi son pari de maintenir sa majorité au bout d'une campagne minutieusement coordonnée entre le secrétaire général du FLN, Djamel Ould-Abbes, et le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui s'est impliqué personnellement d'ailleurs dans la bataille en multipliant les visites officielles à travers les wilayas et des meetings au profit de son parti. «Nous souhaitons que le FLN garde le poste de Premier ministre.»

Ce commentaire est du secrétaire général du FLN, qu'il a tenu hier à l'occasion d'un point de presse après l'annonce officielle des résultats par Bédoui. En vertu de la nouvelle Constitution, le président de la République nomme le Premier ministre et les membres du gouvernement après consultation de la majorité. Une phrase pas du tout lancée au hasard, cela va de soi et tout indique, en effet, que l'actuel patron de l'exécutif sera reconduit dès l'installation officielle de la future Assemblée.

De son côté, l'autre grand perdant dans cette affaire, à savoir le patron du RND et directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, a préféré, lui, s'exprimer via un communiqué iconoclaste du 14, notamment que «le RND s'engage à mobiliser ses députés au service de la mise en œuvre du programme de Son Excellence le président de la République ainsi que la concrétisation de son propre programme présenté durant la récente campagne électorale.»

K. A.

## IL EXPRIME UNE FORTE INSATISFACTION PAR RAPPORT À L'OFFRE POLITIQUE

# Le nombre des bulletins nuls bat tous les records

**C'est un signal fort qu'ont émis les Algériens au bout de ces élections législatives : l'offre politique existante sur le marché ne leur convient pas.**

**Lyas Haïlas - Alger (Le Soir) -** Dans sa conférence de presse tenue hier pour annoncer les résultats du scrutin, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales Noureddine Bédoui n'a pas annoncé, comme à l'accoutumée, le nombre des suffrages exprimés. Et il a esquissé la question à deux reprises dans sa conférence de presse, se contentant de l'annonce du taux de participation et de la répartition des sièges obtenus par les formations politiques ayant participé à cette toute électorale. Il a renvoyé les journalistes au site de son

département qui n'a désespérément pas été mis à jour depuis jeudi 4 mai, pour avoir les résultats détaillés.

En effet, à peine 36,25% des 23,2 millions d'inscrits ont voté jeudi, soit 8,5 millions de votants, en recul par rapport à 2012 où la participation a dépassé légèrement 43%. C'était 9,3 votants sur 21,6 inscrits. Une participation qui a donné lieu à 1,7 million de bulletins nuls (18,2% des votes). Les bulletins nuls étaient plus importants que les suffrages recueillis par les listes du Front de libération nationale (FLN), parti majoritaire dont les 1,3

million de voix exprimées lui avaient valu 221 sièges. Or, cette fois-ci, avec moins de votants qu'en 2012, le taux des bulletins nuls a battu tous les records et si le ministre a refusé de le communiquer, balançant la patate chaude au Conseil constitutionnel, c'est sans doute parce que le nombre est plus élevé et il y a quelque chose de dérangeant ou a plutôt choquant dans sa révélation. Dans les circonscriptions électorales où nous avons pu avoir les indicateurs de participation, le nombre des bulletins nuls est effrayant : un peu plus de 45 000 sur 150 612 votes à Constantine où il y a 576 173 inscrits, soit 30% (18 000 sur 40 000 votes pour la seule commune du cheflieu, soit 45%), un peu plus de

24 000 sur les 123 940 votes à Oum El Bouaghi où il y a 418 794 inscrits, 24%, près de 38 000 sur 134 291 à Boumerdes où il y a 485 387 inscrits, un peu plus de 30 000 sur 143 910 votes à Mia ou il y a 496 268 inscrits, soit 21%, 19 400 sur 70 454 votes à Naâma où il y a 149 175 inscrits, soit 27,5%.

Ce faisant, même en misant sur de nouvelles listes à défaut de convaincre par leurs programmes, les partis politiques n'ont pas pu recueillir des votes, y compris ceux des votants. Si le nombre des abstentionnistes augmente d'une poignée électorale à l'autre, celui des bulletins nuls explose. Et c'est un signal fort qu'ont émis les électeurs au bout de cette

élection : l'offre politique existante ne leur convient pas. Parce que contrairement aux abstentionnistes qui boycottent à cause du manque de confiance dans l'administration qui organise les élections et estimant qu'ils peuvent changer les choses en dehors des institutions ou se désintéressent complètement de la politique, ceux qui votent blanc ou nul expriment un mécontentement pour la chose publique.

Mais leur geste révèle plutôt une insatisfaction par rapport aux programmes des partis et leurs candidats. Une offre politique assez large mais qui, en dépit de sa diversité, ne répond pas à leurs aspirations.

L. H.

## RÉACTIONS - RÉACTIONS - RÉACTIONS - RÉACTIONS -

### DJAMEL OULD-ABBÈS (FLN) : «Nous restons la première force politique»

Dans sa réaction juste après l'annonce des résultats des législatives donnant le Front de libération nationale en tête, le SG du FLN, Djamel Ould-Abbes, s'est félicité des résultats obtenus tout en estimant que même si le parti a reculé en termes de nombre de sièges, il n'en reste pas moins le premier parti politique en Algérie. Dépourvu de majorité, Ould-Abbes ouvre la porte à des alliances avec les partis qui soutiennent le président de la République. «S'ils veulent venir travailler avec nous, on leur dira bienvenue. Le parti accueillera favorablement la participation de n'importe quel parti au gouvernement dans le cadre du programme du Président», a-t-il déclaré lors d'un point de presse. Le recul du parti en termes de sièges s'explique, selon lui, par le nombre important de partis participants en comparaison avec la précédente élection. «93 partis politiques ont participé à ces élections et 36 partis sont au Parlement. Les voix se sont dispersées. Mais ce sont les règles du jeu démocratique. Mais nous restons le premier parti. Aucun parti n'a atteint le seuil des 100 sièges», se défend-il.



résultats préliminaires du scrutin du 4 mai auprès de ses structures locales, le RND relève avec satisfaction une progression de près de 50% de ses députés passés de 69 en 2012 à une centaine. À sa source la même source, Le Rassemblement décline également ses militants pour leurs efforts qui ont été couronnés par ses résultats et compris la première place occupée dans plusieurs wilayas. Le RND dit «s'engager à mobiliser ses députés au service de la mise en œuvre du programme du Président Abdelaziz Bouteflika, ainsi que la concrétisation de son propre programme présenté durant la récente campagne électorale.»

### RAMDANE TAËZIBT PT : «Une défiance du peuple vis-à-vis du pouvoir»

Le Parti des travailleurs (PT) a réagi hier aux résultats des législatives du 4 mai. Le parti dirigé par Louisa Hanoune a retenu le taux d'abstention record enregistré durant ce scrutin (plus de 60% du taux d'abstention).



Selon Ramdane Taëzibt, de la direction du parti, ces chiffres traduisent la «défiance du peuple» vis-à-vis du pouvoir et du système en général. Il s'agit, pour lui, ni plus ni moins que d'un boycott citoyen actif qui ne peut être révoqué par aucun parti. En somme, ce scrutin sonne comme un «réfendum anti-système», selon M. Taëzibt. Le cadre du PT a, dans la foulée, dénoncé les nombreuses fautes qui ont empli ce scrutin dont l'interdiction faite aux superviseurs des partis d'entrer à l'intérieur des bureaux de vote. Ou encore l'immixtion de l'administration et les instructions données par les chefs de bureau pour «gérer les taux de participation».

Quant aux résultats obtenus par le parti, Ramdane Taëzibt affirme ne pas les reconnaître du fait qu'ils ne traduisent pas la réalité et le poids du parti au sein de la population. «Nous n'avons aucune expli-

cation rationnelle» à ces résultats, soutient mordant M. Taëzibt. En définitive, par-delà les résultats, le cadre du PT fait résonner «peur pour notre pays».

### OUAMAR SAOUDI (RCD) : «La fraude a sévi»

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), par la voix de Ouamar Saoudi, a dénoncé la fraude qui a sévi durant ce scrutin symbolisée par le vote des corps communaux, soulignant que ces agissements participent à discréditer les élections. «Nous avons peur réellement que les citoyens n'aient plus confiance d'avoir un jour une alliance démocratique, commente celui qui promet de battre avec le reste des élus du RCD afin de défendre les citoyens à l'Assemblée. Le cadre du RCD fait valoir le fort taux d'abstention ainsi que le vote blanc qui représente le 1/3 des suffrages exprimés, notamment dans la capitale Alger. Deux facteurs qui discréditeraient ce scrutin. Ce faisant, il affirme que la nouvelle Assemblée ne sera pas différente des autres, et que le duo FLN-RND continuera de dominer l'hémicycle.



### TAJ salue la prise de conscience des militants

«Le résultat atteint par le parti aujourd'hui traduit la prise de conscience de ses militants et leur lutte sur le terrain et contre un nouvel élan pour continuer à travailler afin d'atteindre les objectifs souhaités. Nous saluons tous les efforts des militants et leur présence au cours de la dernière période, une preuve de loyauté à l'Algérie et envers le parti.»



Y. D.



# Ambiance terne chez les partis

**L'ambiance au sein des quartiers généraux de partis, aussi bien de l'allégeance que ceux de l'opposition, était, jeudi, jour des élections législatives, semblable à celle de la rue.**

**Mohamed Kebci -Alger (Le Soir)** - Spectre de l'abstention pour tous par-ci, celui de la fraude pour d'autres, par-là, telle était l'ambiance au niveau des sièges nationaux des partis politiques, jeudi, jour des élections législatives.

Chez le MSP, à El-Mouradia, sur les hauteurs de la capitale, le siège était presque vide à notre arrivée vers 9h30. L'agent d'accueil nous informa que notre descente sur les lieux était «précocce» puisque, expliqua-t-il, peu de cadres et de militants étaient au siège et que l'ambiance se fera plus «relâchée» à partir de la mi-journée, soutenant

qu'une cellule de suivi du scrutin à l'échelle nationale est sur le qui-vive et que le président du Mouvement allait accomplir son devoir électoral à Mosta, sa wilaya de résidence. Un cadre du parti ne manquera pas de reprendre la rhétorique du chef Abdelrezak Mokni liée à l'appréhension d'une fraude dont il n'a de cesse d'avertir ces derniers temps.

Au siège du FLN un peu plus haut, à Hydra, même ambiance terne puisque ce n'est qu'à notre arrivée que des cadres du parti commencent à arriver. Quant au secrétaire général Djamel Coud-Abbes, il devait voter à la mi-journée à cette primi-

ère El-Ghazali, située au Golf, précède quelques instants avant par le Premier ministre. Il en est de même chez le «frère-ennemi», le RND, dont le siège national, sis à la cité Maïrouz (les Asphodèles), était loin de constituer «ruche» constatée lors des précédents scrutins. Le secrétaire général du parti a accompli, tôt, son devoir électoral dans une école primaire d'Alger-Centre, nous dira un présent sur les lieux en compagnie de trois autres qui discutaient de tout sauf des élections du jour. C'est dire l'état d'esprit chez même les partis de l'allégeance.

Direction, le siège national du RCD, situé au boulevard Mohamed-Chadliou, à El-Biar, où nombre de membres de la direction nationale suivaient les opérations de vote au niveau des circonscriptions ou le parti

est engagé. C'est ainsi que les appels téléphoniques d'observateurs, que le parti a mobilisés dans les bureaux et centres de vote, faisaient part de dépassements et d'irrégularités émaillant l'opération électorale.

Comme, par exemple, le refus de présidents de bureaux de vote de remettre les bulletins de vote RCD à la position 17 et les classer délibérément au milieu. Ce face à quoi des citoyens électeurs du RCD n'ont pas manqué de protester. Ou encore le fait que le paquet des bulletins de vote du RCD (numéro 20) est moins volumineux que tous les autres au niveau du bureau 75 du centre «El Moussalaha El Oustania» à Dely Brahim. Et malgré l'intervention de notre représentant sur place, le chef de centre, désigné par l'administration, refuse de remédier à cette ano-

malie», soutient un membre du secrétariat national du parti. A cet instant, le président du parti nous rapait dans son bureau, lui qui venait d'accomplir son devoir électoral à l'école primaire Baha, sise à Mohammadia, où Mohamed Belabbas révélera, vidéo à l'appui, qu'un «renfort de militaires est venu pour le vote en faveur des partis de l'administration au centre de vote El Djamma mixte réservée exclusivement aux militaires. Ceci non sans qu'il mette en avant les articles de la loi portant régime électoral qui régit le vote des membres des corps constitués et les conditions de leur inscription sur les listes électorales, notamment les articles 4, 9 et 10. De quoi conforter le parti dans ses appréhensions de fraude au sujet desquelles il n'a cessé d'avertir.

Chez le MPA, l'ambiance était à la sérénité et le siège national du parti se situait au quartier Maïsonier, en plein cœur de la capitale, grouilait de militants et de candidats. Dont celui qui pilote la liste du parti au niveau de la capitale, Kfir Beryounès, qui ne cessait de ressasser lors de notre discussion que le mouvement que préside son frère, l'ex-ministre Amara Beryounès, créait la surprise, en disputant le leadership au duo FLN-RND.

M. K.

## BÉJAÏA

# Le RCD et le FFS en net recul

**Comme pour les précédents scrutins, la wilaya de Béjaïa a encore très peu voté lors des législatives de jeudi dernier. 18,51% de citoyens inscrits sur les listes électorales se sont rendus aux urnes pour élire les 12 députés au Parlement de la circonscription électorale de Béjaïa.**

98 033 votants ont été enregistrés sur les 529 506 électeurs que compte la wilaya. Comparativement aux législatives de 2012 avec un taux de plus de 25% de votants malgré le boycott du RCD le scrutin de jeudi, enregistre une sensible baisse de près de 7 points.

Les taux de votants les plus élevés sont observés dans les communes de Ait Smail (41,59%), Taskrouf (32,97%) et Tinebdar (32,42%). Dans les municipalités de Tichy et Ferrouou (8%), le scrutin a été massivement boycotté par les populations locales avec respectivement uniquement 12 et 8% de participation. Les résultats ont été comme suit : le FFS (4 sièges) a obtenu

20,63% récoltant 17 395 voix suivi respectivement par le FLN (2 sièges) avec un taux de 11,76% et 9936 voix, le RCD (2 sièges) avec 7 507 voix, le RND (1 siège) avec un taux de 7,15% et 6227 voix, le Front El Moustakbal (1 siège) avec 5,89% et 4965 voix, le RPR (1 siège) avec 5,37% et 4530 voix et le dernier siège pour la liste d'indépendants, initiative citoyenne conduite par le maire de Tinebdar, Bennadj Braham, avec 5,22% et 4 402 voix.

La lecture des résultats montre un net recul des formations politiques formellement ancrées par le passé dans la région.

Avec un total de 7 sièges en 2012 et 121 700 voix, le FFS a enregistré une

perte de plus de 4 000 voix et 3 sièges jeudi dernier. Le RCD qui n'a pas participé aux législatives de 2012 a pratiquement perdu près de la moitié de son électoral de 2007.

En effet, contrairement aux résultats du scrutin de 2007 avec 4 sièges pour 17,51% et 12 700 voix, le RCD a enregistré une baisse de près de 8 points. Il n'a récolté que 7 507 voix et perd ainsi près de 5 000 voix et deux sièges au Parlement. Le RCD et le FFS se sont pratiquement fait lamener par la liste d'indépendants «initiative citoyenne» dans toute la région de Sidi-Aïch considérée dans le passé comme le plus important fief en Kabylie notamment du Rassemblement.

Du côté des deux formations de la coalition présidentielle, l'on observe qu'avec 9 936 voix l'ex-parti unique conserve ses deux sièges au Parlement avec pratiquement le même nombre d'électeurs 9 800 voix alors

que le parti d'Ouyahia malgré la perte d'un siège garde toutefois le même nombre de suffrages soit 6 027 voix contre 5 400 en 2012.

Le MPA de Amara Beryounès dont la liste a été consultée par le maire de Tazoult, Smail Miza, n'a pas échappé au naufrage électoral comme les 10 autres listes en lice à Béjaïa, décollées au motif qu'elles n'ont pas dépassé les 5% des suffrages exprimés.

Il faut souligner qu'à travers l'écrasante majorité des municipalités de la wilaya, c'est la même ambiance d'un week-end de repos et les citoyens n'attachaient aucun intérêt pour ce scrutin législatif. Dans certaines localités que nous avons visitées à travers la wilaya, c'est la même image de désintérêt qui revient.

Les centres de vote étaient restés presque déserts durant toute la journée. Il faut aussi noter qu'aucun incident majeur n'a été signalé.

A. K.

## BLIDA

# Un taux de participation légèrement plus élevé par rapport à celui des dernières législatives

**Blida, qui a enregistré un taux de participation de 43,16%, a, à quelque chose près, dérogé à la règle, celle de la non-chalance caractérisée des Blidéens quant aux législatives.**

Cette légère hausse de 2,43%, puisqu'en 2012, il a été enregistré un taux de participation de 40,73%, est justifiée, toutes proportions gardées, par la satisfaction des habitants de la wilaya de Blida par rapport aux travaux d'aménagement des communes de la wilaya notamment le chef-lieu qui a connu ces derniers jours de grands aménagements faisant de lui une coquette ville. Toutefois, certaines localités avaient

affiché leur «mépris» face à ces législatives, à l'image de la commune de Guerrouou dont le taux n'a pas dépassé les 23,60%, suivie de Soumaïl et de Beni Tamou (24,47% et 25,50%).

Pour les votants qui se sont précipités en nombre appréciable aux bureaux de vote, il y a lieu de relever que ce sont ceux de la commune de Souhane, à l'extrême-est de la wilaya où il a été enregistré un taux de 65,32%.

El comme à l'accoutumée, c'est le vieux parti, le FLN, qui a, encore une fois, rafilé la mise en décrochant 10 sièges grâce aux 40 000 voix qui lui ont été attribuées. Un nombre jamais atteint par le passé. Qualifié de vote refusé par les observateurs, les candidats eux-mêmes de ce parti n'ont pas cru à ce résultat heurte. Il a été suivi du RND avec deux sièges. Ce parti qui n'a pas décroché de sièges depuis deux mandats, doit son salut à la

lueur du candidat tête de liste, un industriel connu pour sa droiture et son mécénat. La troisième place dans ces législatives et qui compte un seul siège est revenue à une liste indépendante.

En attendant la validation des résultats par le Conseil constitutionnel, tel a été ce scrutin dans la wilaya de Blida où il n'a pas été enregistré de dépassements qui méritent d'être cités.

M. B.

## GUELMA

# Le RND grand vainqueur

**Les effets conjugués d'un contexte de conflits et de luttes intestines au sein du FLN à Guelma, du bilan des deux députés sortants de ce parti qui fait l'objet d'une appréciation critique de la part des militants, la discorde entre partisans et opposants à la liste électorale arrêtée par le centrale du parti, ont profondément bouleversé le paysage de la région de Guelma.**

Cette ville à vu sa couleur politique changer à l'issue des élections législatives, le 4 mai. La région du 6 Mai 1945 accusée à l'ancien parti unique depuis les temps éloignés de l'histoire de l'Algérie indépendante, a finalement basculé vers le parti d'Ahmed Ouyahia. Il s'agit d'une première dans l'histoire politique de la ville de Guelma. Les deux sièges (2/6) gagnés par le RND seront ren-

forcés par les deux sénateurs de même obédience, puisque Guelma reste la seule wilaya n'ayant jamais changé de couleur au Sénat, depuis sa création; le RND domine à outrance.

Des faits notables de ce scrutin, resteront la déconvenue du FLN, la débâcle des islamistes et l'arrivée d'un indépendant, déjà président de l'Assemblée populaire de wilaya,

Concomitant le jour des élections, les Guelmas, pour certains encore hésitants à la dernière minute, ont voté jeudi pour élire leurs représentants au prochain Parlement. A mi le taux de participation était à un peu plus de 10%, pour atteindre 36,16% à la fin du scrutin. Et en attendant la confirmation, c'est finalement le RND qui remporte deux sièges avec un large score, en frôlant de peu le troisième, selon les dernières estimations.

Le FLN est donné avec une légère avance sur les trois poursuivants. Les voix pour les autres candidats se répartissent ensuite entre ceux du TAJ, du MPA et la tête d'une liste indépendante, qui obtiennent un siège chacun.

Noureddine Guergour

## TLEMCEN

# Le FLN en tête

**Comme il fallait s'y attendre, le FLN est arrivé en tête avec 5 sièges, suivi de son rival, le RND avec 4 sièges. Le parti islamiste HMS, quant à lui, n'a pas pu récolter plus d'un siège à l'instar de TAJ 1 siège et d'El-Karama 1 siège.**

De cette élection, on remarquera le recul des islamistes et la disparition du paysage politique du PT : en effet, la formation de Louisa Hanoune est la principale perdante de cette 7<sup>e</sup> législature. Cependant, même si cette élection est passée sans incident notable, au lendemain des résultats, les citoyens n'étaient pas très enthousiasmés et pour cause, certains candidats parmi les élus sont jugés peu représentatifs, au regard de leur niveau d'instruction. Le FLN a sauvé la mise grâce au vote du monde rural, qui était plutôt séduit par une nouvelle figure dans le paysage politique, celle du D' Abdelmajid Dennaoui. La voix officielle annoncée est de 42,55%. Un vieux rival rencontré tôt ce matin nous a fait cette remarque : «Ceux qui ont voté ont une lourde responsabilité sur le pays, ils doivent demander des comptes à ces élus, qui disparaissent après les élections.»

M. Zenasi

Le Soir  
d'Algérie

## BOUIRA

# Chronique d'une élection... comme les autres

Dans la wilaya de Bouira, les scrutins se suivent et se ressemblent. D'un côté, la région berbérophone, la région rebelle, où la population rejette systématiquement tout ce qui vient du pouvoir et cela dure pratiquement depuis le fameux boycott des élections locales à l'appel du FFS et de feu Hocine Ait Ahmed en 1990, appel qui a eu comme écho une abstention record, où des APC se sont retrouvées obligées d'élire des représentants avec un taux de participation inférieur à 5%, puis le mouvement citoyen et le Printemps noir avec le rejet total des élections et la destruction des urnes et, de l'autre côté, la région arabophone qui a toujours voté comme toutes les autres régions du pays, c'est-à-dire avec une participation raisonnable, toujours boostée par le pouvoir avec la complicité de l'administration.

Les élections législatives de cette année dans la wilaya de Bouira n'ont pas déroge à la règle : d'un côté, une région arabophone qui volait dans un air festif, avec, dans certaines communes, une ferveur qui a créé même des incidents, surtout du côté d'Aïn Bessem, où des tentatives de bourrage des urnes ont été signalées, et de l'autre, la région berbérophone où, à la participation très timide, sont venus s'ajouter les actes de violence et de destruction des urnes, qui ont amené le chef de daïra à ordonner la récupération des urnes, avant la clôture, soit aux environs de 17 heures, de peur de les voir saqueés par des jeunes qui guettaient la moindre occasion pour passer à l'action.

Dans la région de M'chedallah, en effet, les choses ont commencé à se gâter dès les premières heures de la matinée de ce jeudi, avec le sacage de deux centres de vote à Saharjij, commune montagnaise située à 50 kilomètres à l'est de Bouira, dans la daïra de M'chedallah. Auparavant, durant la nuit, au village de Raffour, dans la commune de M'chedallah, un village de plus de 10 000 habitants, les urnes n'ont jamais été installées au niveau des deux centres de vote : les jeunes et parfois des moins jeunes ont barricadé la route qui y mène à l'aide de pneus brûlés, de pierres et de troncs d'arbres.

Le jeudi matin, lorsque l'opération de vote a débuté, le village Raffour était totalement coupé du monde. Et contrairement aux fois précédentes où des éléments anti-émeutes étaient dépêchés sur les lieux, cette fois-ci, «ordre» aurait été donné pour que les gendarmes n'interviennent pas pour créer cette provocation et ces affrontements tant voulus par des jeunes

surexcités et qui étaient prêts à en découdre avec eux.

Non, cette fois-ci, que ce soit à Saharjij, où trois centres de vote ont été saqueés ; deux au chef-lieu et un troisième au village d'Aïth-Walban avant que celui-ci ne soit rouvert après le renouvellement des urnes dans la journée et la reprise de l'opération de vote ; soit à M'chedallah, où les deux centres de vote de Raffour n'ont pas été ouverts, privant ainsi plus de 6 000 électeurs de voter, puis dans la journée, l'autre centre de Voumejvar du village Aïth-Yevrahim, a été saqueé par des jeunes vers 17h. Igrem dans la commune d'Aïn ou encore celui d'Aïth-Souali dans la commune d'Aïth-Mansour. Tous ces centres de vote ont été saqueés dans l'après-midi de jeudi, après une journée calme, sans que les pouvoirs publics prennent leurs responsabilités pour dépêcher des renforts sur les lieux au courant de la journée.

Cela étant, rappelons tout de même que contrairement aux années précédentes, au niveau de la région berbérophone, les élections se sont déroulées normalement dans les communes de Chorta et Aghbalou, ainsi que dans les daïras de Bechloul et ses cinq communes, la daïra de Haizer qui compte deux communes, ainsi que dans la daïra de Bouira, chef-lieu de wilaya et ses trois communes, avec, cependant, un centre au niveau de Bouira, qui a fait l'objet de sacage des urnes vers 13h. Il s'agit du centre de Draï-Lakhmis mais qui a vite repris après le renfort des gendarmes.

Du côté des autres régions, c'est plutôt la tension qui a régné, notamment à Aïn Bessem où le FLN, qui a toujours considéré la



Ce jeudi à l'entrée du village Raffour dans la commune de M'chedallah.

daïra comme son fief, s'est vu cette fois-ci rivaliser par un autre parti, le MEN dont la tête de liste Hadj Moussa Tayeb est de Sour-El-Ghozlane et la deuxième, une femme, native de Aïn Bessem et sœur du député FLN sortant, Nouï Mohamed. Pendant toute la journée, les deux partis se sont adonnés au jeu du chat et la souris, avec comme résultat, une tentative de bourrage des urnes dans la localité de Sidi-Yahia au profit du FLN, dont l'auteur a été arrêté, et la deuxième, une autre tentative de bourrage des urnes, toujours au profit du FLN, au chef-lieu de daïra d'Aïn Bessem, et dont l'auteur a été poignardé par un militant du MEN. Le jeune poignardé a été admis à l'hôpital de la ville et ses jours ne sont pas en danger.

Dans les autres daïras et communes, l'opération s'est déroulée «normalement», c'est-à-dire chacun travaillait et favorisait son clan comme il le pouvait et le voulait.

Cela s'est terminé dans la soirée, avec comme premier indice, les relus de l'administration d'avancer le taux de participation. En effet, alors que pendant la journée, les taux de participation étaient donnés régulièrement, à 10h avec un taux de participation de 2,48%, puis 9,33% à 13h et, enfin, à 17h avec un taux de 15,76%, à partir de ce moment-là, c'était le silence radio. La Wilaya était devenue muette et pendant toute la soirée et même jusque tard dans la nuit, l'on n'a jamais rien su, ni du taux de participation, ni des résultats finaux. La seule chose que nous avons déduite

pendant la nuit de jeudi, et cela à partir des échos qui nous parvenaient depuis ces différentes régions de la wilaya, ainsi qu'au niveau de certains résultats partiels, c'est que partout à travers les régions et les communes de la wilaya, un bourrage des urnes, quand ce n'est pas carrément un gonflage des taux dans les P-V, a été effectué.

Des bourrages effectués à travers toutes les communes et d'une manière compliquée par l'administration et le pouvoir qui a laissé faire, et où chaque candidat croyait avoir fait l'affaire avec cette manière d'agir. Nous eûmes la certitude de cela à travers les résultats partiels qui nous parvenaient dans la nuit, avec des victoires éclatantes du P/J et sa tête de liste, le P/APC de Bouira, Hakim Oulmi, arrivé en tête dans la commune de Bouira, l'ANR dont la tête de liste, Farida Si Nacer, de Haizer, arrivée en tête dans cette commune fief du RCD et dirigée actuellement par le RCD, qui a remporté dans les deux communes de la daïra, plus de 4 400 voix, suivie du RCD qui n'a recueilli que 300 voix ; ou encore le MPA et Boualem Zidane qui est arrivé en tête dans la région de Lakhdaïa ; et bien sûr le MEN qui est arrivé en tête dans la daïra de Sour-El-Ghozlane ; puis les deux partis, le RND et le FLN qui étaient présents dans presque toutes les communes de la wilaya, mais avec un large avantage, cette fois-ci pour le RND dont la liste conduite par D Mohamed Bouha, l'ex-sénateur, a été très appréciée par la population.

Mais, dans toute cette histoire et comme à chaque scrutin, le peuple feint de voter et le pouvoir... fait le reste et distribue les sièges. Et comme pour les précédentes élections législatives, entre ce qui sortait des urnes et les calculs des différents quartiers généraux des partis engagés et les résultats finaux communiqués par l'administration le lendemain, il y a toujours eu un océan. Et cette fois-ci, ça n'a pas déroge à la règle : la veille, et selon les résultats et la loi électorale implacable avec ces 5% éliminatoires, seuls le RND, donné avec un score très large, et le FLN, suivi de loin, ont été donnés vainqueurs.

Mais, comme pour les fois précédentes, hier vendredi, l'administration, qui a revu ses calculs pendant toute la nuit, a enfin communiqué le taux final de participation, arrêté à 26,46% qui donne des résultats finaux avec... trois sièges au RND, trois sièges également au FLN, un siège pour le FFS, un siège pour l'ANR et un siège pour le MEN. La messe est dite !

Yazid Yahiaoui

### Quand le wali se moque de la presse

Jamais les professionnels de la presse au niveau de la wilaya de Bouira ne se sont sentis humiliés de la sorte que ce mercredi à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

Invités par le wali de Bouira, Mouloud Chérif, à cette occasion, les journalistes de la wilaya, qui ont été reçus au niveau du restaurant de la wilaya qui sentait l'odeur des plats bouillonnants, plutôt que dans un salon d'honneur, ont eu droit à... un spectacle de magie joué par un clown et... des survêtements ! ?

Le hic dans cette histoire est que le wali a, lors de son intervention, insisté sur ces cadeaux qui, espérait-il, «leur seront utiles dans leur travail». Une phrase qui a poussé nombre de confrères qui étaient présents à ce «traquenard» à déduire que le wali n'était pas au courant de la nature des cadeaux. Ou alors qu'il se moquait tout simplement d'eux.

A. M.

### SIDI-BEL-ABBÈS

## Écrasante victoire du vieux parti

Le plus vieux parti (FLN) a, comme un rituel, rafié 6 sièges sur les 8 attribués à la wilaya de Sidi-Bel-Abbès, alors que le RND n'a obtenu que 2 sièges. Quant aux 19 autres partis, ils sortent perdants de cette course à la députation.

Comme remarque, le taux de participation à ces élections législatives du 4 mai 2017 a nettement baissé avec un recul de 11,30.

Un taux de participation de 42,02% en 2017 contre 53,32% en 2012 faisant apparaître un sègneus écart.

En ce qui concerne le FLN, il sera représenté à la Chambre des députés par la tête de liste M. Djahed Mohamed, M. Djelikh Ali, Abdellaoui AEK, Boukholkhal Mohamed, Djellil Nacéra et Benzenat Khéira.

Le RND, lui, sera représenté par M. Yahiaoui Bousmaha et

Guendouz Slimane. Quant au climat lors du déroulement de l'opération de ces élections, il était plutôt serein puisqu'aucun incident, selon nos informations, n'a émaillé ce scrutin.

Hormis pour le FFS qui, dans un communiqué, dénonce la transgression de l'article 30 de la loi électorale. Il déclare que 48 heures avant l'ouverture du scrutin, les listes des encadreurs dans les centres et bureaux de vote ont été modifiées et ce, contrairement à la loi. Les obser-

vateurs retenus n'ont pas eu leurs badges car on leur a reproché de ne pas avoir déposé leurs dossiers dans les délais et, de plus, leurs photos ont été égarées. Le FFS a sollicité le wali afin qu'il se penche sur cette transgression de la loi électorale et prend les mesures qui s'imposent.

La victoire du FLN à cette députation n'a pas suscité de surprise chez les Belabésiens qui s'y attendaient.

## LÉGISLATIVES 2017

## Le jour d'après

**Les craintes du pouvoir et de la classe politique se sont confirmées : l'abstention a atteint un taux très élevé, signe évident d'une démarcation ouverte entre la société et le système politique en place. Les politiques et experts que nous avons fait intervenir ici désignent cette position comme étant un « boycott actif » pouvant même se transformer en « luttes sur le terrain ».**

**Abba Chérif - Alger (Le Soir)** - Toutes les stratégies mises en œuvre pour tenter d'amener les Algériens aux urnes ce 4 mai n'ont finalement servi à rien. Vingt et un jours de campagne menée de bout en bout du pays par des candidats qui n'ont pas lésiné sur les moyens, pour certains, n'ont pas réussi à convaincre ni à changer l'avis des Algériens, crié haut et fort dans les rues et sur les réseaux sociaux. « Nous sommes las de vos promesses », a fini par se transformer un slogan national tagué sur les espaces réservés aux photos des candidats et développé, parfois avec virulence, dans des commentaires postés sur le net.

Les jets de pierres et d'œufs pournis contre le candidat tête de liste FLN à Tébessa, l'hostilité manifeste des habitants de Batna contre le Premier ministre et le désintérêt total des Algériens durant toute cette campagne sont autant de faits qui ne peuvent tromper.

Une semaine avant le scrutin, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT) a livré avant l'heure une opinion qu'elle n'aurait jamais révélée en temps normal. « Le taux d'abstention sera très fort », a-t-elle fait savoir. L'un des députés du parti, Taâzibt, nous expliquait hier : « Nous sommes face à un boycott citoyen actif, réfléchi. C'est une réaction collective qui démontre que les citoyens ont tourné le dos au système (...) à présent, il faut s'attendre à des

luttes sur le terrain, des grèves et des attitudes de défiance. » Il énumère les raisons du « boycott ». « Cette réaction intervient après des années d'attaques violentes contre les droits des travailleurs, après l'adoption de lois sévères qui bloquent les horizons, après le gel de recrutements, de projets, d'atteintes aux libertés, le tout dans un climat de décomposition politique, de mélange entre l'argent sale et du politique. Comment voulez-vous que l'Algérien réagisse autrement face à une APN discréditée qui ne se soucie pas des cris de détresse de la société et face à un pouvoir qui se cantonne dans le même face aux SOS qui lui sont lancés ? »

Au cours de la campagne, de nombreuses formations politiques ont, de leur côté, accusé le pouvoir de faire le lit de l'abstention en se livrant à des déclarations provocantes et des attitudes d'auto-suffisance telles que celles affichées par le FLN qui clamait sa certitude que son parti allait l'emporter largement « même sans campagne ». Le RCD, puis le MSP ont chacun de leur côté accusé les responsables d'avoir entrepris une politique qui « éloignait les Algériens des urnes ».

Mohcine Belabbas, responsable du RCD, avait même accusé le ministère des Ressources en eau d'avoir attendu la veille des élections pour annoncer une prochaine hausse des tarifs appliqués au ménage.

« Sur le terrain, nos cadres



Les Algériens désabusés.

constatent que le citoyens ne sont pas résignés, ils sont à la recherche de la mise en place d'une nouvelle politique. » Le RCD affirme à présent ne pas être surpris par le taux d'abstention enregistré.

Rachid Tiemçani, sociologue et politologue, rappelle lui aussi avoir prédit cette situation dans un entretien accordé au *Soir d'Algérie*. « J'avais dit que le taux de participation sera le plus faible de l'histoire de l'Algérie. Nous y sommes aujourd'hui. Il s'agit d'un boycott très fort, qui s'est exprimé dans une situation politique et socio-économique totalement détériorée. Ces élections nous ont permis de constater que les électeurs, les jeunes en particulier, n'ont plus peur de clamer ce boycott. La gestion de la crise par la peur (Daesh, les manipulations externes...) n'a pas fonctionné. La

réponse des Algériens veut dire : nous savons que tout provient de l'intérieur, pas de l'extérieur. Cette situation est nouvelle, et elle fait la particularité de ce scrutin. »

Évoquant la fraude dénoncée immédiatement par les partis, Rachid Tiemçani se dit également sceptique.

« Le taux annoncé, dit-il, peut être supérieur aux véritables chiffres enregistrés (...) ces élections reflètent une lutte de clans au sein du sérail et de la classe politique. Pour les avertis, il n'y a pas de surprise, le système de quotas est toujours en vigueur. »

Mohamed Hennad est un autre politologue bien connu qui s'est distingué en postant sur sa page officielle un commentaire adressé au pouvoir et aux candidats et dans lequel il leur demande d'ouvrir les yeux sur la réalité. Hier, il affirmait que « ce taux d'abstention

veut tout simplement dire qu'il y a un très grand problème de confiance entre les citoyens et les autorités. Pourquoi les Algériens traitent-ils voter sachant que rien n'allait changer, qu'il ne servait à rien de choisir. Le résultat est là, le FLN et le RND sont toujours en tête alors pourquoi demander aux gens de choisir son candidat ? Les citoyens doutent même des 38%. Et on se demande par ailleurs pourquoi le ministère de l'Intérieur n'évoque pas les bulletins nuls, c'est aussi un grand indice. Même les citoyens qui ont tenu à se présenter par crainte de l'administration ont mis dans les urnes un bulletin blanc. Ils n'ont pas choisi (...). Les risques d'un enlisement sont grands. Pour retrouver cette confiance perdue, le pouvoir est obligé d'organiser des présidentielles anticipées. »

A. C.

## LE PT CONTESTE LES RÉSULTATS DES LÉGISLATIVES DU 4 MAI

## Hanoune dénonce une « fraude massive et généralisée »

**Un hold-up. Une dérive. Un coup de force aux relents putschistes. Une confiscation de la souveraineté populaire. La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, n'a pas manqué de qualificatifs et de formules pour contester les résultats des élections législatives du 4 mai dernier dont son parti, dit-elle, en a été la première victime.**

**Younès Djama - Alger (Le Soir)** - Dans une conférence de presse tenue hier au siège de son parti, au lendemain de l'annonce des résultats, M<sup>me</sup> Hanoune a rapporté des faits graves relatifs à des bourrages massifs d'urnes impliquant directement des walis, des chefs de daïra et des magistrats. La SG du PT se dit prête à donner les noms des personnes impliquées au ministre de l'Intérieur qui a promis de sanctionner toutes les personnes coupables de fraude. Elle a aussi indiqué que le scrutin a été marqué par le recours à la force physique contre les militants, dont ceux du PT, qui se sont élevés contre ces dépassements.

M<sup>me</sup> Hanoune annonce que le parti se battra de toutes ses forces pour récupérer les sièges dont elle dit avoir été spoliée.

La femme politique, très en colère contre les partisans du statu

quo que la voix du parti dérange au sein de l'Assemblée nationale, a laissé entendre que le PT s'impliquera désormais de moins en moins à l'intérieur de l'hémicycle et qu'il va réorienter son combat démocratique et en faveur de la classe ouvrière vers une plus grande intervention sur le terrain. Elle qualifie, ce faisant, la Chambre basse du Parlement de « cathédrale du désert ».

La première responsable du PT ne se satisfait pas de dénoncer la fraude mais appelle à des élections partielles dans les wilayas où, selon elle, le bourrage des urnes a été massif et généralisé, à l'instar des wilayas d'Oran, Tipasa, Guelma, El-Oued, Batna et Annaba.

M<sup>me</sup> Hanoune rapporte que dans la wilaya d'El-Oued, c'est le wali lui-même qui a donné des instructions pour le bourrage des



Louisa Hanoune, SG du PT.

urnes en faveur des partis du pouvoir dont le FLN, à Tipasa, ce fut le chef de daïra. Dans la commune de Réghaïa, à l'est de la capitale, une magistrats aurait avantage le FLN auquel elle aurait ajouté plus de 4 000 voix. Elle serait même allée loin en sommant la sécurité de confiscer l'appareil photo d'un militant du PT qui la filmait en plein bourrage d'urne.

À Guelma, rapporte-t-elle encore, le député du parti Smaïn Kouadria et tête de liste a été la cible de « batlaguats » qui l'ont roué de coups, ce qui a contraint le député, qui a porté plainte, à pas-

ser la nuit du vote à l'hôpital. « Ce qui s'est passé le 4 mai démontre que le rapport de force n'était pas en faveur du courant patriotique au sein des institutions », regrette M<sup>me</sup> Hanoune qui persiste à dire que les P-V qui ont atterri sur le bureau du ministre de l'Intérieur sont falsifiés en smont à cause des bourrages à l'intérieur des bureaux de vote.

« La fraude a eu lieu à ciel ouvert et avec une arrogance extraordinaire », accuse la SG du PT crédits de 11 sièges. Selon elle, le « vol » des voix dont a été l'objet le parti procède d'une volon-

té du régime et de ses soutiens de « l'affaiblissement de la voix du parti » à l'APN pour ses positions tranchées qui dérangent le gouvernement et ses soutiens à l'Assemblée.

D'après M<sup>me</sup> Hanoune, le scrutin du 4 mai a donné lieu à une nouvelle carte politique qui n'est pas l'émanation du peuple. Il marque aussi, selon elle, un tournant pour le parti « qui discutera au sein de ses instances (de ce scrutin, Ndlr) et tirera les enseignements qu'il faut ainsi que la nouvelle situation qu'il ouvre, il dégagera alors les formes appropriées pour aider les luttes en cours. Il intensifiera son intervention politique pour créer un rapport de force au profit de la majorité du peuple ».

Et de conclure que par leurs agissements, les partisans du système politique aux commandes « pensent le perpétuer par la contrainte, la fraude et le recours à des pratiques moyenâgeuses ». Mais, prévient-elle, « les lois de l'Histoire sont implacables, rien ni personne ne peut sauver un système totalement périmé, dépourvu d'une base sociale et isolé ».

Y. D.

## IL A OBTENU 14 SIÈGES

## Le satisfecit du Front El Moustakbel

Le Front El Moustakbel, mené par l'ancien candidat aux présidentielles 2014, Abdelaziz Belaid, a obtenu 14 sièges à l'Assemblée populaire nationale lors des législatives du 4 mai dernier.

Mounira Amine-Sekz - Alger (Le Soir) - «Nous sommes satisfaits des résultats, même s'ils ne sont pas à la hauteur de nos espérances, au vu de notre programme», a déclaré Abdelaziz Belaid, déplorant l'atmosphère délétère dans laquelle se sont déroulées les élections et ce, depuis le début de la campagne. «Il est évident qu'avec 14 sièges, nous ne pourrions pas changer les choses, mais nous lutterons de toutes nos forces. Il faudrait savoir que le nombre n'est pas la force ; seul le travail et le labeur porteront leurs fruits. Ces parlementaires prendront place à l'APN, à la demande du peuple, exprimée via les urnes.»

A la question d'un journaliste quant au rôle de la HIISE, M. Belaid a répondu que «cette

Haute Instance mise en place par le gouvernement actuel ne peut en aucun cas empêcher la fraude et les malfaçons, en ce qui concerne l'organisation ou la régularité du scrutin, soulignant que cela «fait partie de la manœuvre politique à laquelle nous sommes habitués à chaque élection».

Quant au boycott qui a affiché un taux de plus de 62%, M. Belaid a répondu que cela «démontre clairement la rupture et met en relief le fossé qui s'est creusé entre les politiques et le peuple», soulignant qu'il faudrait réétudier la manœuvre politique pour y remédier car «que ces partis soient élus ou pas, il faudrait user de plus de moyens à travers le dialogue, afin de rétablir cette confiance» et d'ajouter qu'il y a effectivement eu fraude. Tout le

monde a vu les images et vidéos circulant sur les réseaux sociaux. Nous, Front El Moustakbel, sommes contre la fraude, surtout quand elle est canonisée. Quant aux escarmouches qui se tiennent dans les bureaux de vote, nous y avons droit à chaque élection et cela fait partie du jeu politique», rappelant que «nous attendons toujours les procès-verbaux de tous les bureaux de vote pour nous avancer à ce propos. Maintenant, si les partis politiques qui parlent de fraude ont des preuves, qu'ils les avancent».

Concernant la HIISE, M. Belaid se demande : «Comment peut-on dire que la HIISE est une instance indépendante, alors que c'est le président de la République qui l'a instaurée et que l'instance exécutive a été désignée par le ministre de la Justice ? Le peuple n'a pas eu son mot à dire», dit-il scandalisé. A cela, un journaliste lui demande si les partis politiques ne seraient pas complices quant à



Abdelaziz Belaid, SG du Front El Moustakbel

cette manière de constituer la haute instance.

Belaid répond que «être parlementaire est une très grande responsabilité et voter des lois que

ce soit pour les valider ou les rejeter, est une responsabilité très lourde dont les retombées sont supportées par le peuple».

M. A.-S.

## AMARA BENYOUNÈS :

## «Le prochain gouvernement sera composé du FLN et du RND»

Le prochain gouvernement sera composé des deux formations politiques vainqueurs du scrutin législatif du 4 mai dernier, en l'occurrence le FLN et le RND, a déclaré le président du Mouvement populaire algérien (MPA), M. Amara Benyounès, hier lors d'une conférence de presse animée au siège de son parti.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Devant les journalistes, le président du MPA a déclaré que «le taux de participation des législatives du 4 mai dernier était normal, contrairement aux taux enregistrés lors des élections municipales et présidentielles». Toutefois, M. Amara Benyounès qui espérait un meilleur score de son parti, notamment dans la capitale, a demandé à ceux qui parlent de fraude aux élections législatives de jeter derrière de ramener leur mandat de député à l'Assemblée populaire nationale (APN). A ce propos, il

fera savoir que «moi, j'aurais démissionné de l'Assemblée. Je n'aurais pas siégé».

Il n'en demeure pas moins qu'implicitement les résultats enregistrés par son parti ont suscité chez le premier responsable du parti une certaine frustration, notamment au niveau de la capitale, où la liste de son parti a «fait une bonne campagne électorale». Selon lui, la direction du parti s'attendait à un résultat plus important, tout en ajoutant que «18 recours seront déposés aujourd'hui au niveau du Conseil consti-

tutionnel surtout en ce qui concerne la liste d'Alger», où le parti n'a obtenu aucun siège.

Cela dit, le conférer à assuré que la campagne électorale s'était déroulée dans de bonnes conditions. «Nous n'avons vu aucun grand dépassement», a-t-il ajouté.

Questionné sur la composante du prochain gouvernement, il dira, tout en rappelant que le FLN et le RND ont obtenu la majorité absolue, que selon lui, «il est très possible que les deux partis constituent seuls le gouvernement».

Interrogé si le MPA compte lancer des discussions notamment avec le FLN pour une éventuelle alliance, il répond : «Je suis né en Kabylie et dans cette région du pays, on nous apprend que pour aller à une fête, il faut être invité».

A. B.

## IL RÉCUSE LE TAUX OFFICIEL AVANCÉ PAR BEDOUI

## Le RCD évoque un taux de participation de 25%

Le RCD récuse le taux officiel de participation de 38,25% aux législatives de jeudi dernier avancé par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, lui qui parle de seulement 25% de participation.

Une abstention dont le parti affirme, dans un communiqué rendu public, hier samedi, avoir averti bien avant l'entame de la campagne électorale pour ce scrutin, évoquant une «tendance lourde qui éloigne, de scrutin en scrutin, nos compatriotes des urnes», résultat, selon lui, des «fraudes électorales à répétition, porte ouverte à la corruption endémique, de la fermeture ou du contrôle médiatique et des obstructions et entraves récurrentes et multiformes érigées contre les

activités des partis politiques et du mouvement syndical et associatif autonomes».

Et au parti que préside Mohcine Belabbas de relever la nouveauté de ces élections, le vote blanc de très nombreux électeurs, mettant l'accent sur des irrégularités ayant, selon lui, «dépensé largement les traditionnelles manipulations». Et de citer le «vote groupé des corps constitués qui a servi à doper les candidatures du pouvoir et de ses satellites et le comportement par-

tial de l'administration qui s'est aggravé».

Citant le cas de la Kabylie, le RCD relève que «le vote des militaires, tous munis de procurations, a «des incidents qui ont éloigné des urnes les citoyens et dissuadé toute participation féminine au scrutin, amplifiant une abstention qui a mécaniquement profité aux listes du pouvoir et à ses candidats potiches».

Le parti dénonce également la «passivité des forces de l'ordre devant des activistes de la démagogie locale qui ont saqué des urnes dans des centres de vote connus pour être des fiefs électoraux du RCD».

M. K.

LES PARTIS AU LENDEMAIN  
DES LÉGISLATIVES À BOUIRA  
Fête, déception  
et expectative

Au lendemain de la proclamation des résultats provisoires des élections législatives, les partis engagés dans cette course au niveau de la wilaya de Bouira sont très divisés sur la question.

Les uns, ceux qui ont perdu ces joutes à l'instar du RCD qui espérait avoir au moins un siège, ou le PJ du PIAPC de Bouira, ou encore, le MPA de Zidane Boualem, sont très déçus par les résultats et les autres, comme l'ANR et le MEN qui ont miraculeusement gagné chacun un siège, grâce au vote tribal, à Sour-El-Ghozlané pour le MEN et à Haizer pour l'ANR, ont passé la journée de vendredi sur un air de fête ; des véhicules sillonnaient les rues de ces deux chefs-lieux de communes pour fêter la victoire inespérée.

Au niveau des partis perdants comme le RCD, le MPA ou le PJ, la déception était d'autant plus grande qu'ils avaient tous trois espéré engranger au moins un siège pour chacun. Et pour expliquer cette débâcle dans ces élections législatives auxquelles ils avaient pourtant accepté de participer, hier, tous parlaient de bourrage des urnes par l'administration au profit principalement du FLN.

Pourtant, et au sujet de ce bourrage des urnes au profit du FLN, les victimes n'étaient pas uniquement, les partis qui ont perdu les élections, mais surtout le rival de toujours du FLN, en l'occurrence, le RND.

En effet, et selon les informations que nous avons recueillies au niveau de ce parti, un recours a été introduit ce vendredi concernant des dépassements graves constatés au niveau de plusieurs centres de vote dans quatre communes. Hier, le temps était à l'optimisme quant à la possibilité de récupérer un quatrième siège au détriment du FLN ; un parti classé pour la première fois depuis 1997, derrière le RND qui a eu 26 420 voix, au niveau de la wilaya de Bouira et qui n'a dû ce classement de deuxième avec 25 930 voix qu'à l'apport très notable et visible des chefs de clans qui n'ont pas caché leur penchant pour ce parti, que la population dans son ensemble a rejeté.

Cela étant, chez les autres partis comme le PT ou encore le MSP et même TAJ, c'est l'incompréhension qui prévalait hier au sein de leurs états-majors. Une déception perceptible surtout chez les militants du PT dont le présidente, avait, rappelés-les, fait sensation lors de son meeting organisé à la place publique.

Au niveau du RCD, la déception était d'autant plus grande que son échec, il ne pouvait l'imputer qu'à ses propres militants. Ayant engrangé près de 6 000 voix, ce parti aurait eu haut la main au moins un siège si les urnes n'avaient pas été saquées dans son fief à Raïfou : à Voumeïjar ou encore à Saharjij et à Ighrem. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, ce parti a enregistré une certaine défaillance de la part de ses militants au niveau de la commune de Haizer qui'il détient mais dont les militants ont voté ANR, c'est-à-dire pour la fille du village, puisque leur maire RCD, Meziane Chabane était classé troisième dans la liste du RCD et n'avait aucune chance de gagner un siège.

Enfin, ce qui est notable dans la wilaya de Bouira, c'est la défaite cuisante des partis islamistes qui n'ont pas réussi encore une fois à se placer dans l'échiquier politique de la wilaya. tant la population qui a vécu les affres du terrorisme et qui n'est pas prête de l'oublier, a démontré une bonne fois pour toutes, son attachement pour les valeurs démocratiques et républicaines incarnées par les partis traditionnels que sont le RND, le FLN, le FFS, le RCD et présentement, l'ANR ou encore le MEN, même si ce parti n'a dû son existence que par le bénéfice du parrainage d'un enfant de Sour-El-Ghozlané, en l'occurrence Hadj Moussa Tayeb qui a glané un siège cette fois-ci après l'avoir raté de près en 2012.

Y. Y.

# **BIBLIOGRAPHIE**

**Bibliographie :**

**Dictionnaires**

1. Dubois J et al 1973, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris.

**Ouvrages et articles :**

1. Blank.A, 1999, «Pour une approche cognitive du changement sémantique lexical : Aspect Sémasiologique »  
n théories contemporaines du changement sémantique in Mémoires de la société de Paris, 2000, tome IX, Peeters.
2. Passi M, « Question de sémantique : de la néologie autour de la téléphonie au Cameroun ». in Sublangues, [en ligne] .URL : <http://www.sublangues.sn/IMG/pdf/doc.41.pdf>
3. Eurrutia M, 26, « Aspect sémasiologique du changement sémantique lexical en français spécialement » [en ligne] .URL :[http://www.aelfe.org/documents/Mercedes Eurrutia.pdf](http://www.aelfe.org/documents/Mercedes_Eurrutia.pdf).
4. Grevisse M, 1973, « Précis de grammaire française, Duculot, Paris.
5. Lehmann. A et Martin, Berthet F, 1998, Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie, Nathan, Paris.
6. Lerat P, 1983, Sémantique descriptive, Hachette, Paris.
7. Martinet A, 1998, Elément de linguistique générale. Armand Colin.
8. Mortureux M, F, 2001, La lexicologie entre langue et discours, Paris. Armand
9. Polguère A, 2001, « Notion de base en lexicologie observatoire de linguistique, sens-texte » ; Montréal (Quebec). Canada
10. Rousseau A, 2000, « Evolution lexicosémantique : explication traditionnelle et proposition nouvelle ».  
In Théories Contemporaines du changement sémantique in Mémoires de la société de Paris, 2000, tome IX, Peeters.
11. Saussure F, 1994, Cours de linguistique générale. ENAG, Alger.
12. Schxarwe C, 2001, « Introduction à la sémantique lexicale, [en ligne] .URL :<http://books.google.fr>.
13. Siofo G, Raemdonck D, 1999, 100 fiches pour comprendre la « linguistique Bréal , Rosny.